

Ville de Strasbourg



Rétrospective 2020-2025 + Présentation synthétique 18 septembre 2026

Septembre 2026

01

Rétrospective des comptes de la Ville de Strasbourg 2020-2025 (Juin 2026)

Ville de Strasbourg



Rétrospective 2020-2025

Juillet 2026

An isometric illustration of a cityscape with various buildings, streets, and green spaces, rendered in shades of blue and green. A vertical yellow line is positioned to the left of the table of contents.

Sommaire

01. Contexte et définitions

02. Synthèse de nos travaux

03. Etude rétrospective 2020/2025

An isometric illustration of a cityscape with various buildings, green spaces, and a grid of roads, rendered in a light blue and green color palette. The scene is viewed from an elevated perspective, showing the layout of the urban environment.

01 | Contexte et définitions



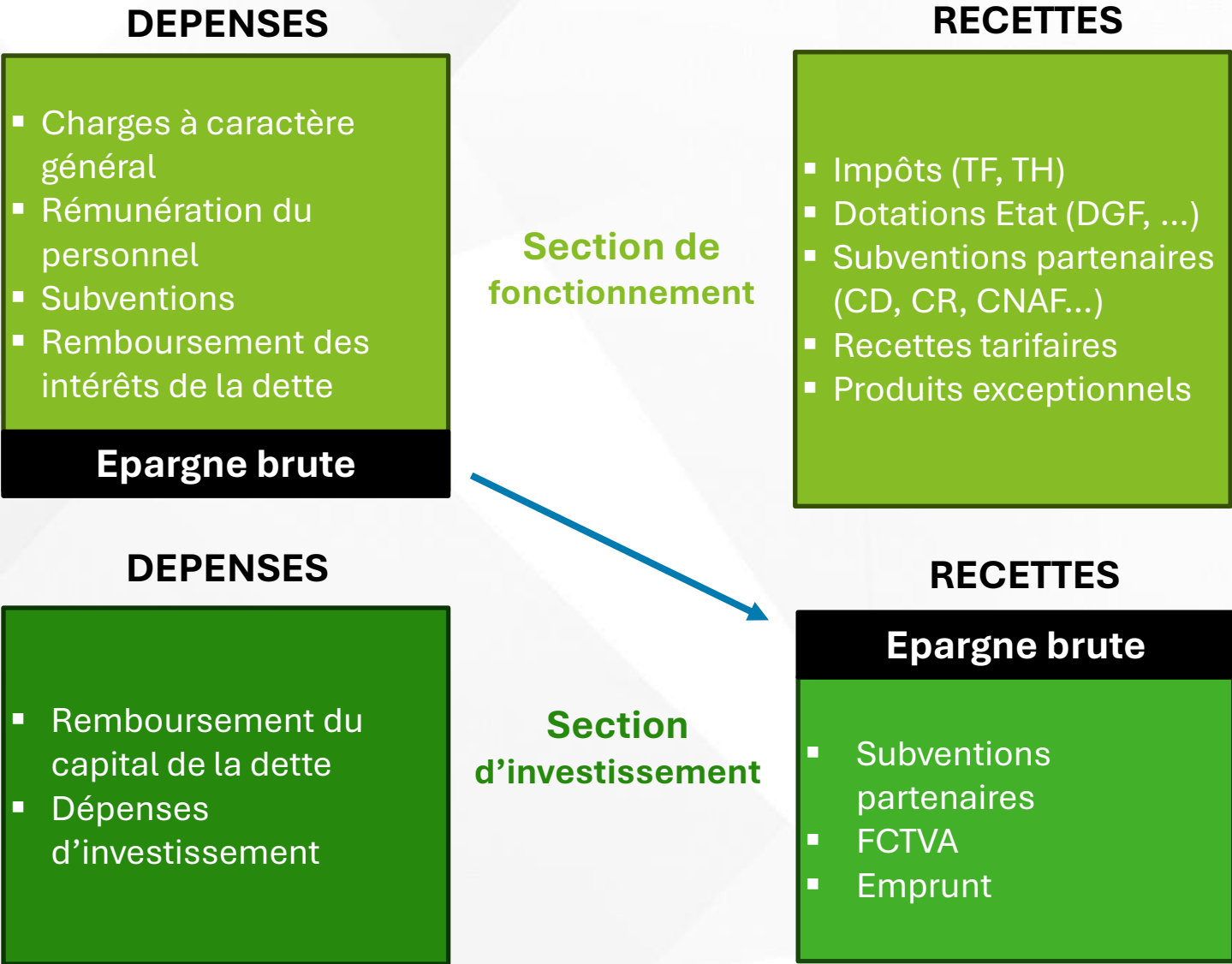
Glossaire

Quelques définitions techniques :

- **Epargne brute** : Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, retraitées des produits des cessions, de la dotation et des reprises de provisions. Permet d'évaluer la capacité de la collectivité à alimenter la section d'investissement avec des ressources tirées de son fonctionnement courant.
- **Taux d'épargne brute** : Epargne brute/Recettes réelles de fonctionnement. Un seuil d'alerte de la DGCL est fixé à 7%.
- **Epargne nette** : Epargne brute déduite des remboursements en capital de la dette. Elle permet d'autofinancer les équipements ou projets nouveaux. Une épargne nette négative indique que la collectivité n'arrive plus à faire face ses remboursements de dette et doit donc trouver de nouvelles marges de manœuvre.
- **Taux d'épargne nette** : Epargne nette/Recettes réelles de fonctionnement.
- **Capacité de désendettement** : Indicateur qui mesure le temps nécessaire (en années) à la collectivité si elle consacrait l'ensemble de son épargne brute à rembourser son stock actuel de dette (Capital Restant Dû). Un seuil d'alerte est généralement admis à 12 ans, notamment par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).
- **Potentiel fiscal** : Le potentiel fiscal est un indicateur permettant de mesure la richesse « potentielle » d'une commune sur son territoire en évaluant ses bases. Il est déterminé en rapportant les bases fiscales de la Ville aux taux moyens nationaux (sans distinction de strate), puis ramené à l'habitant. Plus ce montant est élevé, plus cela signifie que la collectivité dispose d'une « richesse fiscale » importante.
- **Effort fiscal** : L'effort fiscal vient quant à lui mesurer la pression fiscale pesant sur le contribuable et plus particulièrement le poids des taux pratiqués. On l'obtient en rapportant le produit de fiscalité de la collectivité à celui que la Ville aurait perçu en appliquant les taux moyens nationaux. S'il est supérieur à 1, cela signifie que l'effort supporté par le contribuable est plutôt important.



Focus définition de l'épargne brute :





Echantillon de comparaison utilisé dans le cadre de cet audit :

Ville	Habitants Ville (données 2024)
Lyon	519 127
Lille	238 246
Bordeaux	267 991
Toulouse	514 819
Nantes	327 734
Nice	357 737
Montpellier	310 240
<i>Strasbourg</i>	<i>293 771</i>
Rennes	230 890
Toulon	179 116
Reims	177 674

Comparaison réalisée à partir des comptes de gestion et CFU de la collectivité) et des données publiques de l’Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale (OFGL) et de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).

L’échantillon a été proposé à la collectivité qui l’a validé.

02

Synthèse de nos travaux

Une situation
financière en
surchauffe :

Seuils d'alerte
franchis et marges
de manœuvre
limitées



Une croissance des dépenses de fonctionnement (portée par les charges à caractère général) plus rapide que celle des recettes



Un taux d'épargne brute en décroissance constante qui dépasse le seuil d'alerte en 2025 (7%) et une épargne nette négative en 2025



Un niveau de dépenses d'équipement encore supérieur à l'échantillon, mais qui tend à s'aligner sur la moyenne des grandes villes

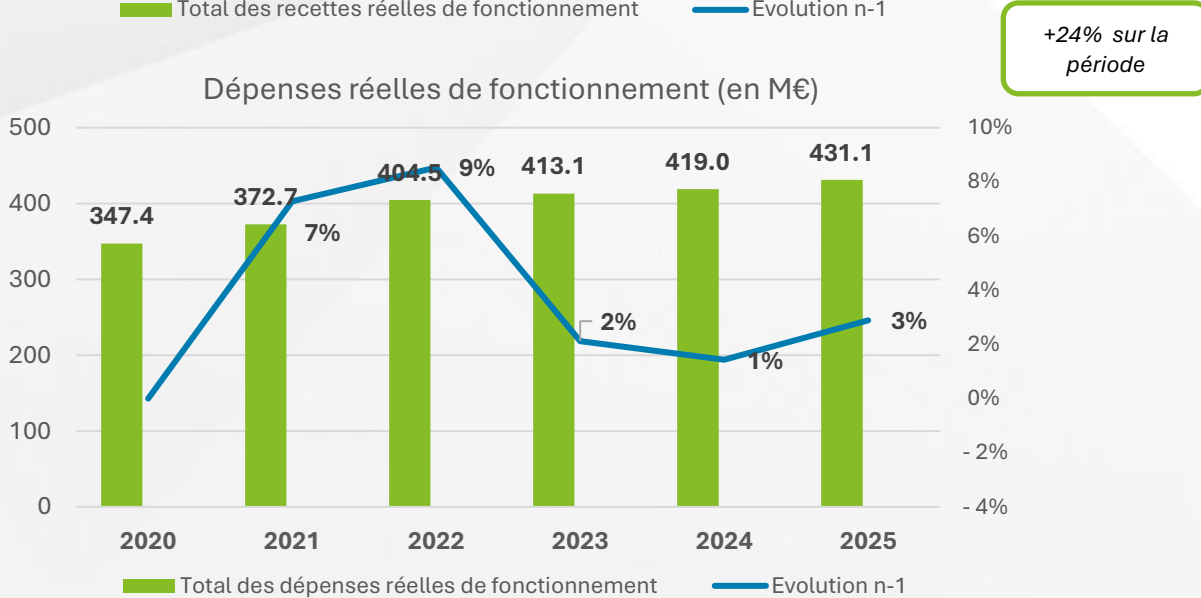
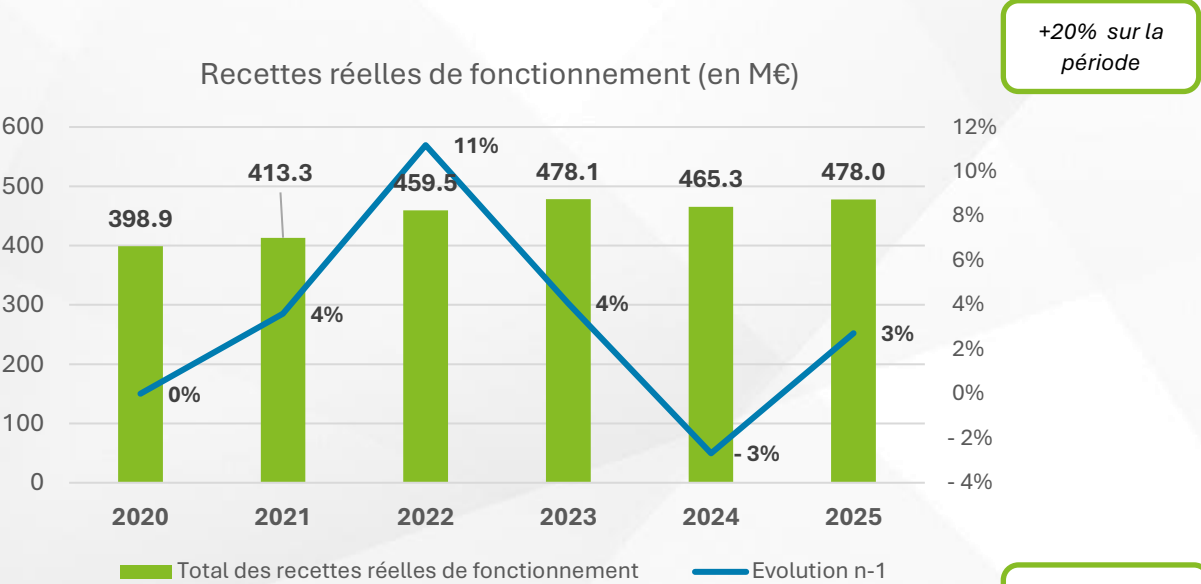


Un niveau d'endettement élevé, en croissance qui franchit les seuils d'alerte en 2025 (capacité de désendettement de 12,8 ans en 2025)



Des marges de manœuvre fiscales techniquement existantes mais limitées

Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

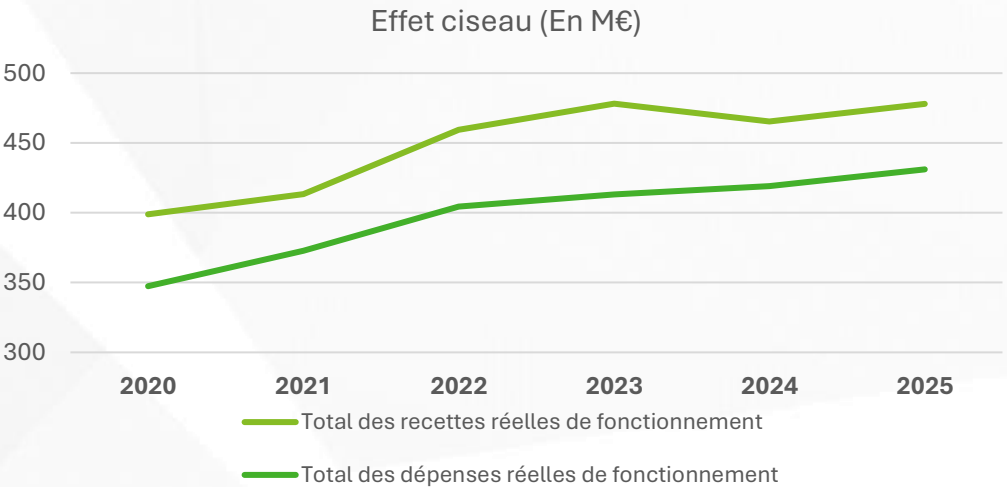


Une croissance des dépenses de fonctionnement plus rapide que celle des recettes

Sur le mandat, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 19,8% portées essentiellement par la croissance de la taxe foncière indexée sur l’inflation.

Sur la même période, les dépenses de fonctionnement augmentent de 24,1%. Les trois postes principaux que sont la masse salariale (portée par les deux augmentations du point d’indice), les charges à caractère général et les subventions connaissent une augmentation continue.

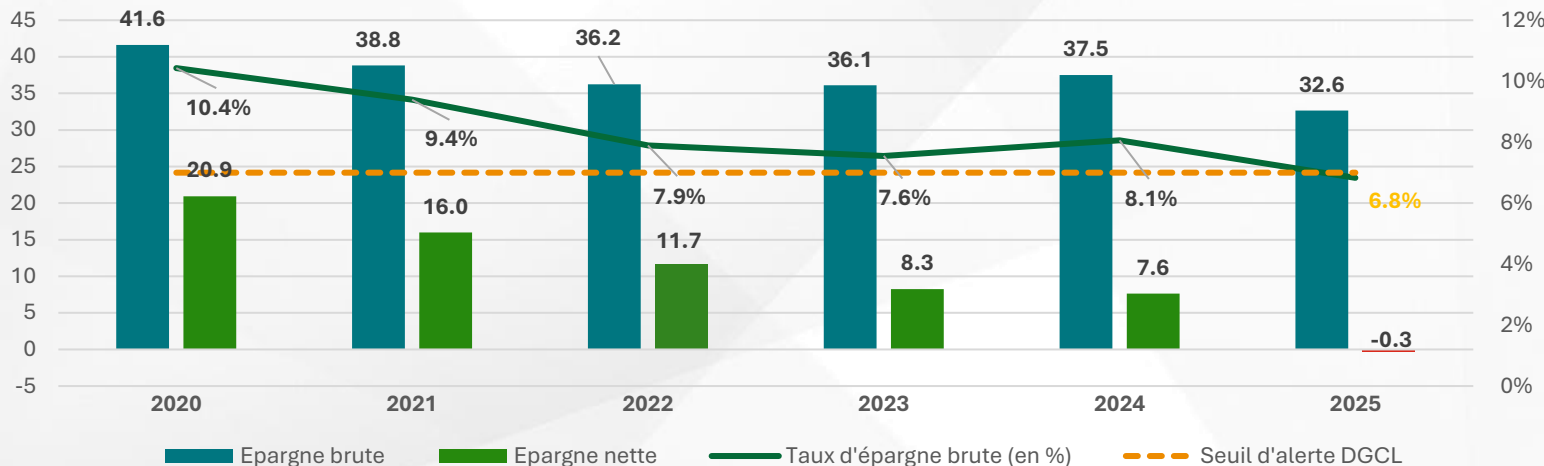
Ainsi, **la croissance des dépenses plus rapide que l’augmentation des recettes entraine une baisse des capacités d’autofinancements de la Ville.**



Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

Synthèse

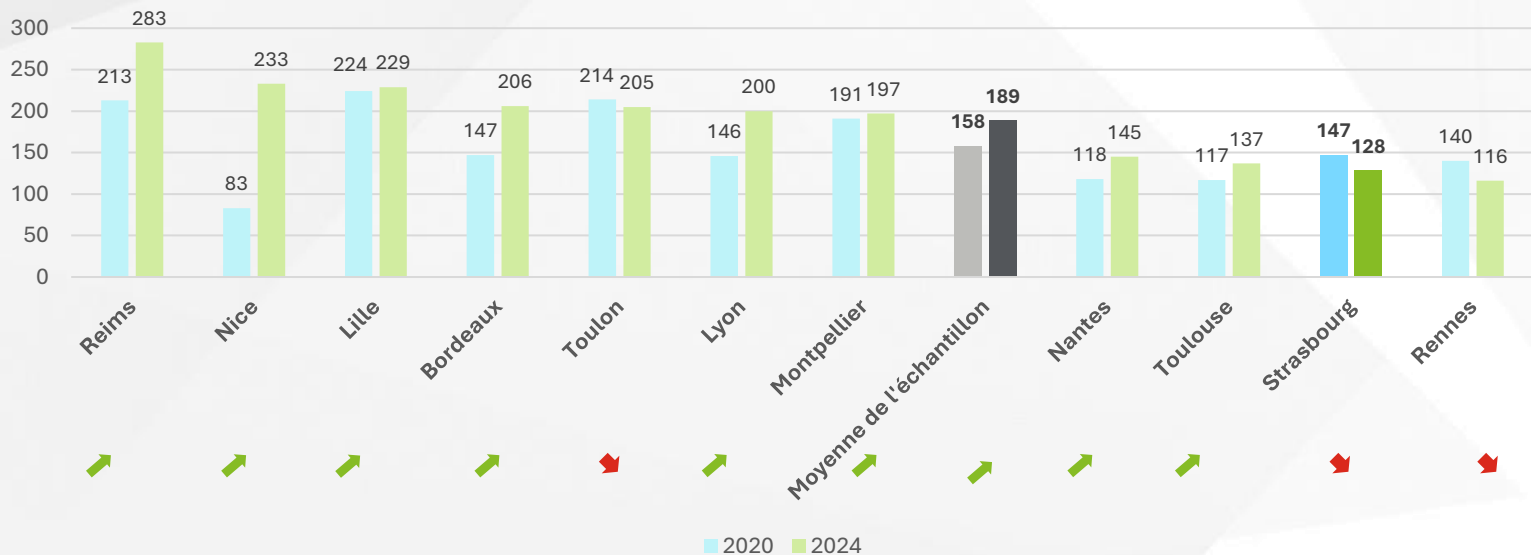
Evolution des épargnes 2020/2025 (en M€)



La période est marquée par **une forte diminution des épargnes qui dégrade la capacité d'investissement de la Ville** :

- L'épargne brute diminuée de 41,6 M€ à 32,6 M€ entre 2020 et 2025. Le taux d'épargne brute baisse pour sa part de 10,7% à 7% et atteint ainsi le seuil d'alerte de la DGCL.
- L'épargne nette diminuée de 20,9M€ en 2020 à - 0,3M€ en 2025. Une épargne nette négative signifie une incapacité de la collectivité à financer à long terme sa dette.

Evolution de l'épargne brute par habitant entre (2020/2024 Données OFGL)



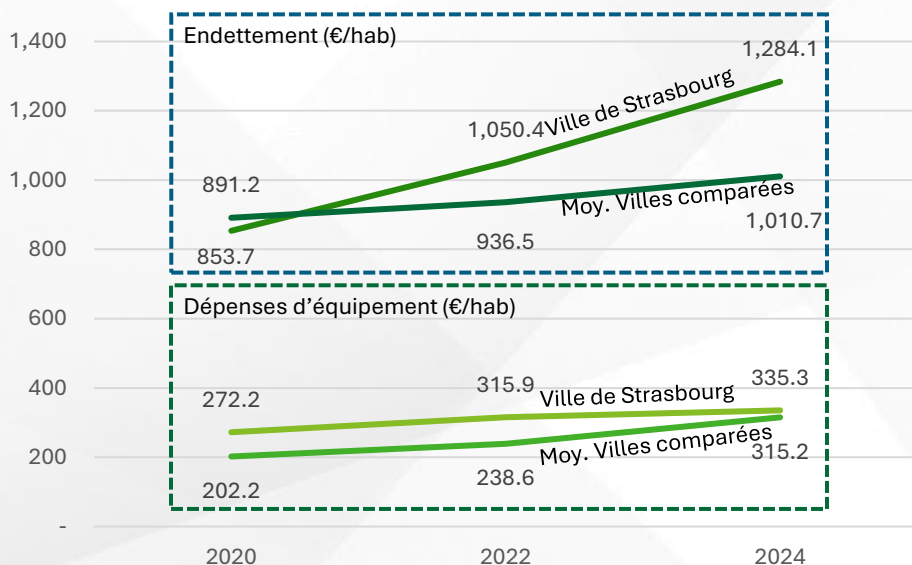
Entre 2020 et 2024, **l'épargne brute par habitant de Strasbourg passe de 147€ à 128€**, alors que la **moyenne des villes de l'échantillon progresse de 158 € à 189€**.

En 2020, Strasbourg se situe proche de la moyenne des grandes villes comparables ; en 2024, elle se retrouve en dessous de cette moyenne.

Sur la période, **Strasbourg a perdu de la capacité d'autofinancement brute par habitant**, alors que la plupart des autres grandes villes ont au contraire renforcé leur épargne brute.

Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

Synthèse



Une croissance des dépenses d'équipement moins rapide que la moyenne de l'échantillon conjuguée à un décrochage marqué de l'endettement.

La Ville présente des dépenses d'équipement par habitant supérieures à la moyenne des villes comparées.

Cependant, sur la période, les dépenses d'équipement de la Ville de Strasbourg augmentent de 23,2% quand celles de la moyenne de l'échantillon augmente de 55,9%. La tendance est ainsi à un rapprochement vers la moyenne.

Dans le même temps, l'endettement par habitant, initialement inférieur à la moyenne en 2020 (853,7 € contre 891,2 €), s'en écarte fortement, enregistrant une progression bien plus marquée que celle des villes de l'échantillon de référence (1284,1 € contre 1010,7 €).

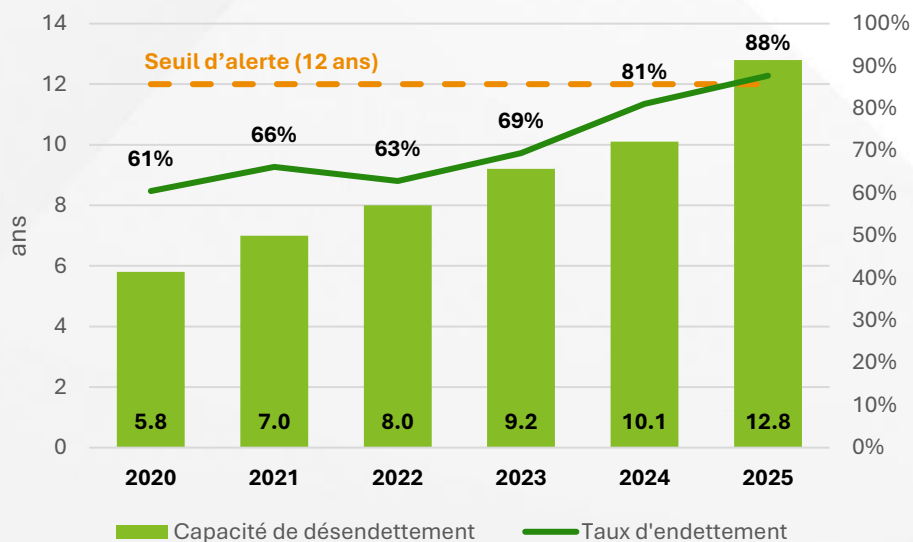
Un stock de dette en forte augmentation qui dépasse les seuils d'alerte en 2025.

Sur le mandat écoulé, la Ville de Strasbourg a progressivement consacré une part croissante de ses moyens en investissement au remboursement du capital de la dette (20,7% des dépenses réelles d'investissement en 2025 contre 17,3% en 2020).

L'encours de dette, en augmentation de 81 440 euros par jour sur la période 2020-2025 (+177,9 M€ au total), est plus élevé à Strasbourg (1 284 €/hab) que la moyenne des Villes de plus de 100 000 habitants (1 011 €/hab) en 2024.

La capacité de désendettement est en dégradation croissante sur la période. De 5,8 ans en 2020, elle dépasse le seuil d'alerte de 12 ans en 2025 (12,8 ans).

Enfin, le stock de dettes étant constitué à 59% d'emprunts à taux variable, les intérêts d'emprunts ont fortement augmenté à partir de 2023 et représentent 23% de l'annuité 2025. La tendance à minima de stabilisation, voire haussière, des taux (notamment au regard de la situation budgétaire nationale) risquant de renforcer cette dégradation.



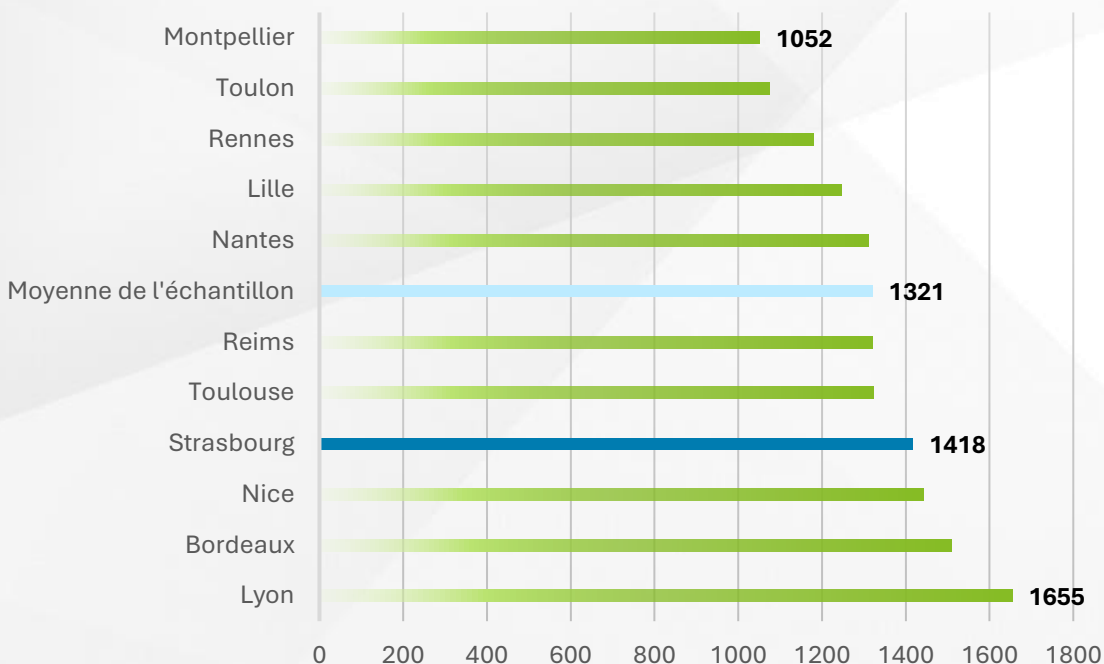
Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

Synthèse

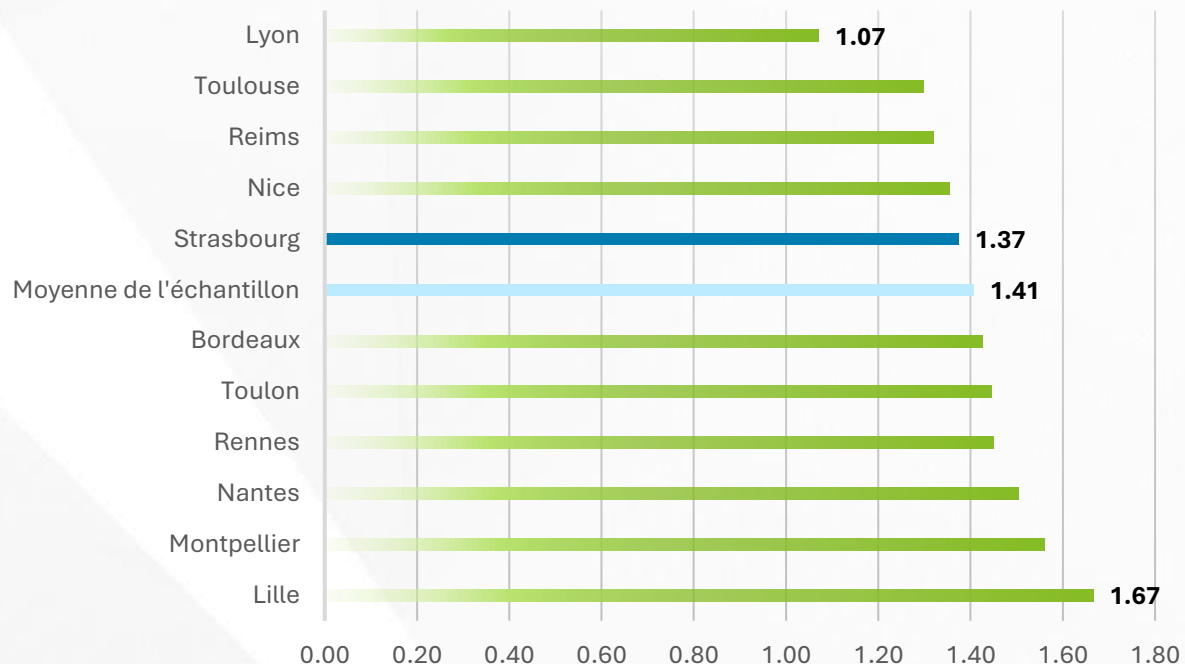
Le potentiel fiscal est un indicateur permettant de mesurer la richesse « potentielle » d'une commune sur son territoire en évaluant ses bases. Il est déterminé en rapportant les bases fiscales de la Ville aux taux moyens nationaux (sans distinction de strate), puis ramené à l'habitant. Plus ce montant est élevé, plus cela signifie que la collectivité dispose d'une « richesse fiscale » importante.

L'effort fiscal vient quant à lui mesurer la pression fiscale pesant sur le contribuable et plus particulièrement le poids des taux pratiqués. On l'obtient en rapportant le produit de fiscalité de la collectivité à celui que la Ville aurait perçu en appliquant les taux moyens nationaux. S'il est supérieur à 1, cela signifie que l'effort supporté par le contribuable est plutôt important.

POTENTIEL FISCAL 4 TAXES (OFGL 2025)



EFFORT FISCAL VILLE (OFGL 2025)



- La Ville de Strasbourg possède le **4^{ème} potentiel fiscal de l'échantillon** observé, mettant en avant une « richesse fiscale » importante.
- Le ratio d'effort fiscal est très supérieur à 1 soulignant une pression supérieure à la moyenne nationale. Ce constat est cohérent dans la mesure où le niveau de service public proposé dans une grande ville est supérieur à la moyenne nationale. **En comparaison à notre échantillon, l'effort fiscal de la Ville de Strasbourg se situe sensiblement au niveau de la moyenne.**

L'analyse de ces deux ratios (fort potentiel fiscal et effort fiscal modéré par rapport à l'échantillon) semble avoir influencé la conception du budget 2026 en envisageant le recours au levier fiscal au budget suivant. Celui-ci a été employé par la Ville de Strasbourg une fois en 2021 (+5%).

03

Etude rétrospective 2020/2025

- A. Préalables méthodologiques et retraitements
- B. Formation des épargnes
- C. Enjeux de la section de fonctionnement
- D. Enjeux de la section d'investissement

An isometric illustration of a cityscape with various buildings, green spaces, and a grid of roads, rendered in a light blue and green color scheme. The text is overlaid on the left side of the image.

A. Préalables méthodologiques et retraitements



Etude rétrospective

Préalables

Préalables méthodologiques et retraitements

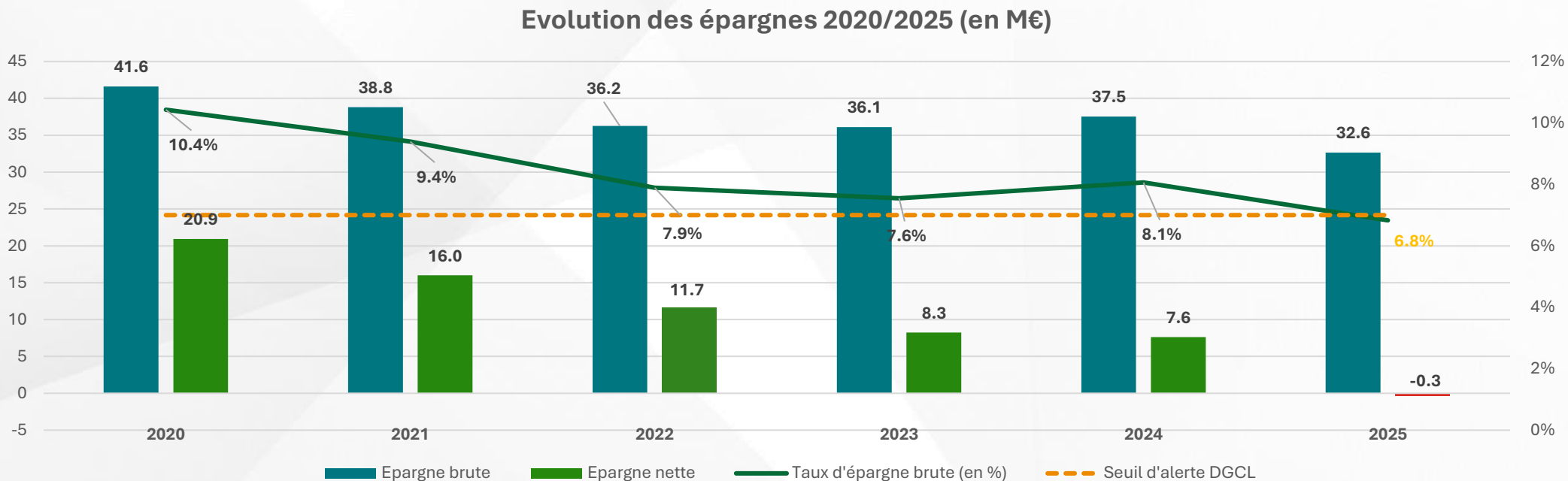
La période sous revue (2020/2025) est marquée par plusieurs événements exceptionnels ou non récurrents pouvant impacter comptablement la Ville et les possibilités de comparaison avec d'autres collectivités de taille comparable.

Nous pouvons relever notamment :

- Les effets en dépenses et en recettes de la crise du Covid-19 sur l'ensemble des finances et des projets de la Ville, marquant particulièrement les années 2020 et 2021.
- L'impact de la Guerre en Ukraine sur les coûts de l'énergie et sur la reconduction des marchés énergétiques de la Ville-Métropole en 2022. L'impact sur le fonctionnement est ainsi important en raison de l'échéance du précédent contrat en plein pic des prix de l'énergie sur 2022. Cet impact pèse également sur une inflation de près de 16% sur le mandat.
- Le fonctionnement de la gestion des ressources humaines : l'administration de la Ville et de l'Eurométropole est centralisée, donnant lieu à une commission mixte paritaire arbitrant tous les ans un montant à rembourser de la Ville à l'EMS.
- De nombreuses modifications d'imputations comptables à la suite du passage à la nomenclature M57 en 2023.

An isometric illustration of a cityscape with various buildings, green spaces, and a grid of roads. The scene is viewed from an elevated angle, showing a mix of modern skyscrapers and smaller residential-style buildings. The entire image has a blue color overlay.

B. Formation des épargnes



Les épargnes de la Ville de Strasbourg sont globalement en baisse sur la durée de la période observée :

L'épargne brute diminue de 41,6 M€ à 32,6 M€ entre 2020 et 2025. Le taux d'épargne brute baisse pour sa part de 10,7% à 7%. Pour mémoire, le seuil d'alerte de la DGCL est fixé à 7%. Cette baisse vient impacter la capacité d'investissement de la Ville et notamment sa capacité d'emprunt.

L'épargne nette diminue de 20,9M€ en 2020 à -0.3M€ en 2025. Une épargne nette négative signifie une incapacité de la collectivité à financer à long terme sa dette (impact sur le fonds de roulement).

Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

Synthèse

Evolution de l'épargne brute par habitant entre (2020/2024 Données OFGL)



Entre 2020 et 2024, l'épargne brute par habitant de Strasbourg passe de 147€ à 128€, alors que la moyenne des villes de l'échantillon progresse de 158 € à 189€.

En 2020, Strasbourg se situe proche de la moyenne des grandes villes comparables ; en 2024, elle se retrouve en dessous de cette moyenne.

Sur la période, Strasbourg a perdu de la capacité d'autofinancement brute par habitant, alors que la plupart des autres grandes villes ont au contraire renforcé leur épargne brute.

➔ Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

Synthèse

Evolution de l'épargne nette par habitant (2020/2024 Données OFGL)

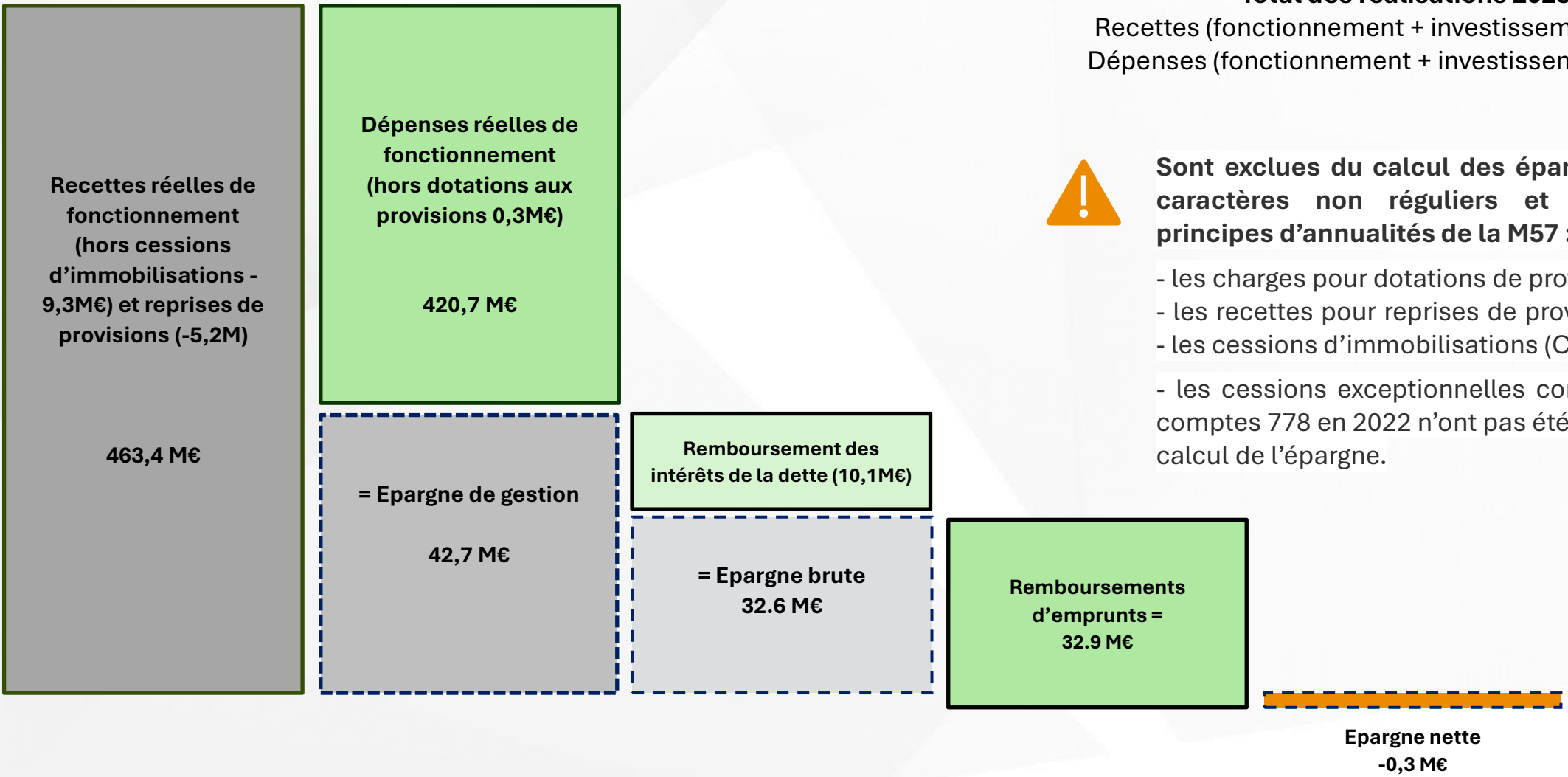


L'épargne nette par habitant de Strasbourg passe de **74 €** en 2020 à **26 €** en 2024, tandis que la moyenne des villes de l'échantillon progresse de **61 €** à **91 €**. En 2020, Strasbourg se situe au-dessus de la moyenne ; en 2024, elle se retrouve en dessous, ce qui marque une **dégradation de sa capacité d'autofinancement par habitant**, alors que la tendance moyenne de l'échantillon est à une amélioration sensible de cet indicateur.

La Ville de Strasbourg se situe au 10^{ième} et avant dernier rang de notre échantillon.

➔ Synthèse de nos travaux : rétrospective 2020/2025

Constitution des épargnes 2025



Synthèse

Total des réalisations 2025 :

Recettes (fonctionnement + investissement) = 575 M€

Dépenses (fonctionnement + investissement) = 590 M€



Sont exclues du calcul des épargnes pour leurs caractères non réguliers et contraires aux principes d'annualités de la M57 :

- les charges pour dotations de provisions (Chap 68)
- les recettes pour reprises de provisions (Chap 78)
- les cessions d'immobilisations (Chap 775)
- les cessions exceptionnelles comptabilisées aux comptes 778 en 2022 n'ont pas été retenues dans le calcul de l'épargne.

An isometric illustration of a cityscape with various buildings, green spaces, and a grid of roads. The scene is viewed from an elevated angle, showing a mix of modern skyscrapers and smaller residential-style buildings. The overall color palette is muted, with greys, blues, and greens.

C. Enjeux de la section de fonctionnement

An isometric illustration of a cityscape, featuring a grid of streets, various buildings of different heights and styles, green spaces, and a body of water in the foreground. The entire image is overlaid with a semi-transparent blue filter.

Vue d'ensemble



Etude rétrospective

Vue d'ensemble de la situation financière de la Ville – Section de fonctionnement

En M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation sur la période	%
Produit des contributions directes	174,4	185,1	189,6	208,9	213,1	209,7	35,3	20%
Dotations	86,2	88,2	91,0	95,1	97,0	97,4	11,1	13%
Autres Taxes et Impôts	88,4	90,7	91,4	93,2	92,5	93,7	5,4	6%
Produits des services (chap 70)	21,7	24,7	29,0	30,7	33,1	37,5	15,8	73%
Autres recettes d'exploitation	16,6	10,5	44,6	34,6	14,4	20,8	4,2	25%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	10,5	13,1	12,9	14,8	14,3	17,8	7,3	69%
Atténuation de charges (chap 013)	1,1	1,0	1,0	0,8	0,9	1,1	0,0	1%
Total des recettes réelles de fonctionnement	398,9	413,3	459,5	478,1	465,3	478,0	79,1	20%
Charges à caractère général (chap 011)	73.9	88.5	94.1	111.7	106.6	111.4	37.5	51%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	192.4	201	207.7	213.8	220.8	222.9	30.5	16%
Autres charges de gestion courante (chap 65)	74.4	74.2	77.4	78.8	79.9	85.8	11.4	15%
Intérêts de la dette (art 66111)	2.4	2.4	2.4	6.8	9.4	10.1	7.7	327%
Autres dépenses de fonctionnement	4.3	6.6	23	2	2.3	1.0	-3.4	-78%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	347.4	372.7	404.5	413.1	419	431.1	83.7	24%

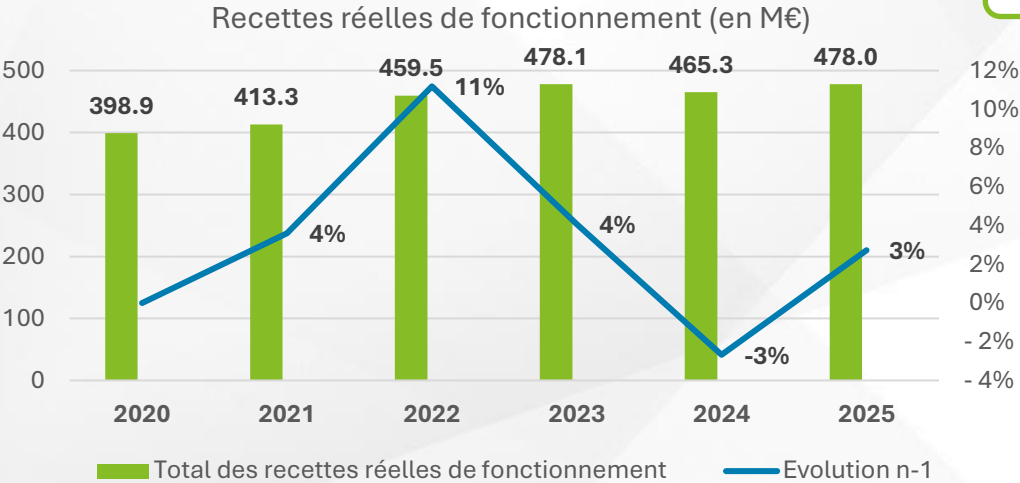
Une dynamique de croissance des dépenses supérieure à celle des recettes de fonctionnement.

Les dépenses et recettes de gestion de la Ville sont globalement orientées à la hausse sur la période, avec une dynamique plus importante pour les dépenses (24%) par rapport aux recettes (20%).



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement



+20% sur la période

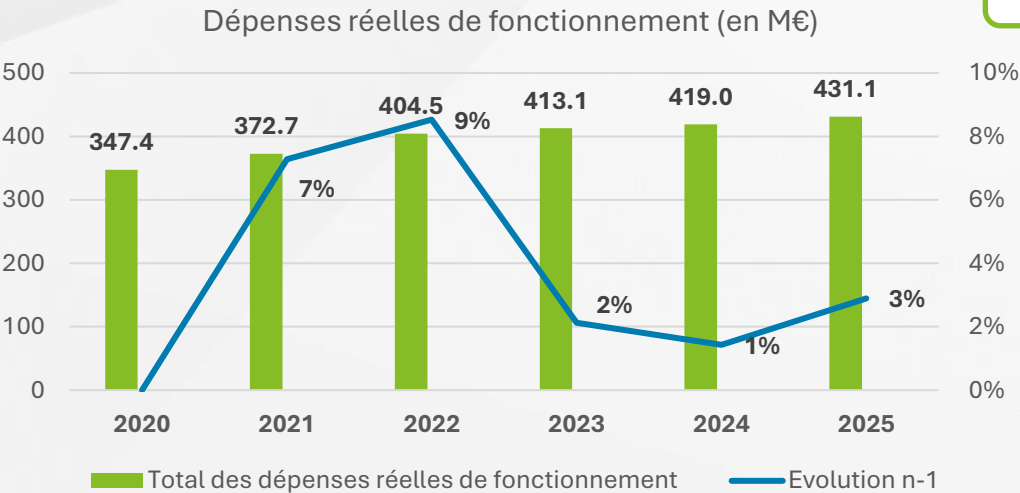
Recettes de fonctionnement:

Les recettes réelles de fonctionnement sont en croissance de 20% sur la période portée essentiellement par l’augmentation de la fiscalité directe (+20% sur la période marquée par une augmentation des bases indexée sur l’inflation et une augmentation du taux de 5% en 2021).

Les dotations (+13%) et autres taxes et impôts (+6%) connaissent une augmentation plus mesurée.

Dépenses de fonctionnement:

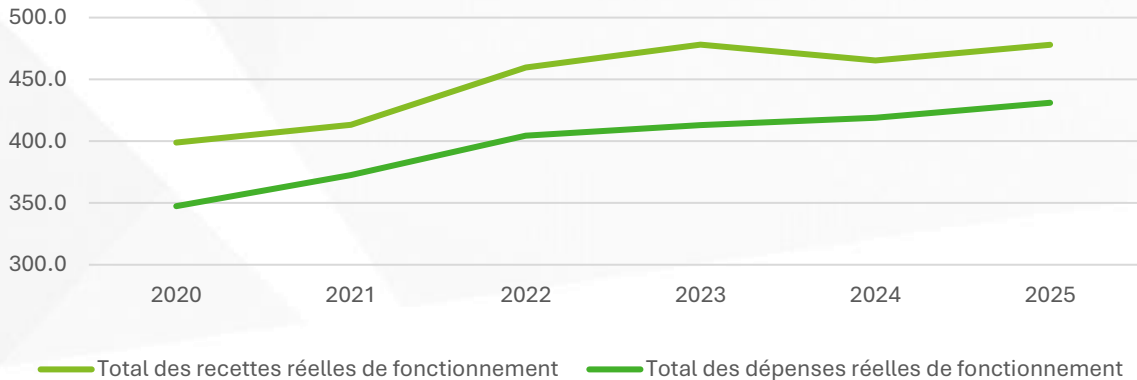
Les dépenses de fonctionnement augmentent de 24%. Les trois postes principaux que sont la masse salariale (+16% portée par les deux augmentations du point d’indice et proche de la moyenne de l’échantillon), les charges à caractère général (+51%) et les subventions (+12%) connaissent une augmentation continue.



+24% sur la période

Effet ciseau :

La plus forte augmentation des dépenses (+24%) par rapport à l’augmentation des recettes (+20%) entraine logiquement une baisse des capacités d’autofinancements de la Ville :



An isometric illustration of a cityscape, featuring a grid of streets, various buildings of different heights and styles, green spaces, and a few small cars. The scene is viewed from an elevated perspective, looking down at the city. The entire image has a blue tint.

Recettes



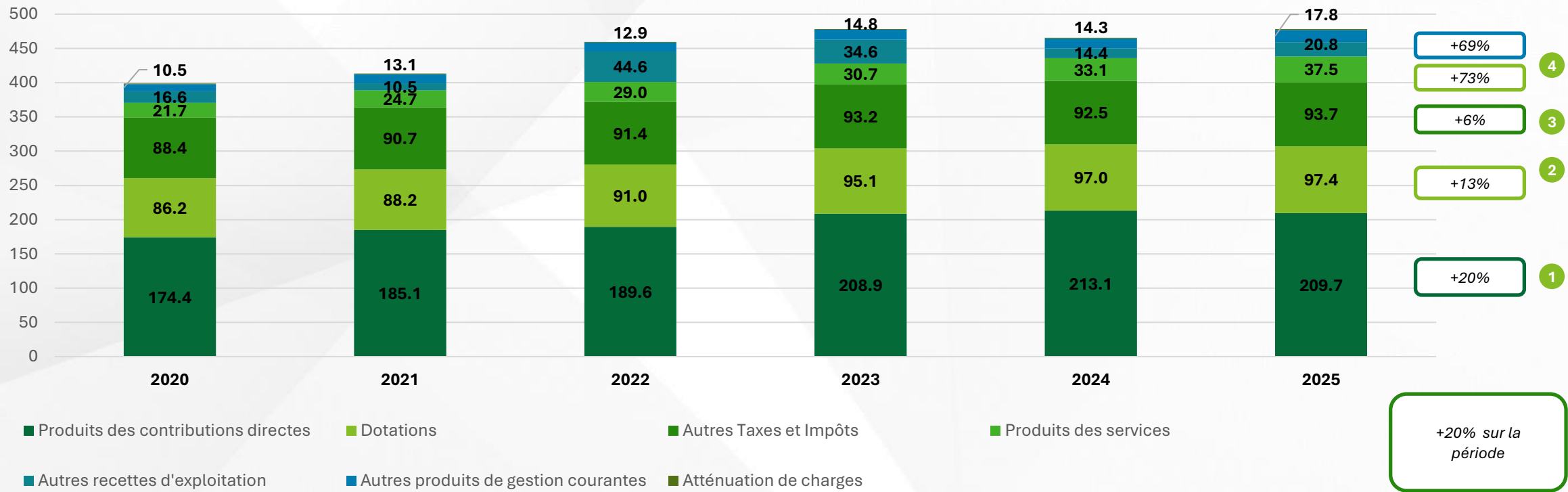
Etude rétrospective

Ville de Strasbourg : 1 549€/hab
Moy. Villes comparées : 1 524€/hab
(Données OFGL 2024)

Rétrospective - Fonctionnement

Enjeux de la section de fonctionnement - Recettes

Recettes de fonctionnement (en M€)

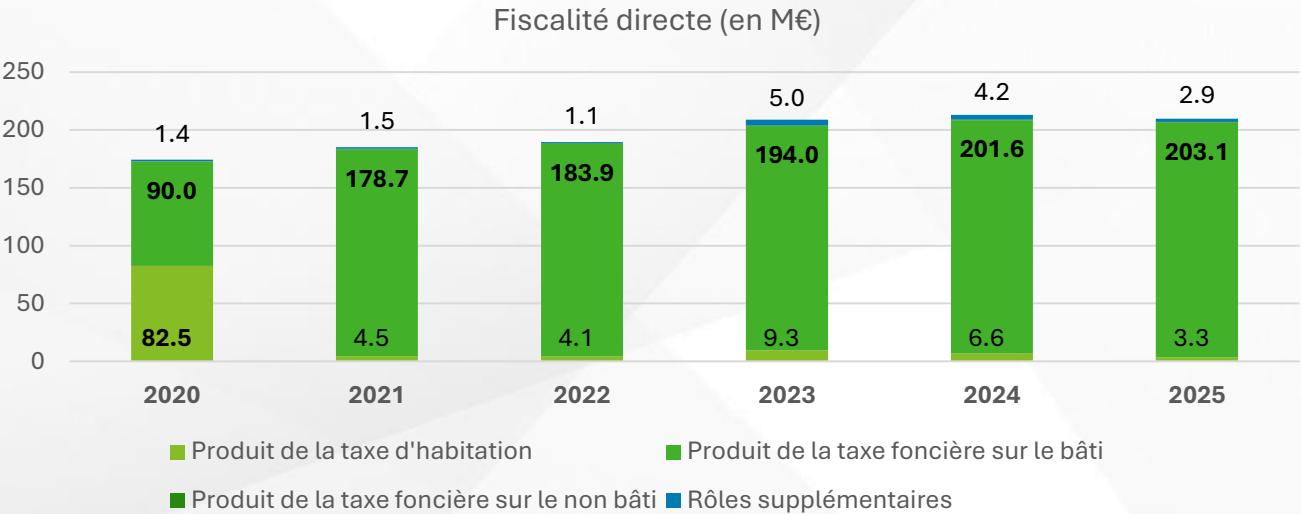


- 1 Les recettes liées aux produits des contributions directes ont augmenté de 20% (de 174,4M€ à 209,7M€) sur la période notamment en raison d'une progression des bases fiscales et du taux d'imposition sur les taxes foncières - cf slides Fiscalité.
- 2 Les dotations ont augmenté de 13% (de 86,2M€ à 97,4M€) sur la période, portée par une évolution de la dotation globale de fonctionnement et plus particulièrement des produits issus de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale – cf slides DGF.
- 3 Les produits issus des autres taxes & impôts ont progressé de 6% (de 88,4M€ à 93,7M€) entre 2020 et 2025 notamment grâce aux premières perceptions du FPIC à partir de l'exercice 2023, mais également à l'augmentation des recettes en provenance de l'utilisation des services publics et du domaine – cf slides Autres taxes et impôts
- 4 Les produits des services et les autres produits de gestion courante ont augmenté significativement (+73% et 69%) sur la période, à l'image des redevances relatives au stationnement, aux services périscolaires, ou encore aux services à caractères culturel – cf slides Produits des services et Autres produits de gestion courantes



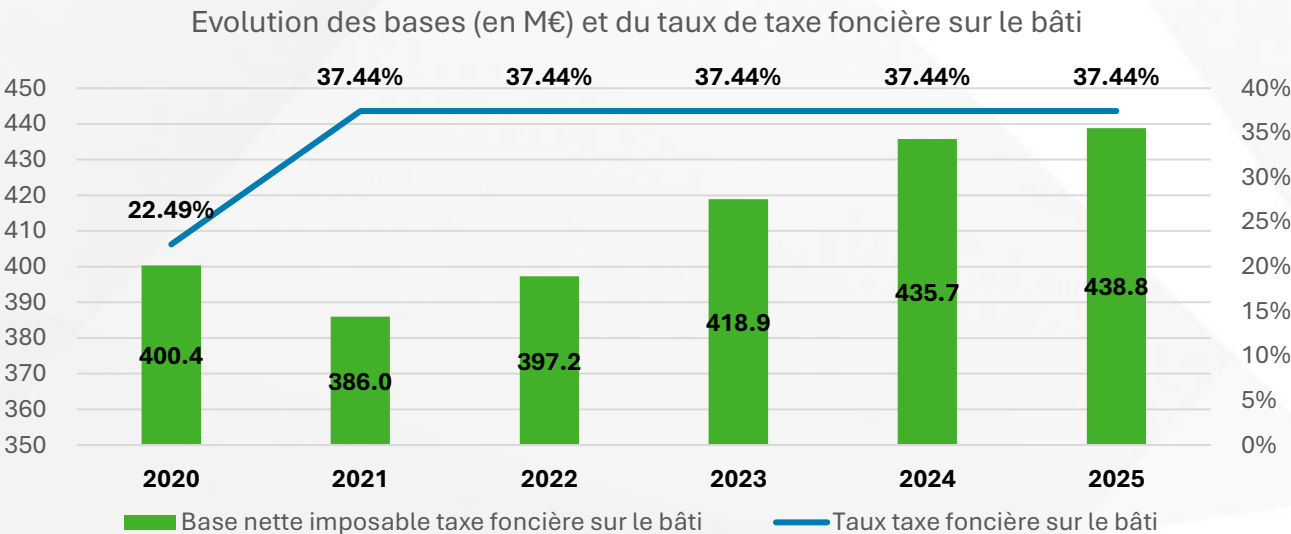
Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Produits issus de la fiscalité



Les produits de la **fiscalité** ont **augmenté de 20%** sur la période **2020-2025**. Cette évolution prend en compte la **presque complète disparition des produits de la taxe d'habitation** (maintenue sur les résidences secondaires (82,5M€ en 2020, 3,3M€ en 2025)).

La taxe foncière sur le bâti est ainsi depuis 2021 le revenu majoritaire de fiscalité directe des communes (et de la Ville de Strasbourg). La Ville a tout de même majoré la part communale de la cotisation TH aux habitants meublés non affectés à l'habitation principale de 60% en 2023.



Ces bases ont connu, après une baisse de 14,4M€ entre 2020 et 2021 à la suite d'une opération importante d'abattement des bases de locaux industriels (décision étatique), une hausse continue soutenue par l'inflation entre 2021 et 2025 et le dynamisme des nouveaux locaux (+52,8M€, pour une augmentation sur la période du mandat de 9,6%).

En 2021, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 22,49% à 37,44%. Cette évolution résulte de l'addition du taux communal de 22,49% et du taux départemental transféré de 13,17%, **puis d'une augmentation votée en 2021, portant le taux global à 37,44% (+5%)**.



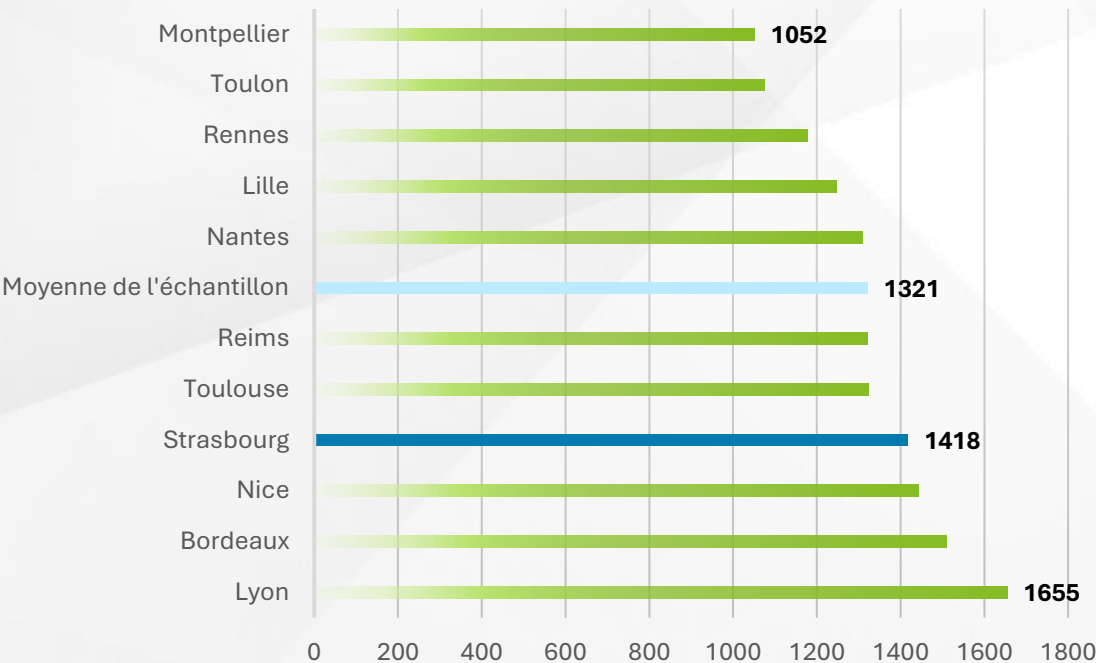
Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Indicateurs fiscaux 2025

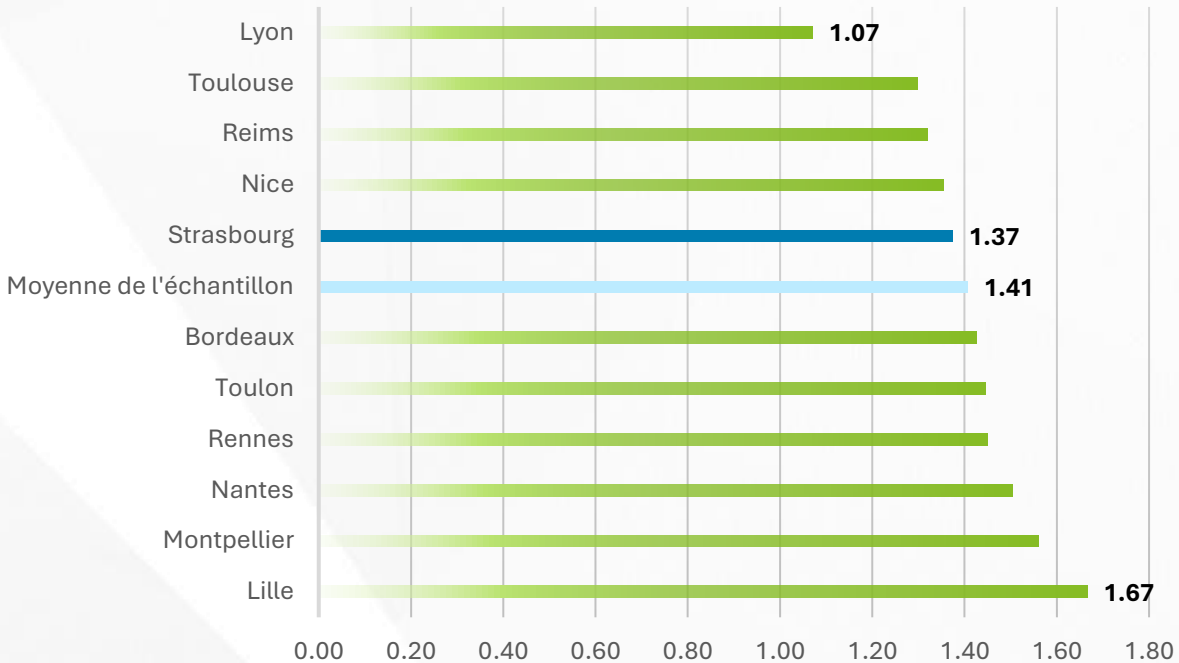
Le potentiel fiscal est un indicateur permettant de mesurer la richesse « potentielle » d’une commune sur son territoire en évaluant ses bases. Il est déterminé en rapportant les bases fiscales de la Ville aux taux moyens nationaux (sans distinction de strate), puis ramené à l’habitant. Plus ce montant est élevé, plus cela signifie que la collectivité dispose d’une « richesse fiscale » importante.

L’effort fiscal vient quant à lui mesurer la pression fiscale pesant sur le contribuable et plus particulièrement le poids des taux pratiqués. On l’obtient en rapportant le produit de fiscalité de la collectivité à celui que la Ville aurait perçu en appliquant les taux moyens nationaux. S’il est supérieur à 1, cela signifie que l’effort supporté par le contribuable est plutôt important.

POTENTIEL FISCAL 4 TAXES (OFGL 2025)



EFFORT FISCAL VILLE (OFGL 2025)



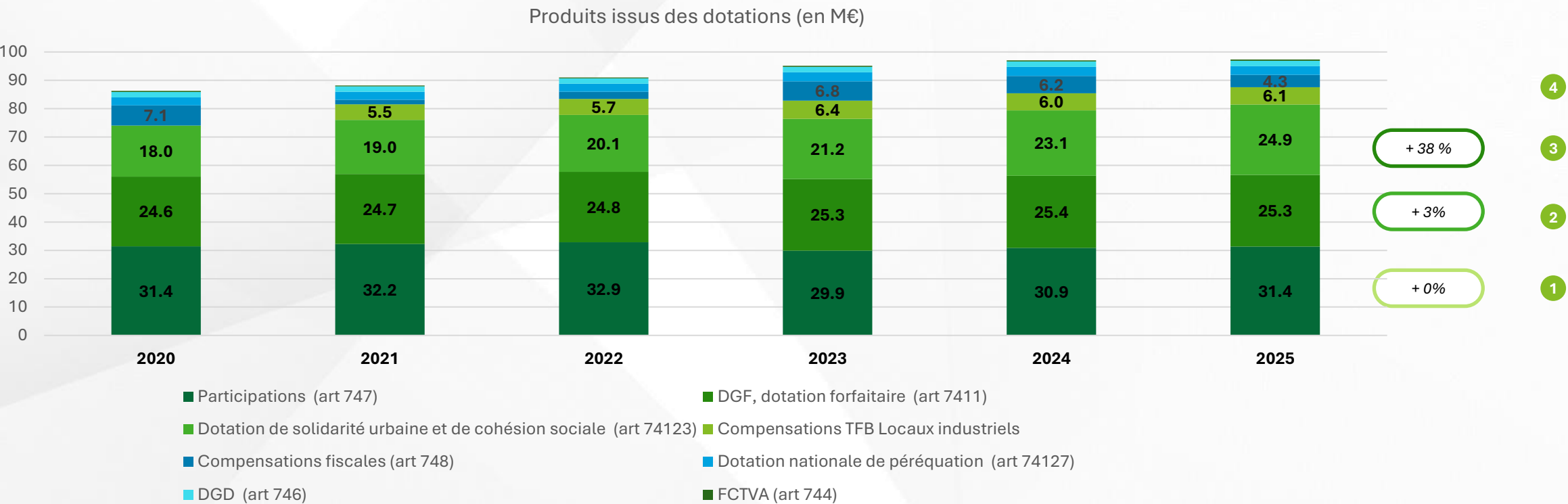
- La Ville de Strasbourg possède le 4ème meilleur potentiel fiscal de l'échantillon observé, signifiant des ressources importantes issues des bases théoriques (notamment des taxes foncières).
- Le ratio d'effort fiscal se situe à un niveau sensiblement supérieur à 1 soulignant une pression fiscale plus élevée que la moyenne nationale. Ce constat apparaît cohérent au regard du niveau de services publics proposé, généralement plus étendu dans une grande ville que dans les collectivités de taille plus modeste. En comparaison à notre échantillon, l'effort fiscal de la Ville de Strasbourg se situe sensiblement au niveau de la moyenne.

L'analyse de ces deux ratios (fort potentiel fiscal et effort fiscal modéré par rapport à l'échantillon) permet d'envisager le recours au levier fiscal.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Produits issus des dotations



- 1 Les participations des institutions publiques (notamment les remboursements par la CEA sur la délégation de l’Action sociale pour 16M€/an, par la CAF sur des actions de Petite enfance pour 8,5M€/an, ...) ont stagné sur la période et sont restés globalement à un niveau de 31,4M€.
- 2 La dotation forfaitaire de la Ville a légèrement progressé sur l’ensemble de la période, notamment entre 2022 et 2023 (+0,5M€) – cf slide Focus DGF-
- 3 La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a augmenté de manière plus conséquente sur la période (38%) – cf slide Focus DGF-
- 4 Les compensations fiscales sont par nature irrégulières sur la période. Elles sont particulièrement marquées en 2020 par les compensations de pertes de Taxe d’Habitation, puis en 2023 (4,3M€) et 2024 (2,9M€) par le Filet de sécurité de l’Etat sur la hausse des prix de l’énergie. Ce filet de sécurité résulte notamment du maintien des taux de la fiscalité, rendu possible grâce au produit généré par la cession des droits au bail des hôtels Mercure Centre et Wacken; ce dispositif étant calculé sur l’évolution des recettes de fonctionnement par rapport aux charges de fonctionnement constatée en 2022.



Etude rétrospective

Rétrospective -
Fonctionnement

Enjeux de la section de fonctionnement – Focus Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

En M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
DOTATION FORFAITAIRE DES COMMUNES	24,6	24,7	24,8	25,3	25,4	25,2	+ 2 %
Evolution N-1	-	1%	0%	2%	1%	-1%	
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU) DES COMMUNES	18,0	19	20,0	21,2	23,1	24,9	+ 38 %
Evolution N-1	-	6%	5%	6%	9%	8%	
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (DNP) DES COMMUNES	2,9	2,9	2,9	3,2	3,2	3,1	+ 7 %
Evolution N-1	-	1%	1%	10%	1%	-4%	

- 1

Dotation Forfaitaire (DF) des Communes :

La DF est globalement stable autour de 25 M€ (24,7 M€ en 2021, 25,3 M€ en 2023, 25,4 M€ en 2024, 25,2 M€ en 2025), avec une progression modérée sur la période.
- 2

Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) des Communes :

La DSU est le principal moteur de croissance de la DGF sur la période : elle passe d'environ 18 M€ en 2020 à 24,9 M€ en 2025, ce qui renforce l'augmentation du poids de la péréquation dans les concours de l'État. La hausse de la DSU traduit un renforcement des mécanismes de solidarité de l'État en faveur de la Ville de Strasbourg du fait de ses caractéristiques sociales (taux de pauvreté/nombre d'habitants/Quartiers prioritaires de la Ville).
- 3

Dotation Nationale de Péréquation (DNP) des Communes :

La DNP reste d'un niveau plus modeste, autour de 3 M€ (2,9 M€ entre 2020–2022, 3,2 M€ en 2023–2024, 3,1 M€ en 2025), avec une contribution régulière mais secondaire à la hausse de la DGF.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement Autres Taxes et Impôts

En M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation sur la période	%
Attribution de compensation (art 7321)	60,1	60,1	60,1	60,1	60,1	60,1	0,0	0%
Taxe additionnelle aux droits de mutation (art 7381)	11,3	14,0	14,1	12,2	11,2	12,7	1,5	13%
Dotations de solidarité communautaire (art 7322)	9,0	9,1	9,2	8,8	8,8	8,7	-0,2	-3%
Taxe sur l'électricité (art 7351)	5,7	4,6	5,1	5,7	5,8	5,5	-0,2	-3%
FPIC (art 73223)	0,0	0,0	0,0	3,6	3,4	3,3	3,3	100%
Taxes pour utilisation des services publics et du domaine (art 733 hors 7331)	1,2	1,7	1,9	1,7	2,0	2,2	1,0	88%
Taxes sur la publicité (art 7368)	1,0	1,0	0,8	1,0	0,9	0,9	0,0	-4%
Taxe sur les pylônes (art 7343)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	27%
Prélèvement sur les produits des jeux (art 7364)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-100%
Total	88,4	90,7	91,4	93,2	92,5	93,7	5,4	6%

Les autres produits issus des Taxes et Impôts sont globalement en hausse de 6% (5,4M€) sur la période, portés notamment par :

- 1
- L'attribution de compensation est stable pour la Ville de Strasbourg (60.1M€), et l'ensemble des communes de l'EMS.
- 2
- Les revenus liés à la Taxe additionnelle aux droits de mutations ont augmenté de 13% pour atteindre 12,7M€ sur le mandat mais restent très dépendants de l'activité annuelle des ventes immobilières sur la Ville.
- 3
- La Ville a touché le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour la première fois en 2023 avec un montant assez stable jusqu'en 2025 (3,3M€ en 2025).



Etude rétrospective

Rétrospective -
Fonctionnement

Enjeux de la section de fonctionnement – Produits de services (chap 70)

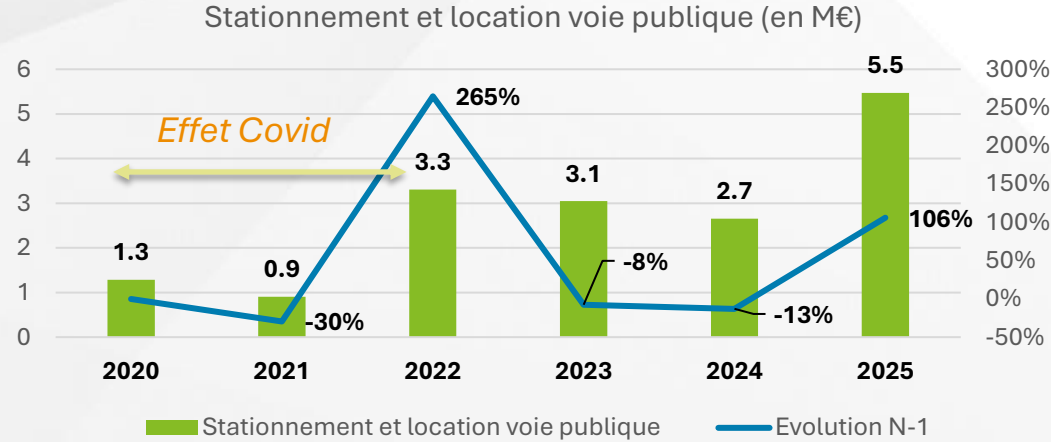
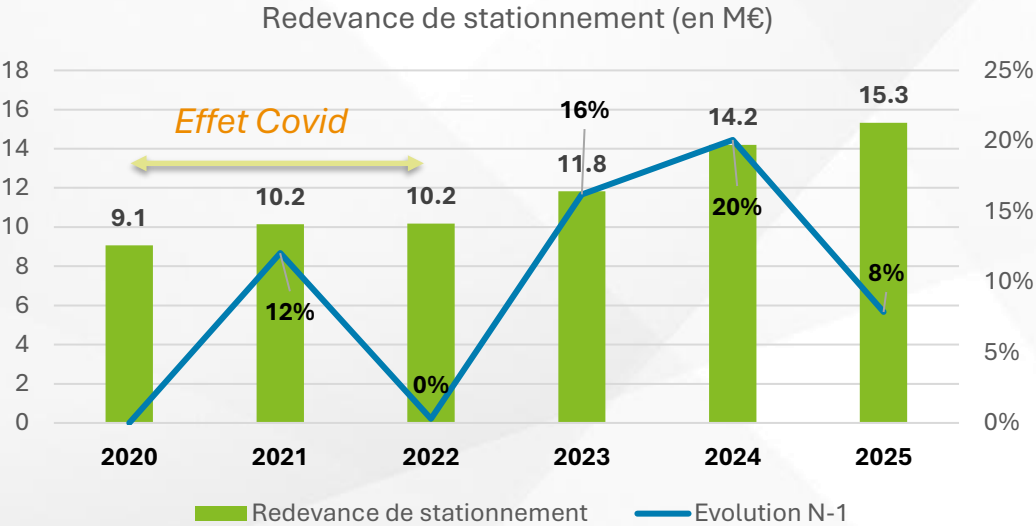
En M€	Compte	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation période	%
Redevance de stationnement	70383	9,1	10,2	10,2	11,8	14,2	15,3	6,3	69%
Redev. services périscolaires et enseign	7067	6,2	8,5	9,0	8,9	9,5	8,8	2,6	43%
Stationnement et location voie publique	70321	1,3	0,9	3,3	3,1	2,7	5,5	4,2	326%
Redevances services à caractère culturel	7062	0,6	1,4	2,0	2,3	2,2	2,3	1,6	252%
Forfait de post-stationnement	70384	1,0	0,7	0,9	0,6	1,0	1,6	0,6	65%
Concessions cimetières (produit net)	70311	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	1,1	0,2	22%
Autres	706888	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	0,6	0,6	-
Autres redevances et recettes diverses	70388	0,4	0,3	0,6	0,6	0,6	0,5	0,2	51%
Coupes de bois	7022	0,3	0,3	0,6	0,7	0,5	0,5	0,3	98%
Produits activités annexes (abonnements)	7088	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	150%
Mise à dispo personnel GFP rattachement	70846	0,0	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	-
Autres droits stationnement et location	70328	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	155%
Remb. frais par d'autres redevables	70878	0,5	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	-0,3	-68%
Mise à dispo personnel autres organismes	70848	0,8	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,7	-90%
Locations de droits de chasse et pêche	7035	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	-21%
Redev. occupat° domaine public communal	70323	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	103%
Locations diverses (autres qu'immeubles)	7083	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-86%
Redevances services à caractère loisir	70632	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6033%
Autres produits agricoles et forestiers	7028	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1166%
Redevances services à caractère sportif	70631	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-89%
Menus produits forestiers	7023	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Autres prestations de services	70688	0,3	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	-0,3	-100%
Produits des services (chap 70)		21,7	24,7	29,0	30,7	33,1	37,5	15,8	73%

Les produits des services sont en forte hausse globalement, portés notamment par les redevances de stationnement, des services périscolaires, des services à caractères culturel et de la location de voie publique (cf Focus slide suivante). **Cependant, et de la même manière que pour les dépenses de fonctionnement, les années 2020 et 2021 sont particulièrement touchées par des effets Covid.** Il convient d’analyser au cas par cas les évolutions les plus matériels.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Focus Redevances (Chap 70)



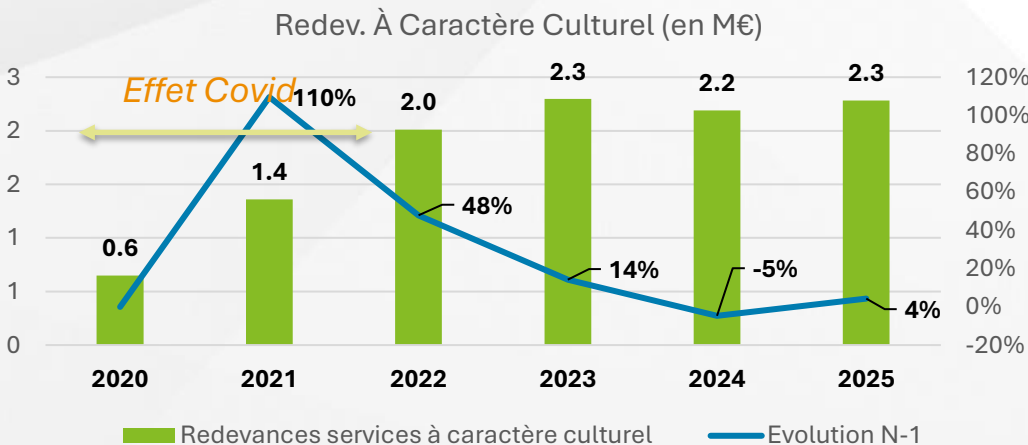
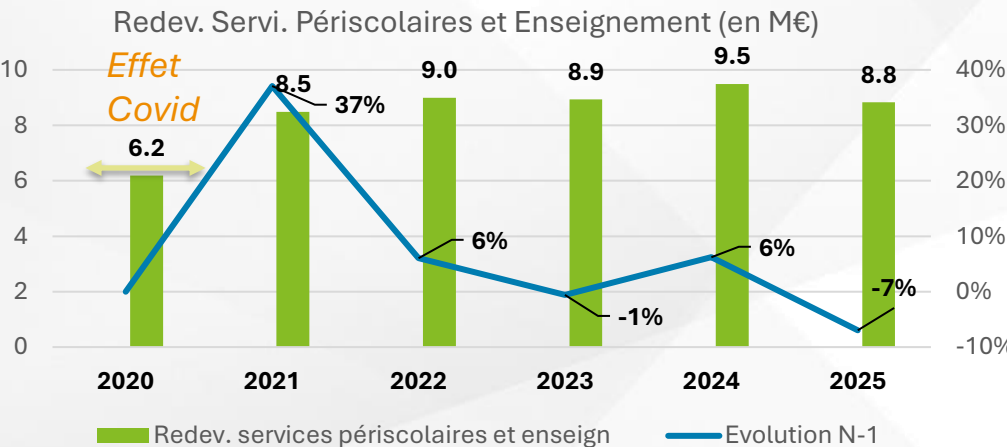
Les variations des recettes de la redevance de stationnement s’expliquent par le retour en 2023 à des niveaux pré-covid. **A compter de 2024, la hausse du forfait résident** (de 15 à 40€/mois au lieu de 15€ pour tous) et l’ouverture du paiement au quartier du Neudorf, engendrent un gain brut estimé à +3,5 M€ sur 3 ans depuis (voir dépenses supplémentaires en chapitre 611).

Les variations des recettes de stationnement et de location de la voie publique s’expliquent par **une difficulté de facturation** et par l’impact du Covid. La Ville de Strasbourg a effectué un effort de rattrapage important des années 2020-2024 sur l’année 2025 expliquant la hausse de 106% (de 2,7M€ en 2024 à 5,5M€ en 2025).



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Focus Redevances (Chap 70)



Les redevances pour les services périscolaires et d'enseignement sont touchées par le Covid particulièrement en 2020 (6,2M€) avant une reprise plus continue des activités dès 2021-2022 (9M€ en 2022).

Les montants reçus entre 2022 et 2025 stagnent globalement. Malgré un effet volume positif (+ de demandes de services), les redevances baissent en 2025 (8,8M€) notamment en lien avec l'instauration en septembre 2024 d'une nouvelle réglementation de tarification. Cette nouvelle tarification prend sa source dans une modification de la prise en compte du revenu fiscal de référence.

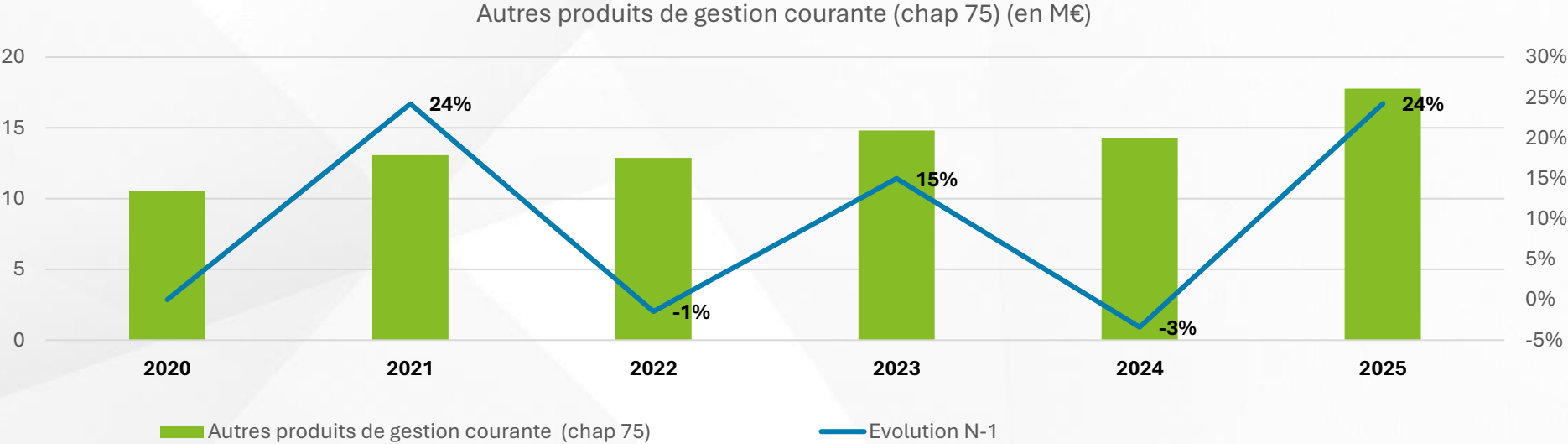
Les redevances à caractère culturel sont elles particulièrement touchées en début de mandat par le Covid (0,6M€ en 2020 contre 2,3M€ en 2025).

La fréquentation des lieux culturels (notamment musées) a retrouvé une activité « normale » en 2023 pour se stabiliser autour de 2,3M€ jusqu'en 2025.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Autres



Autres produits de gestion courante (chap. 75) :

Il s’agit principalement de revenus locatifs, loyers ou redevances immobilières.

Sur la période, **Habitation Moderne** est le principal locataire du parc immobilier strasbourgeois (en tant que gestionnaire locatif), suivi d’autres établissements publics et des revenus de location des jardins familiaux :

En M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total sur 5 ans
HABITATION MODERNE	6.2	8.8	7.1	8.6	9.5	9.0	49.2
SAER STRASBOURG	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	2.7
OPHEA	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.3	1.9
VDS JARDINS FAMILIAUX	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	1.8
PARCUS	0.0	0.1	0.3	0.4	0.4	0.4	1.7



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Autres

En M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produit des cessions d'immobilisations (art 775)	9,9	2,9	17,5	20,0	3,7	9,3
Reprises sur provisions (chap 78 mvt réel)	1,0	0,7	0,3	9,9	5,8	5,2
Produits financiers (chap 76)	2,2	3,0	2,2	2,6	2,2	3,3
Produits exceptionnels (chap 77 hors 775)	3,5	3,9	24,6	2,1	2,7	2,9

1

2

3

4

1 Les principales cessions d’immobilisations entre 2020 et 2025 sont les suivantes



Année	Montant En M€	Libellé
2023	6,9	Archipel Wacken Lot E
2023	6,1	LPA Archipel 2
2025	4,8	Avenue d'Alsace
2023	4,8	Produit de la cession
2022	4,8	Mercure/ Sofitel (partie en actif)
2022	4,2	Rue du Doubs
2020	4,0	Rue de Molsheim
2024	3,7	Archipel Wacken Lot B

- 2 Les reprises sur provisions sont très significatives entre 2023 et 2025. Parmi les plus élevées, figurent les reprises de la provision « Energie » en 2023 (9,3M€), d’une part de la provision « Contentieux Cession Mercure » (4,5M€) en 2025. et de la totalité de la provision Fondation Ungemach (5,3M€) en 2024. Concernant cette dernière, il est à noter que la Fondation Ungemach a été dissoute en 2024 par délibération du 18 mars après des recherches sur son état juridique et son apparente dissolution non officialisée en 1950.
- 3 Les produits financiers sont essentiellement des dividendes touchés par la Ville de Strasbourg dont la majeure partie provient chaque année du réseau RGDS (entre 1,9 et 2,4M€).
- 4 Les produits exceptionnels de la Ville de Strasbourg sont chaque années composés de récupérations de trop perçus auprès d’établissements subventionnés (uniquement la Petite Enfance) entre 1,5 et 3M€. **En 2022, à la suite de la vente des Hotels Mercure Wacken et Centre, la Ville a encaissé 20,9M€ au titre de produits exceptionnels.** Cette vente n’est pas inscrite en compte 775 en l’absence de cession d’actifs et d’une renonciation à la gestion de baux emphytéotiques en lieu et place. Cette demande de comptabilisation exceptionnelle a été explicitement requise par le Service de Gestion Comptable.

An isometric illustration of a cityscape, featuring various buildings, streets, and green spaces, rendered in a light blue and green color palette. The city is viewed from an elevated perspective, showing a grid-like street pattern and a mix of urban and green areas.

Dépenses

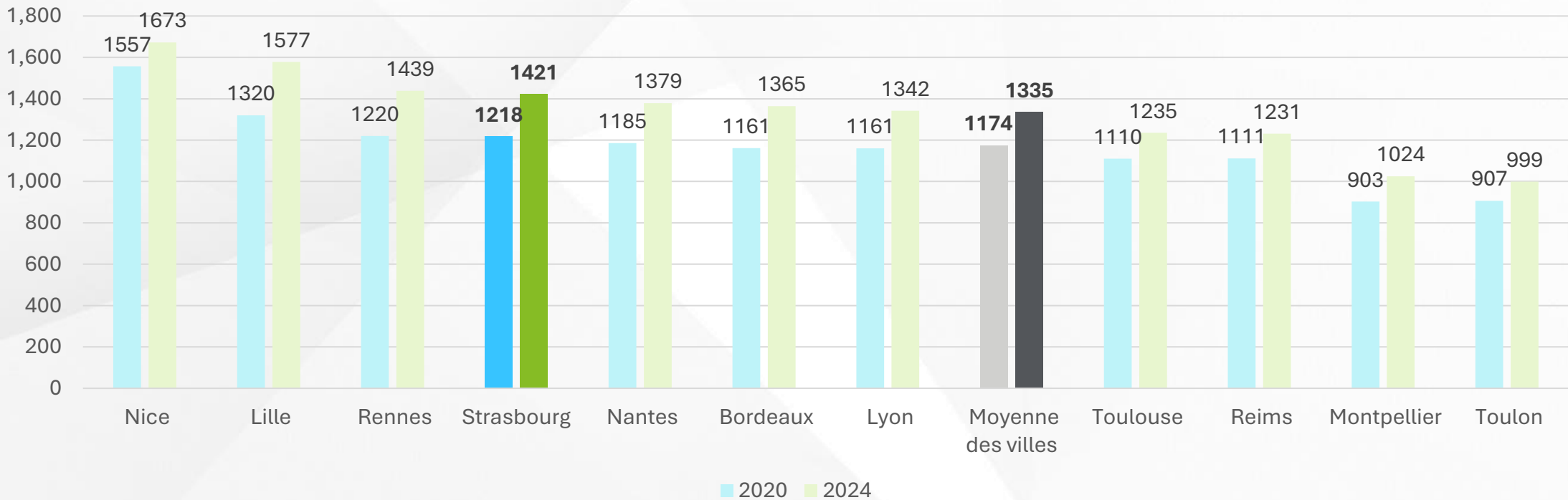


Etude rétrospective

Rétrospective -
Fonctionnement

Synthèse dépenses de fonctionnement et échantillonnage :

Evolution des dépenses de fonctionnement par habitant 2020/2024 (Données OFGL)



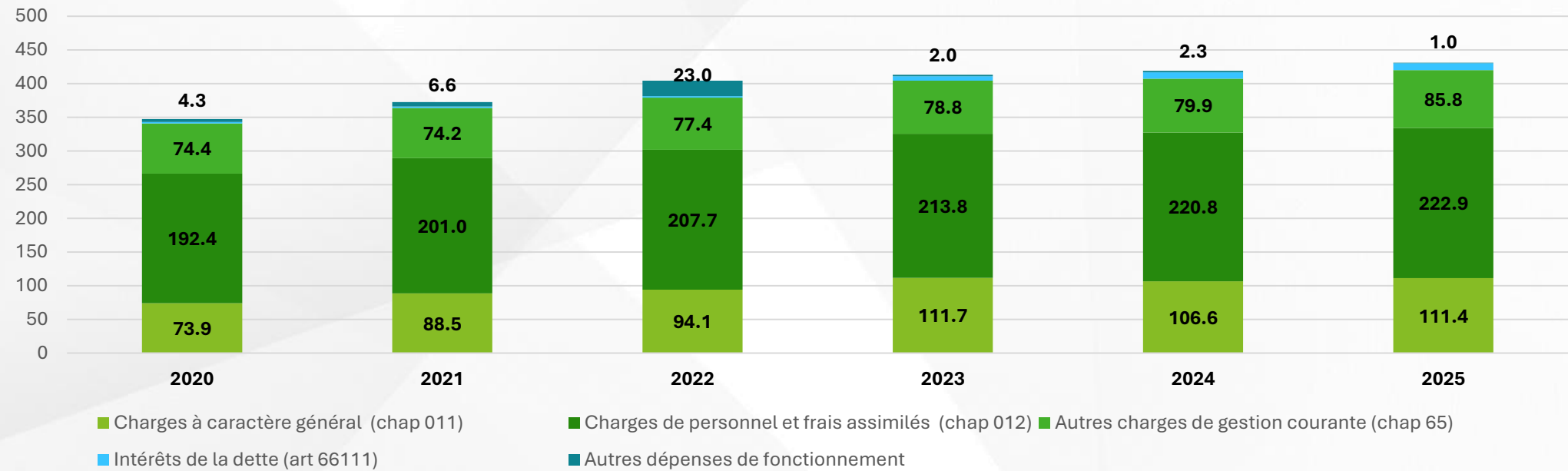
La Ville de Strasbourg suit une évolution de charges de fonctionnement sensiblement supérieure à la moyenne des villes comparées. **Ses charges de fonctionnement par habitant augmentent de 2020 à 2024 de 17% (+203€ par hab), tandis que la moyenne des villes comparées augmente de 14% (+161€ par hab).**



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement (en M€)



+15%4

+16%3

+51%2

1

+24 % sur la
période

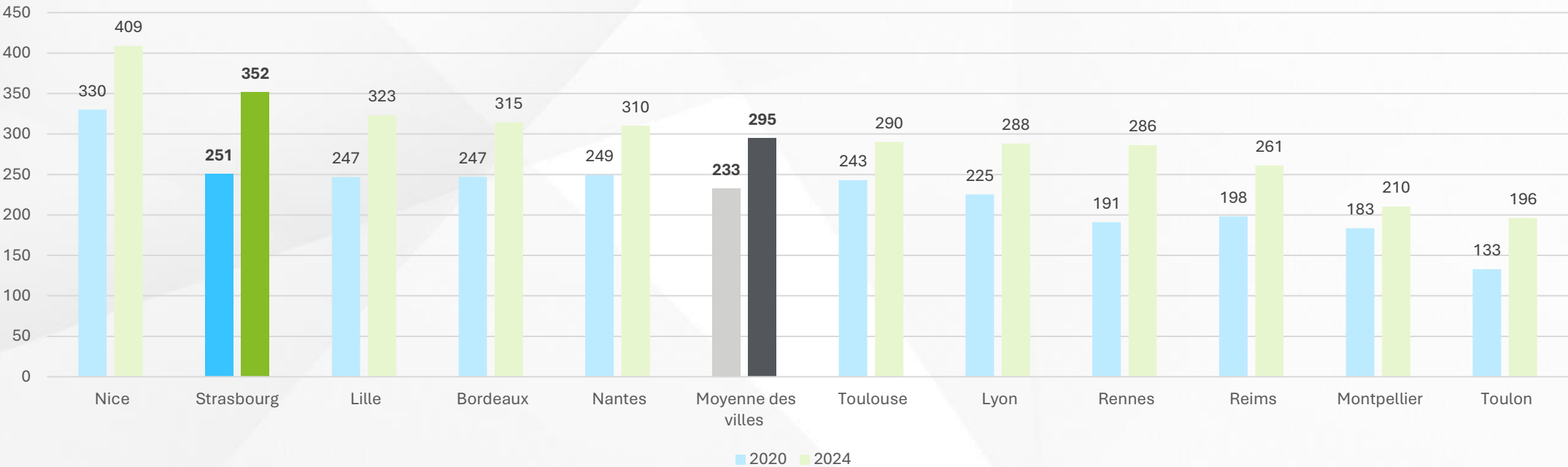
Les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression sur la période, de l'ordre de 24% entre 2020 et 2025 :

- 1 Les Charges à caractère général sont en augmentation continue et importante sur la période (+51%), avec notamment un pic d'évolution entre 2020-2021 et 2022-2023 - cf slides Charges à caractère général
- 2 Les Charges de personnel et frais assimilé sont en augmentation constante sur la période (+16% entre 2020 et 2025) avec des augmentations stables tout le long de la période (entre 3% et 4% hors 2024-2025 -1%) - cf slides Charges de personnel
- 3 Les Autres charges de gestion courante sont également en hausse sur la période (+15%) - cf slides Autres charges de gestion courante
- 4 Les Autres dépenses de fonctionnement concernent principalement les dotations aux provisions, notamment sur l'année 2022 (+20M€) - Cf slides Autres dépenses de fonctionnement



Enjeux de la section de fonctionnement – Charges à caractère général

Evolution des charges à caractère général par habitant 2020/2024 (Données OFGL)



La comparaison de l'évolution des charges de fonctionnement entre les différentes villes de l'échantillon met en avant les éléments suivants :

- Les charges de la Ville de Strasbourg ont progressé de 40% entre 2020 et 2024, contre 27 % en moyenne pour les villes comparées ;
- Elles s'établissent en 2024 au deuxième rang le plus élevé de l'échantillon.



Enjeux de la section de fonctionnement – Charges à caractère général

Charges à caractère général par famille de comptes – en M€

Racine de comptes	Famille de comptes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation	%
604	Achats d'études, prestations de services	5,0	7,6	8,8	9,2	10,3	10,7	5,7	114%
606	Achats non stockés de matières et fournitures	17,0	17,8	21,7	37,7	26,4	26,8	9,8	57%
611	Contrats de prestations de services	3,8	4,2	3,8	4,1	5,3	6,8	3,1	81%
612	Redevances de crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	-100%
613	Locations	2,9	4,5	4,6	5,2	4,5	4,8	1,9	64%
614	Charges locatives et de copropriété	1,0	0,9	1,4	1,4	1,1	1,7	0,8	82%
615	Entretien et réparations	8,9	9,8	9,7	10,2	10,6	11,3	2,4	27%
616	Primes d'assurance	0,7	0,7	0,7	0,8	1,0	1,6	0,9	130%
617	Études et recherches	0,1	0,2	0,3	0,1	0,4	0,2	0,0	19%
618	Divers	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,2	0,2	269%
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6,6	8,4	8,8	8,9	10,4	10,1	3,4	52%
623	Publicité, publications, relations publiques	1,9	1,9	2,2	3,3	3,2	2,9	1,0	55%
624	Transports de biens et transports collectifs	0,6	1,2	1,5	1,3	1,3	1,3	0 667	111%
625	Déplacements et missions	0,5	0,9	1,3	0,1	0,1	0,1	-0,4	-81%
627	Services bancaires et assimilés	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	81%
628	Divers	21,2	27,0	25,1	25,1	26,8	29,2	8,0	38%
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	2,5	2,3	2,6	2,7	3,3	2,0	-0,5	-18%
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	1,1	0 861	1,4	1,3	1,0	1,5	0,4	40%
	Total Charges à caractère général	73,9	88,5	94,1	111,7	106,6	111,4	37,5	51%

Le chapitre 011 marque une hausse sur la période de revue (+51%) **mais est marqué par de nombreux évènements relativisant ce chiffre important** (Effet COVID-19, Guerre en Ukraine et montée des prix des énergies, ...).

Nous allons notamment revenir dans les slides suivantes sur les familles de comptes avec les montants et évolutions les plus matériels (surlignés en bleu).



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Charges à caractère général

604 – Achats d’études, prestations de services

Les achats d’études et prestations de services s’élèvent à 5 M€ en 2020 et à 10,7 M€ en 2025, soit une augmentation de 5,7 M€ sur la période, correspondant à une progression globale de +114 %.

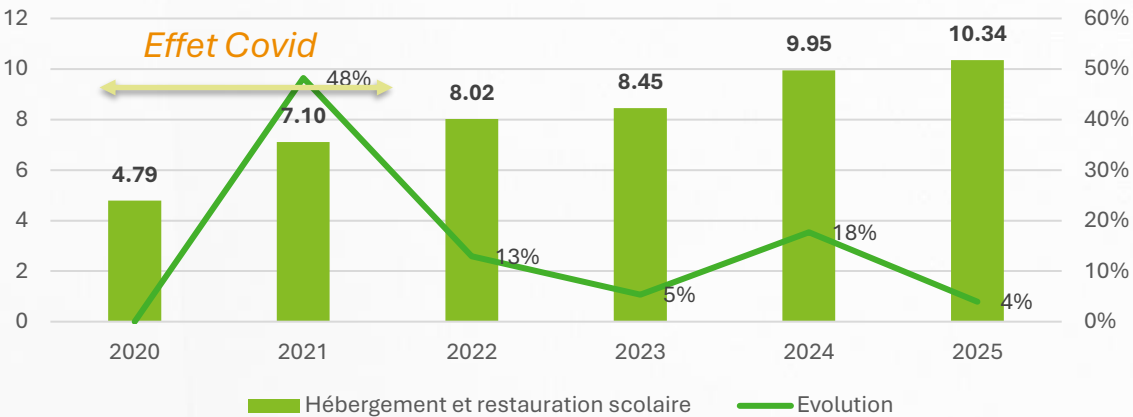
Les effets de ces augmentations sont à impacter sur les achats de denrées en restauration scolaire. Hors effet Covid, ces dépenses progressent de 40% entre 2021 et 2025, sur la restauration notamment, portées à parts quasi égales par un effet prix et un effet volume.

606 – Achats non stockés de matières et fournitures

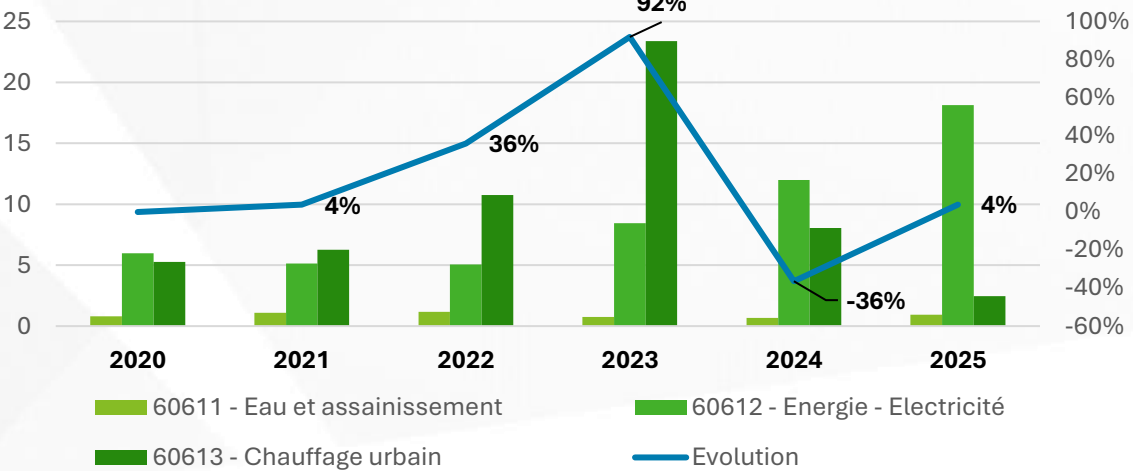
Les achats non stockés de matières et fournitures s’élèvent à 17 M€ en 2020 et à 26,8 M€ en 2025, soit une augmentation de 9,8 M€ sur la période, correspondant à une progression globale de +57 %.

Cette augmentation est largement due à l’augmentation des coûts de l’énergie entre 2022 et 2024 à la suite de la Guerre en Ukraine. La Ville (et l’EMS) a du renégocier ses contrats énergétiques sur l’année 2022 avec des impacts de coûts entre gaz et électricité multipliés par 2 à 3 entre 2022 et 2024.

Focus sur l’évolution des dépenses d’hébergement et de restauration scolaire



Evolution des dépenses en énergie (En M€)





Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Charges à caractère général

611 – Contrats de prestations de services

Les contrats de prestations de services s’élèvent à 3,8 M€ en 2020 et à 6,8 M€ en 2025, soit une augmentation de 3,1 M€ sur la période, correspondant à une progression globale de +81 %. Cette augmentation est notamment due aux liens financiers avec le délégataire stationnement Indigo. Sa rémunération augmente notamment en 2024 de 0,9 M€ en raison de la hausse des recettes (à la suite de l’augmentation des prix du stationnement voirie dont il est le perceuteur). En 2025, une nouvelle hausse des montants alloués à Indigo est enregistrée (+0,7 M€) par rapport à 2024 en raison du solde de rémunération du délégataire avant la fin de sa délégation.

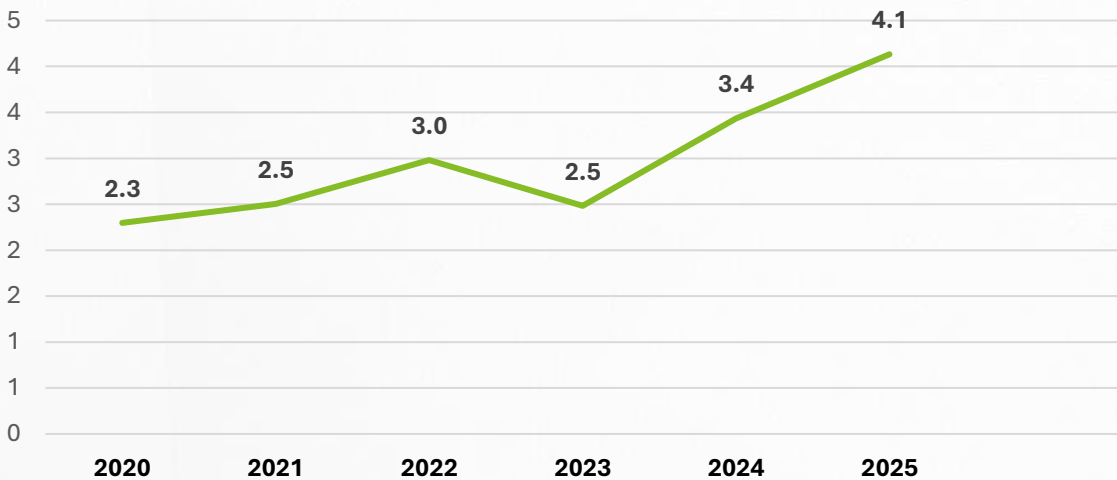
615 – Entretien et réparations

Les charges d’entretien et réparations s’élèvent à 8,93 M€ en 2020 et à 11,3 M€ en 2025, soit une augmentation de 2,4 M€ sur la période, correspondant à une progression globale de +27 %.

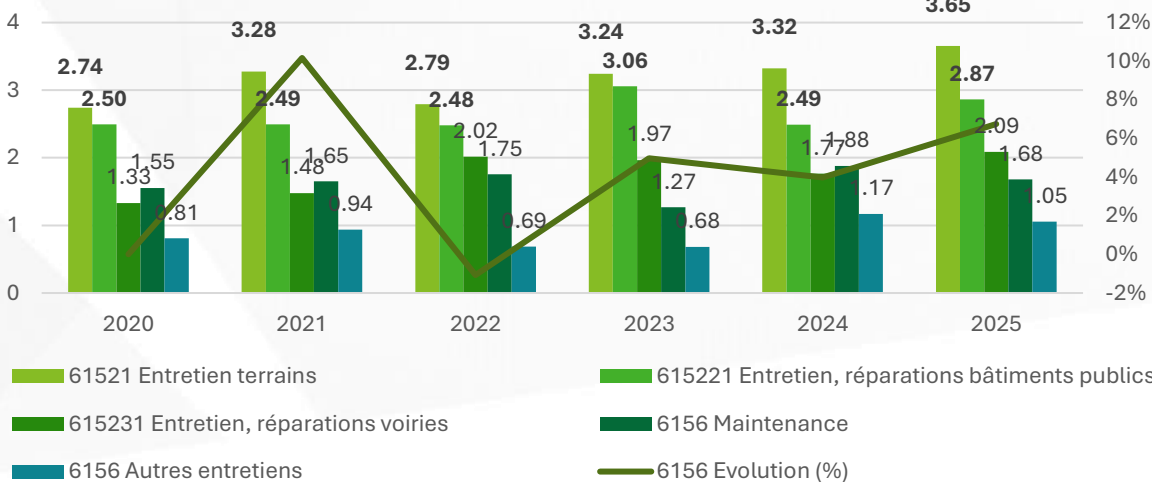
Les augmentations sont expliquées en grandes parties par les comptes d’entretien terrains dont espaces verts (+0,9 M€, 3,6M€ en 2025), et d’entretien/réparation des bâtiments publics (+0,4 M€, 2,9M€ en 2025), composant la majorité des dépenses du 615 sur l’ensemble des exercices. Une hausse des dépenses en entretien, réparations voiries, (+0,8 M€, 2,1 M€ en 2025) impacte également l’évolution globale des 615. Ces variables sont sujettes sur la période à l’inflation et à la revalorisation de certains marchés (notamment le marché de nettoyages des écoles).

Rétrospective -
Fonctionnement

Charges Indigo (Prestataire Stationnement) (en M€)



Evolution des dépenses d'entretien et réparations (en M€)





Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Charges à caractère général

622 – Rémunérations d’intermédiaires et honoraires

Les rémunérations d’intermédiaires et honoraires s’élèvent à 6,6 M€ en 2020 et à 10,1 M€ en 2025, soit une augmentation de 3,44 M€ sur la période, correspondant à une progression globale de +52%.

La hausse du solde du 622 à travers les exercices s’explique majoritairement par les dépenses passées au 6228 (schéma présenté ci-contre), regroupant divers projets ayant nécessité des montants de plus en plus importants, à l’image des dépenses pour le marché de Noël (330 K€ en 2021 vs 1,2 M€ en 2025), classe découverte (550 K€ en 2020 vs 930 K€ en 2025), service innovation & transformation numérique, apparaissant en 2025 pour 476 K€.

Le pic de 2024 résulte d'un concours de facteurs ponctuels ou amenés à disparaître : les animations *Capitale mondiale du livre*, le nettoyage des marchés d'approvisionnement (fortement réduit dès 2025), la gestion du Shadok par facturation, la communication autour du marché de Noël, ainsi que la mise en place d'une veille territoriale en faveur des personnes âgées.

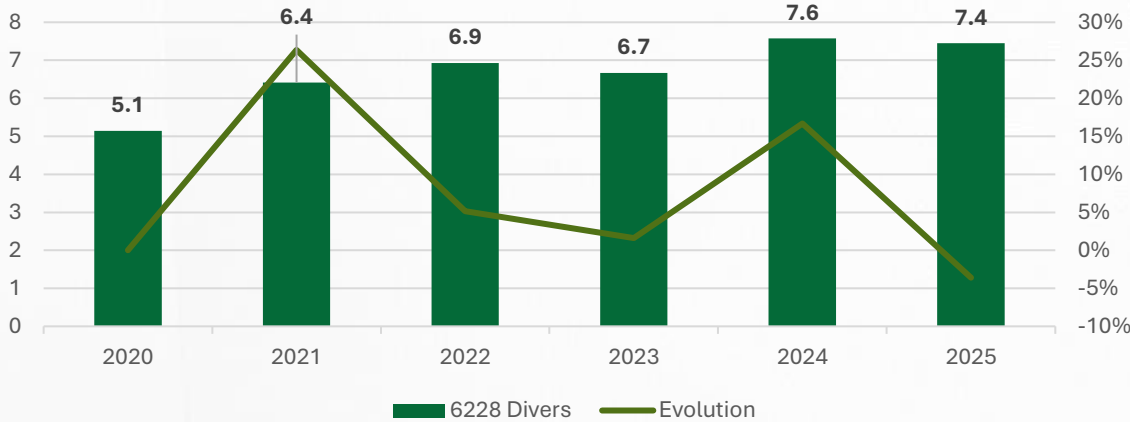
628 – Divers

Les charges « Divers » s’élèvent à 21,2 M€ en 2020 et à 29,2 M€ en 2025, soit une augmentation de 8 M€ sur la période, correspondant à une progression globale de +38 %.

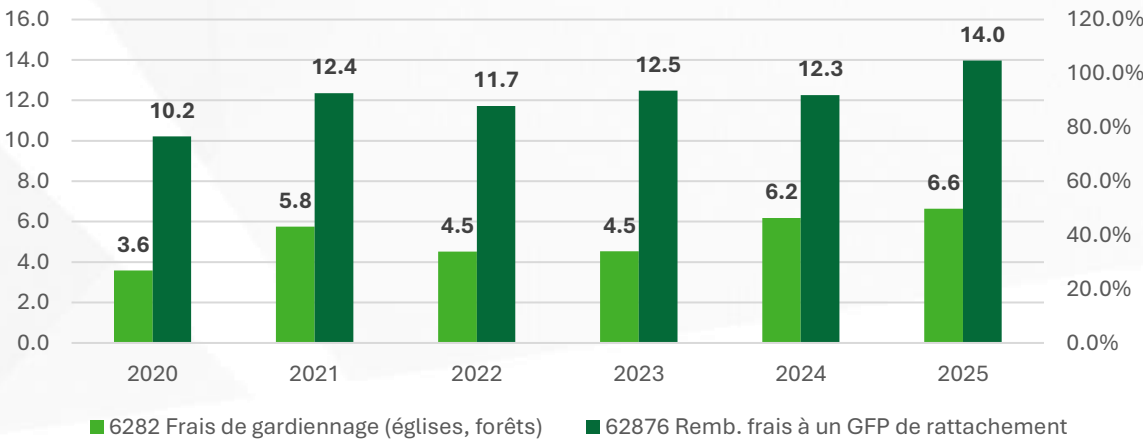
Les deux postes de dépenses les plus importants dans le cadre de l’évolution de cet ensemble sont les frais de gardiennage et les remboursements de frais à un GFP de rattachement. Les frais de gardiennage évoluent de 3,6 M€ en 2020 à 6,6 M€ en 2025. Outre un effet covid en 2020, et un premier rebond en 2021 (+2,2M€ en 2021 pour atteindre 5,8M€), les frais de gardiennage ont augmenté avec les attentes de sécurité renforcées dans le cadre du marché de Noël et de demandes croissantes des services (rues écoles, kermesses, CSC, ...). Les marchés afférents au gardiennage ont également été renouvelés en 2023 (impact dès 2024) avec des coûts moyens à la hausse.

Les remboursements pour les dépenses informatiques à l’EMS (responsable exclusif) passent eux de 10,2M€ en 2020 à 14M€ en 2025 avec une première hausse de près de 2,2M€ entre 2021 et 2022 puis une nouvelle hausse de 1,7M€ entre 2024 et 2025. Il s’agit principalement de remboursements en lien avec les dépenses informatiques pour 10,5M€ en 2025.

Evolution des rémunérations d’intermédiaires et honoraires (en M€)



Evolution des frais de gardiennage et des remboursements à un GFP de rattachement (en M€)

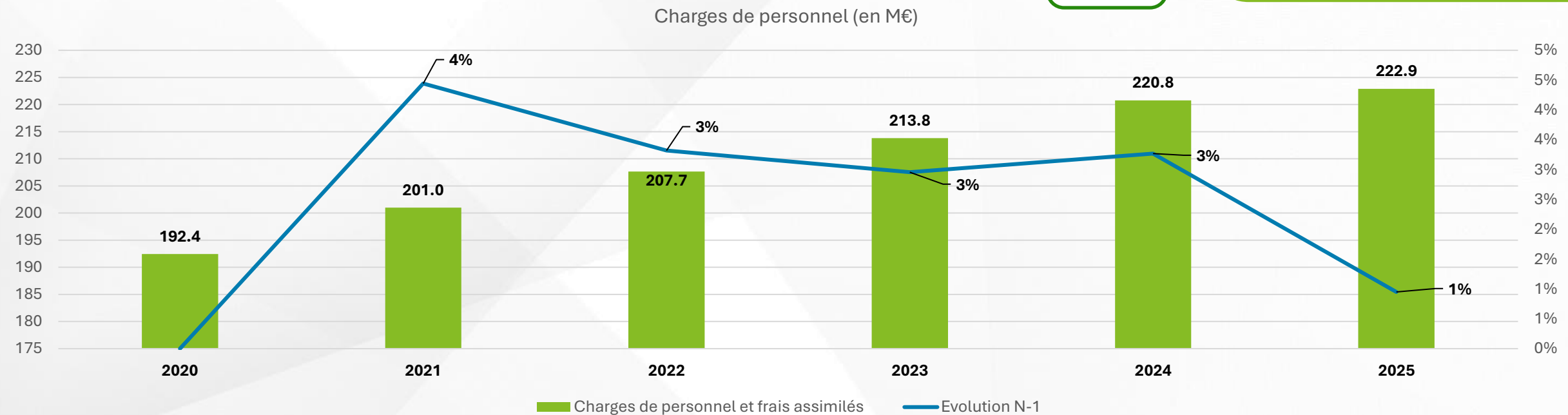




Etude rétrospective

+16% sur la période

Rétrospective - Fonctionnement



Les charges de personnel de la Ville de Strasbourg **ont évolué de 16% sur la période** (de 192,4M€ en 2020 à 222,9M€ en 2025).

Les revalorisations de la valeur du point d'indice constituent un moteur central de hausse de la masse salariale :

- **au 1er juillet 2022**, le point d'indice est revalorisé de **+3,5 %** pour l'ensemble des agents publics (**+5,2M€** en 2022, **+ 4,5M€** d'effet de report en 2023) ;
- **au 1er juillet 2023**, il est à nouveau revalorisé de **+1,5 %** (**+2,4M€** en 2023, **+ 2,4M€** d'effet de report en 2024)
- Rehaussement complété **au 1er janvier 2024 (+3M€)**

Sur la période, la **progression des charges de personnel est aussi portée par un renchérissement des charges sociales**, avec une hausse marquée en 2025 : le taux de cotisation vieillesse employeur à la CNRACL progresse par paliers de 3 %, générant un surcoût d'environ 4,8 M€ en 2025, auquel s'ajoute une augmentation d'environ 1 % des charges URSSAF

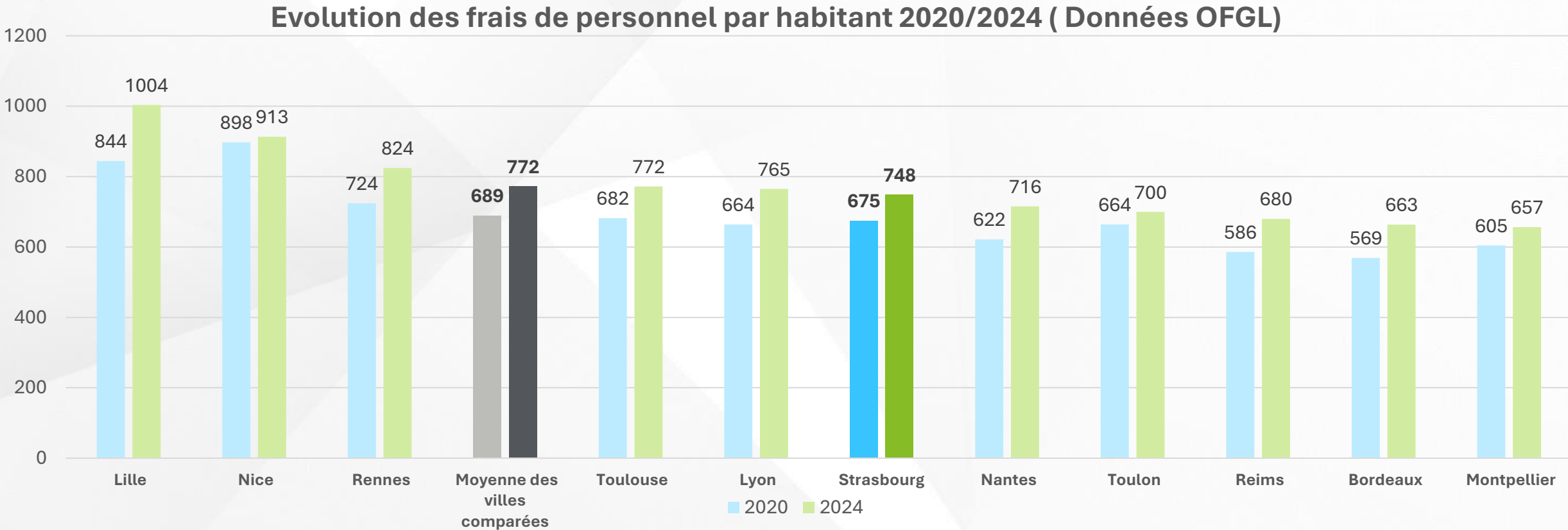


En raison de la nature particulière des relations Eurométropole-Ville concernant les charges de personnel et notamment du fonctionnement de sa commission mixte paritaire, les variations en termes d'effectifs et de catégorie d'agents seront ainsi analysées dans le cadre de l'audit de l'Eurométropole de Strasbourg.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Charges de personnel



L'évolution de la masse salariale de la Ville de Strasbourg suit une évolution proche de la moyenne des villes comparées dans notre échantillon : sur la période 2020 – 2024, **ses frais de personnel par habitant augmentent de 11% entre 2020 à 2024 , tandis que la moyenne des villes comparées augmente 12%.**



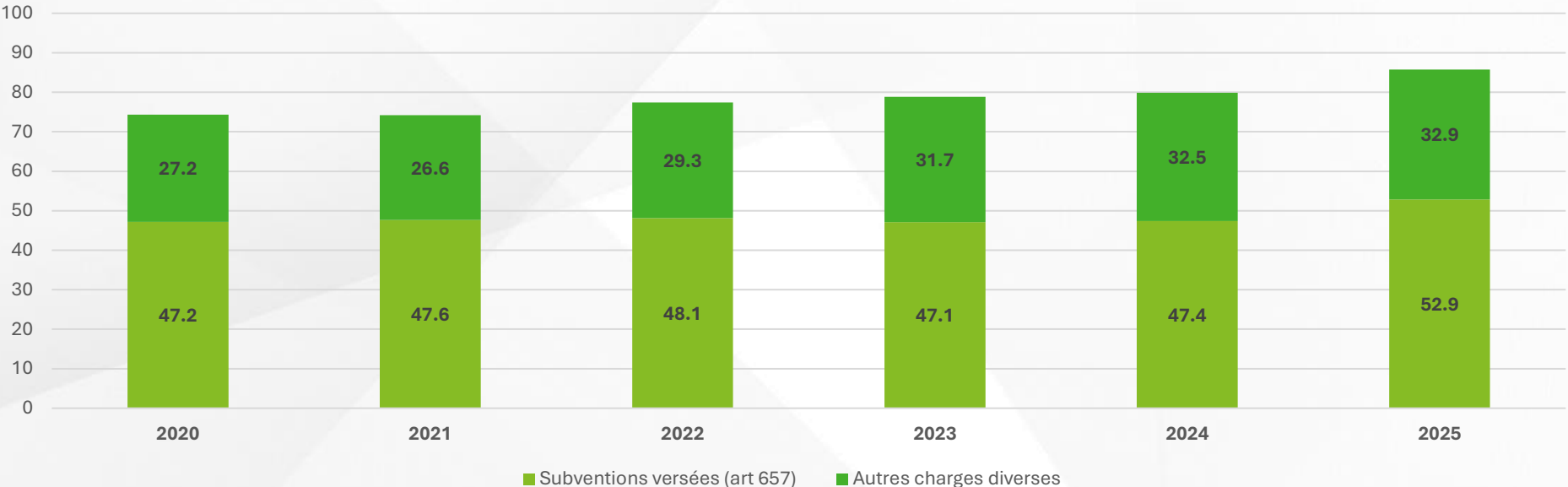
Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Autres charges de gestion courante (chap. 65)

+15% sur la période

Rétrospective -
Fonctionnement

Autres charges de gestion courante (Chap 65- en M€)



2 +21% sur la période

1 +12% sur la période

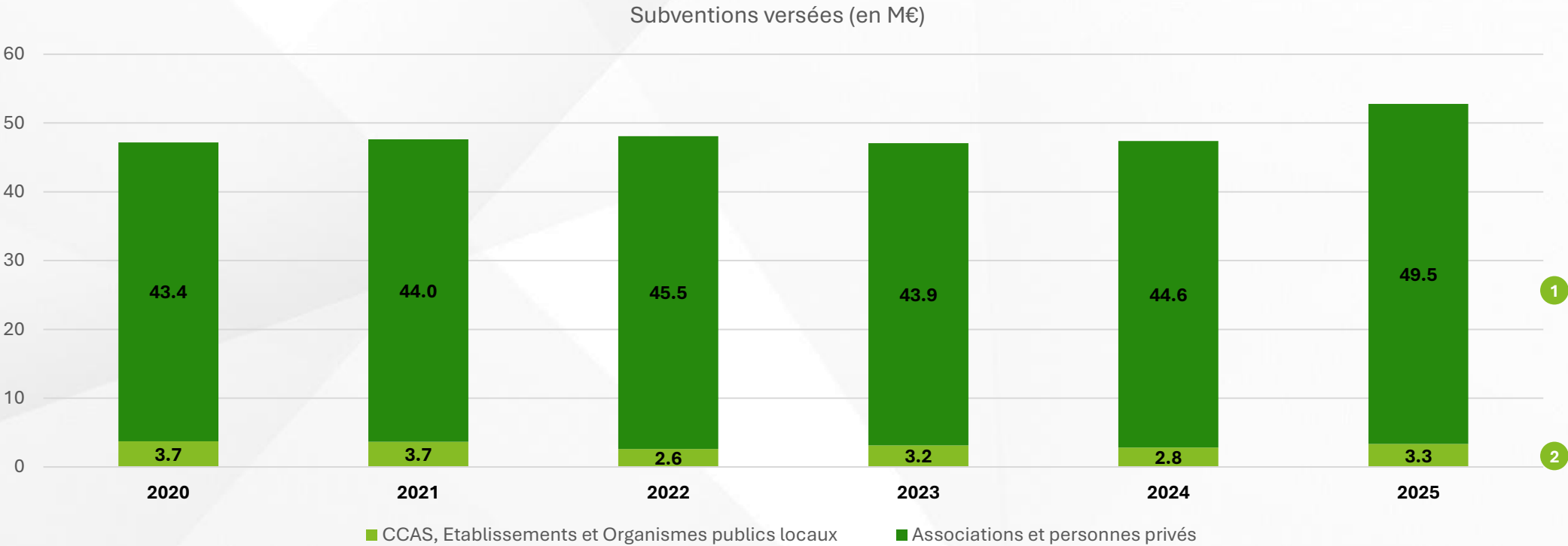
Les autres charges de gestion courante sont en progression sur la période de près de 15%, leur évolution résulte de la progression des 2 chapitres suivants :

- 1 Les subventions versées (+12 % sur la période) – cf slides Subventions versées
- 2 Les Autres charges diverses (+21% sur la période) – cf slides Autres charges diverses



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Subventions versées



- 1 Les subventions attribuées à des associations et personnes privées représentent 93% de l'ensemble observée en 2025 (cf slide suivante).
- 2 Les subventions aux CCAS, Etablissements et Organismes publics locaux représentent 7% des subventions versées (cf slide Focus – CCAS- EPL et OPL).



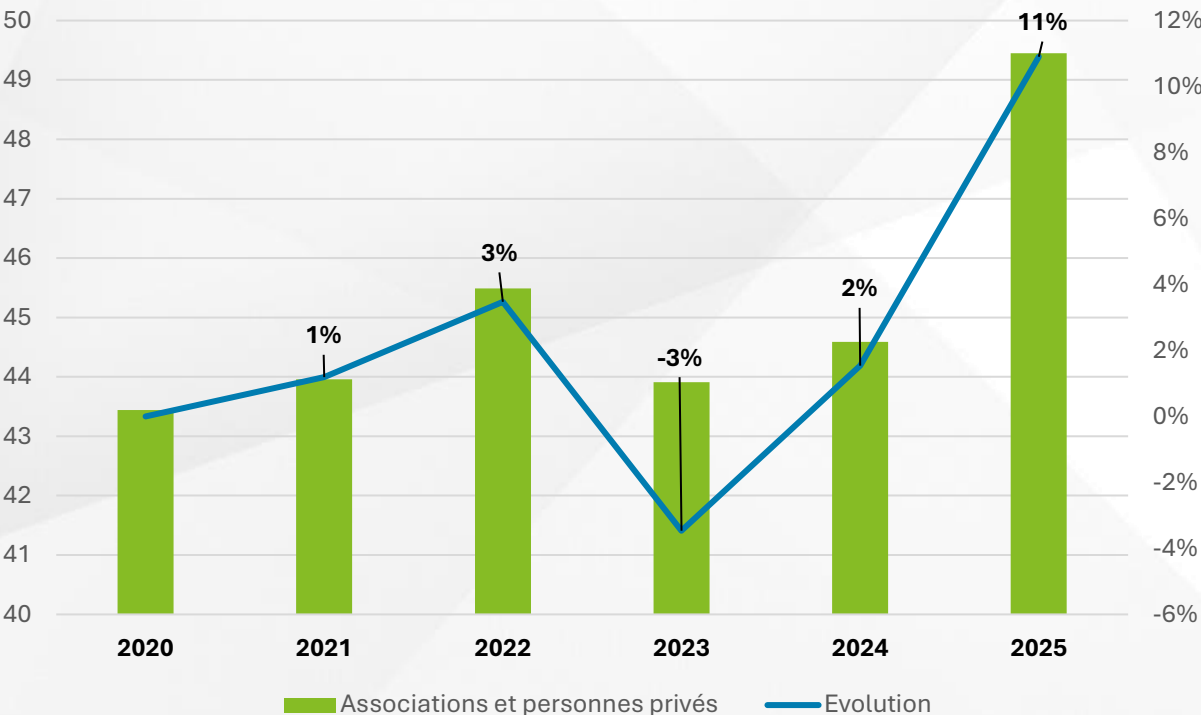
Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Subventions versées

Ville de Strasbourg : 151 €/hab
Moy. Villes comparées : 117 €/hab
(Données OFGL 2024)

Rétrospective -
Fonctionnement

Focus Subventions Associatives et privées (en M€)



+14% sur la
période

Les subventions versées aux associations et personnes privées sont globalement en hausse sur la période (+14%) portées par un pic d'augmentation de 11% en 2025.

Cette augmentation en 2025 s'explique principalement par un désengagement partiel de la CAF dans son soutien au secteur de la petite enfance ayant conduit la Ville à renforcer sa contribution (+4,5 M€). La Ville de Strasbourg a notamment compensé la différence constatée entre les subventions 2024 et 2025 de la CAF. Cette différence est principalement due à la baisse du taux d'occupation des entités Petite Enfance sans pour autant observer de diminution des effectifs.

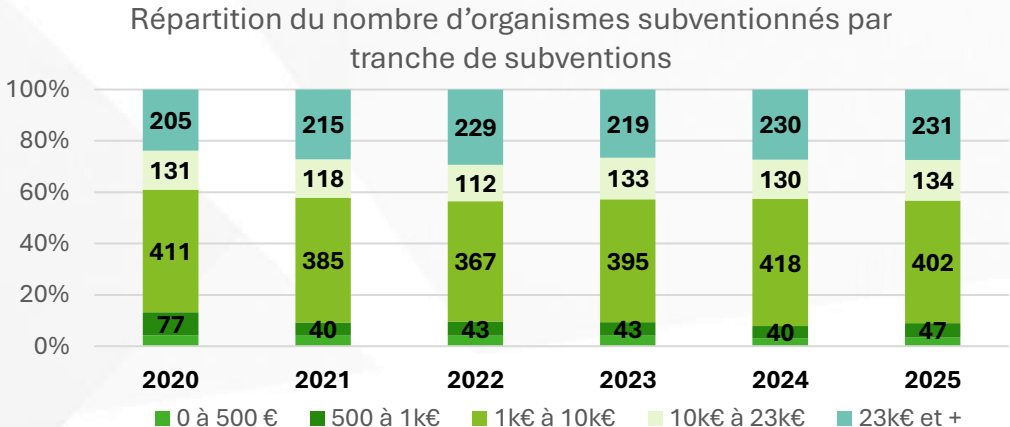
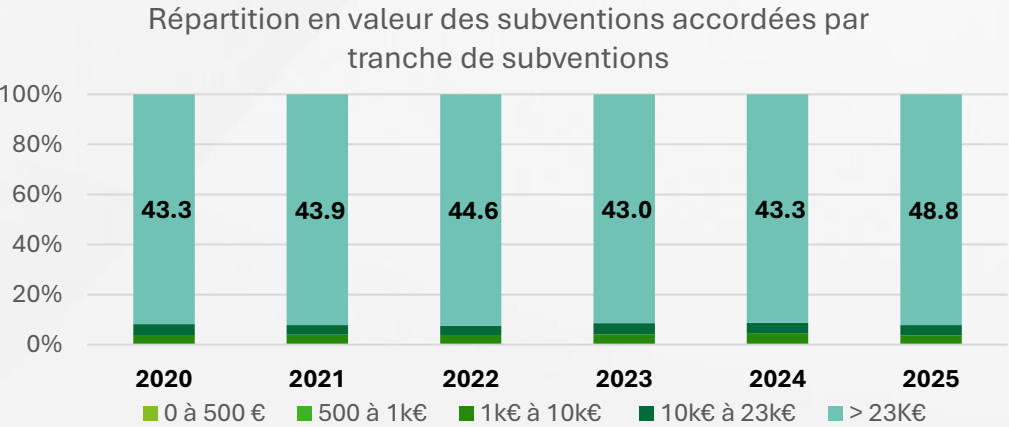
Les autres thématiques de subventions sont en augmentation légères sur la période globale (3%)



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Top 10 des subventions

Top 10 des subventionnés sur le mandat (en M€)	Catégorie	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation	%
ACTION SOCIALE BAS RHIN	Petite enfance & Famille	4,9	5,1	4,8	4,0	3,7	5,8	0,9	18%
ASSOC GESTION EQUIPEMENTS SOCIAUX	Petite enfance & Famille	2,5	2,7	3,0	2,7	2,6	3,7	1,2	46%
MAILLON	Culture & Art	2,4	2,4	2,5	2,4	2,5	2,5	0,1	4%
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	Action sociale & Services communs	1,6	1,6	1,9	2,5	2,3	2,2	0,6	36%
TJP	Culture & Art	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	0,0	-3%
POLE SUD	Culture & Art	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1	1,1	0,0	-1%
EDIFIS	Jeunesse	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,0	-4%
CULTURELLE DES FOSSES DES TREIZE	Petite enfance & Famille & Jeunesse	0,9	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	0,1	9%
FONDATION OEUVRE NOTRE DAME	Culture & Art	1,7	1,6	0,3	0,2	0,0	0,6	-1,1	-64%
FEDERATION DE CHARITE CARITAS ALSACE	Action sociale & Service commun	0,1	0,3	0,8	0,9	0,9	1,3	1,2	1558%
Total		17,4	18,1	17,6	16,9	16,2	20,3	2,9	17%

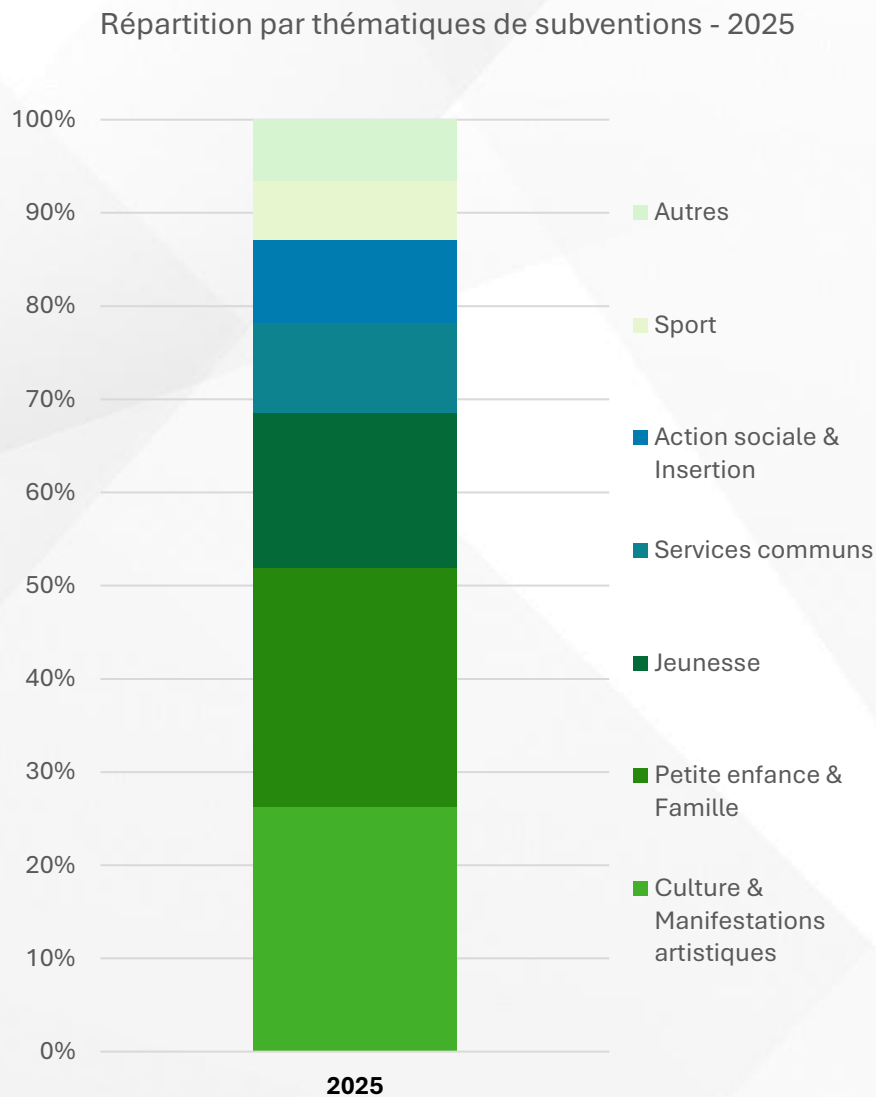


Les organismes subventionnés ayant touché 23 k€ ou plus représentent 92 % des enveloppes de subventions accordées.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Subventions versées par thématiques



Les secteurs de la culture, de la petite enfance et de la jeunesse captent 68% du total des subventions.

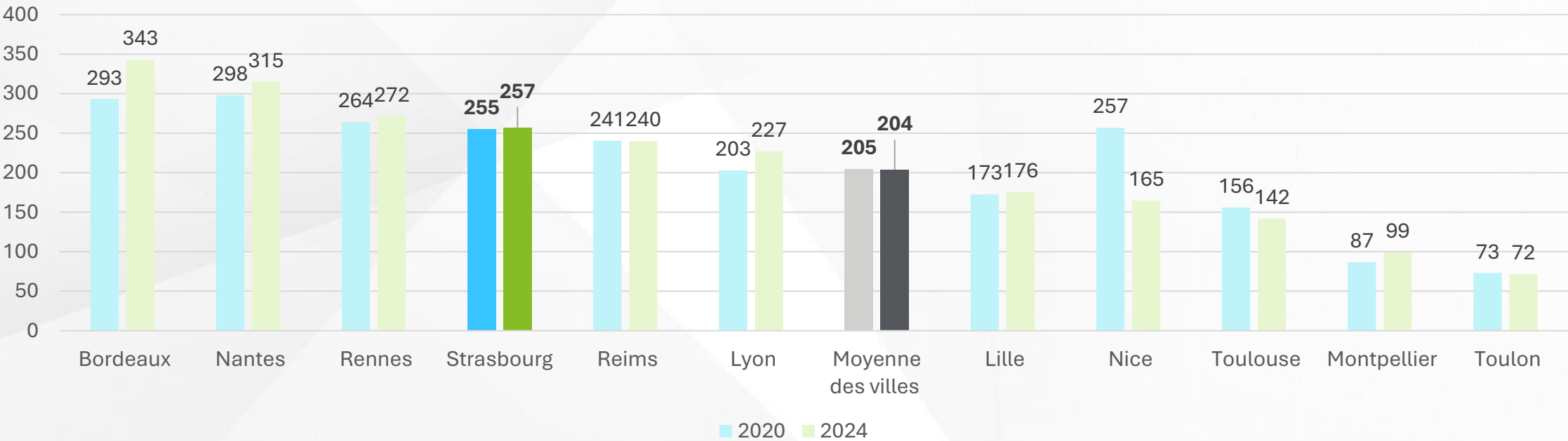
La répartition par thématique est relativement stable entre le début et la fin du mandat.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Subventions versées

Evolution des dépenses d'intervention par habitant 2020/2024 (Données OFGL)



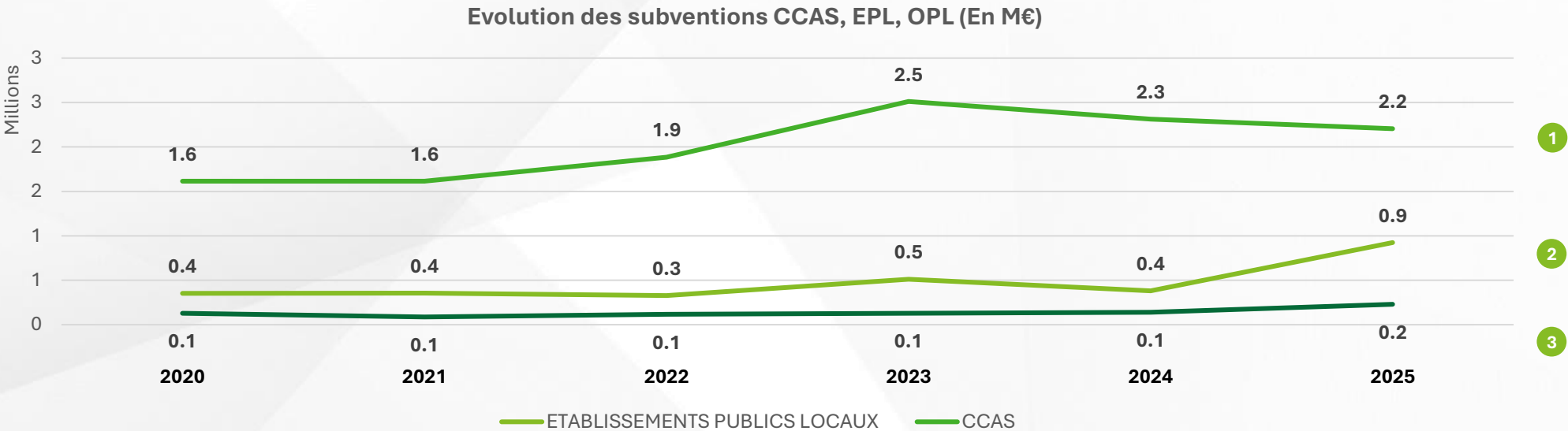
L'analyse comparée de l'évolution des dépenses d'interventions met en évidence les éléments suivants :

- Rapportées au nombre d'habitants, les dépenses d'intervention de la Ville de Strasbourg sont stables sur la période ;
- La Ville de Strasbourg se situe au 4^{ième} rang pour son volume de dépenses d'intervention par rapport à l'échantillon comparé.



Etude rétrospective

Enjeux de la section de fonctionnement – Focus – CCAS, EPL et OPL



- 1 Les subventions pour le CCAS progressent fortement sur la période 2020-2023 (+0,9M€), avant de décroître légèrement sur les 2 derniers exercices (-0,3M€), pour atteindre une hausse globale sur ces 5 dernières années de 0,6M€.
- 2 Les subventions aux Etablissements Public Locaux sont stables sur la période hors 2025. L'année 2025 est en effet marquée par une écriture de subvention d'équilibre à l'œuvre Notre Dame pour 0,6M€.
- 3 Les subventions vers les Organismes Publics Locaux (Unistra, INSP, Hôpital, CAF, Chambre d'Agriculture) sont en augmentation sur 2025 (+0,1M€).



Etude rétrospective

Rétrospective -
Fonctionnement

Enjeux de la section de fonctionnement – Autres charges de gestion courante



Les Autres charges de gestion courante évoluent de 27,2M€ en 2020 à 32,9M€ en 2025 (+5,7M€, 21%).

Elles se composent notamment des Autres participations de la Ville dont les plus élevées sont relativement stables sur le mandat (Orchestre Philharmonique, Opéra National du Rhin, HEAR, Bain Publics à partir de 2021).

Les subventions aux écoles privés sont également en légère hausse depuis 2020. En isolant le Top 15 des autres participations, l'échantillon progresse de 11% (2,6M€) portée notamment par la concession des Bains Publics.

(En M€)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation	
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG	9.9	8.7	9.9	10.1	9.7	9.7	-0.2	-3%
OPERA NATIONAL DU RHIN	7.1	7.1	7.1	6.9	6.9	6.9	-0.2	-2%
HAUTE ECOLE DES ARTS DU RHIN	5.6	5.6	5.6	5.0	5.5	5.5	-0.1	-3%
BAINS PUBLICS		0.3	1.7	1.9	1.8	1.8	1.8	-
ASSO DE GESTION SAINTE ANNE	0.4	0.4	0.4	0.5	0.7	0.7	0.2	59%
PROVIDENCE DE RIBEAUVILLE	0.4	0.4	0.4	0.4	0.6	0.6	0.2	52%
CES CONSEIL PROTEST EDUC STRASBOURG	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.1	-
COMMUNE DE STRASBOURG	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.1	22%
INSTITUTION NOTRE DAME DE SION	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.4	0.2	66%
COLLEGE EPISCOPAL SAINT ETIENNE	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.1	56%
ASSOC NOTRE DAME DES MINEURS	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.1	47%
ASSO DE GESTION DOCTRINE CHRETIENNE	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.3	0.2	200%
FONDATION D AUTEUIL	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0	32%
ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.2	173%
Total TOP 15	25.0	24.1	26.8	26.8	27.6	27.6	2.6	11%

Les autres comptes du Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes sont notamment afférents aux racines 651, 652, 653, 654 et 655 et concentrent **des secours et dots** en hausse sur le mandat (1,5M€ en 2020, 4M€ en 2025 dont 2,6M€ dues à un changement d'imputation comptable). Ces augmentations sont dues à une croissance continue des bénéficiaires demandeurs et aux évolutions de critères d'attribution des aides décernées par la Ville de Strasbourg.



Etude rétrospective

Rétrospective -
Fonctionnement

Enjeux de la section de fonctionnement – Autres dépenses de fonctionnement – Hors intérêts et charges financières



En M €	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges exceptionnelles hors cessions (chap 67)	2,8	4,5	2,6	0,2	0,3	0,4
Dotations aux provisions (chap 68 mvt réel)	9,8	1,9	20,0	1,0	0,7	0,3

- Les montants en charges exceptionnelles concernent principalement l’aide alimentaire aux comptes 673 (1,8M€ en Moyenne entre 2020 et 2022) ainsi que les aides aux CCAS aux comptes 674 (1,3M€ en 2021). Ces aides ont été transférées vers les comptes 65 lors du passage à la M57 en 2023.
 - La Ville de Strasbourg a comptabilisé en 2022 deux provisions de 9,3M€ (18,6M€ au total) :
 - 1) 9,3 M€ de provision liée à l’hôtel Mercure Wacken faisant suite à une procédure de contestation d’un promoteur immobilier portant sur la délibération de 2019. La Ville a provisionné le produit à 80% (sur la base d’une analyse juridique interne). La provision a été reprise de moitié en 2025 puis en 2026 avec les rejets en première instance, appel et cassation.
 - 2) 9,3 M€ de « provision » pour couvrir le pic du coût de l’énergie attendu sur 2023* (cf Slides Charges à caractère général). La provision a été reprise entièrement en 2023. Au regard de notre appréciation du règlement comptable M57, nous n’aurions pas retenu, dans le cadre d’une mission de certification des comptes, le principe de constitution d’une provision visant à anticiper une éventuelle hausse des coûts liés à l’énergie.
- Ces provisions ont deux incidences importantes :
- Elles neutralisent sur 2022 le résultat des produits exceptionnels vu plus haut (Impact sur l’épargne brute)
 - Elles lissent cette même recette sur plusieurs années via les reprises de provision (Impact sur les recettes et sur l’épargne brute)

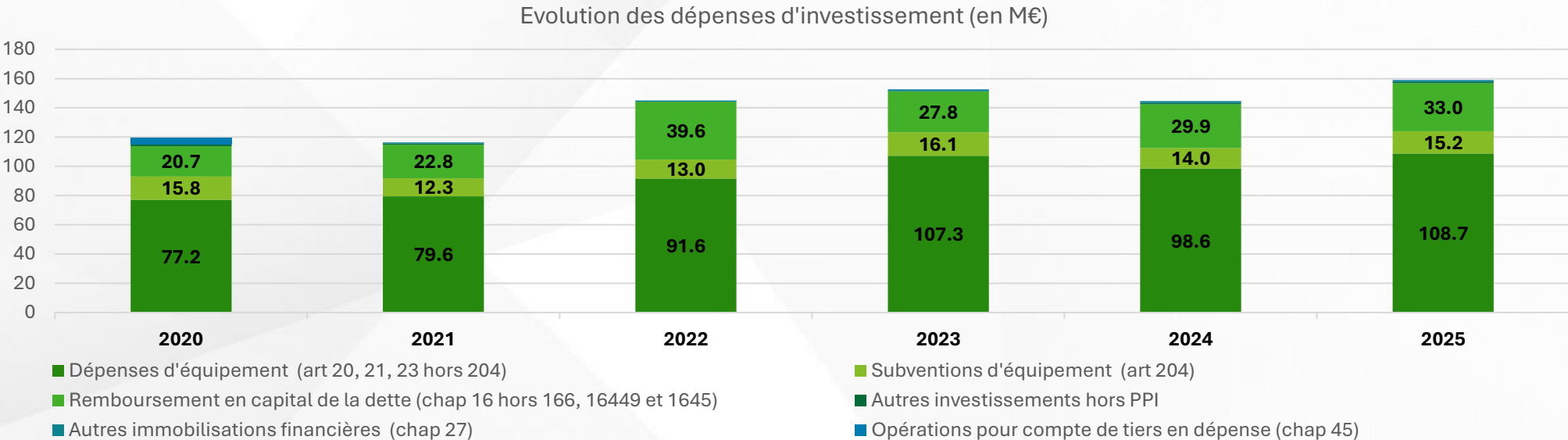
An isometric illustration of a cityscape with various buildings, green spaces, and a grid of roads. The scene is viewed from an elevated perspective, showing a mix of modern skyscrapers and smaller residential-style buildings. The entire image has a blue tint.

D. Enjeux de la section d'investissement



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Dépenses



La Ville de Strasbourg consacre en moyenne 139,5 M€ par an à ses dépenses d'investissement. Celles-ci se concentrent principalement sur trois postes : les dépenses d'équipement (67%), les remboursements en capital (21%) et les subventions d'équipement (10%). Ce volume d'investissement est en croissance significative, passant de 119,5 M€ en 2020 à 159,1 M€ en 2025, soit une hausse de 39,6 M€ (+33%).

Cette hausse des dépenses d'investissement s'explique principalement :

- Par une forte progression des dépenses d'équipement, en augmentation de 40,8 % sur la période, soit +31,5 M€, pour atteindre 108,7 M€ en 2025 contre 77,2 M€ en 2020.
- Par la hausse des remboursements en capital de la dette en relation avec l'augmentation du capital restant dû au cours de la période (cf. Enjeux de la section d'investissement – Dette).
- Les subventions d'équipement versées sont en moyenne de 14,4 M€ par an sur la période.

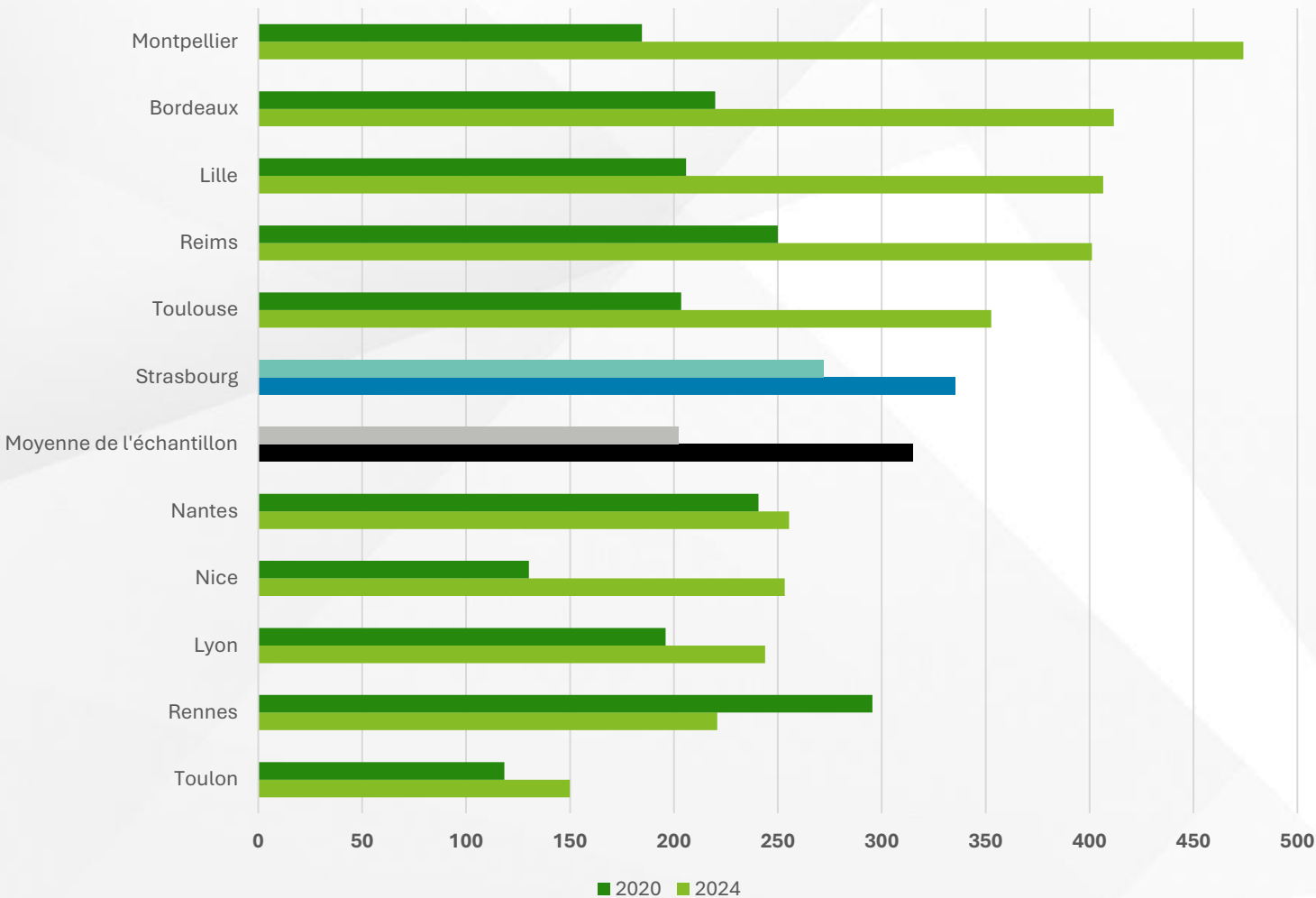


Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Dépenses

Rétrospective -
Investissement

Evolution des dépenses d'équipement (€/par habitant) sur la période 2020 - 2024



Entre 2020 et 2024, les dépenses d'équipement par habitant progressent globalement dans les grandes villes, pour dépasser en moyenne le seuil des 300 € en 2024.

Parmi les collectivités les plus dynamiques en la matière, se distinguent Montpellier (+157 % sur la période), Reims (+61 %), Bordeaux (+87 %) et Lille (+97 %).

À l'inverse, Rennes apparaît comme la seule ville de l'échantillon à enregistrer un recul de ses dépenses d'équipement par habitant (-28 %).

Strasbourg se positionne comme la troisième ville ayant le moins accru ses dépenses d'équipement par habitant sur la période (+23 %), derrière Rennes (-28%) et Nantes (+6 %), avec une progression nettement inférieure à la moyenne de l'échantillon (+56 %).

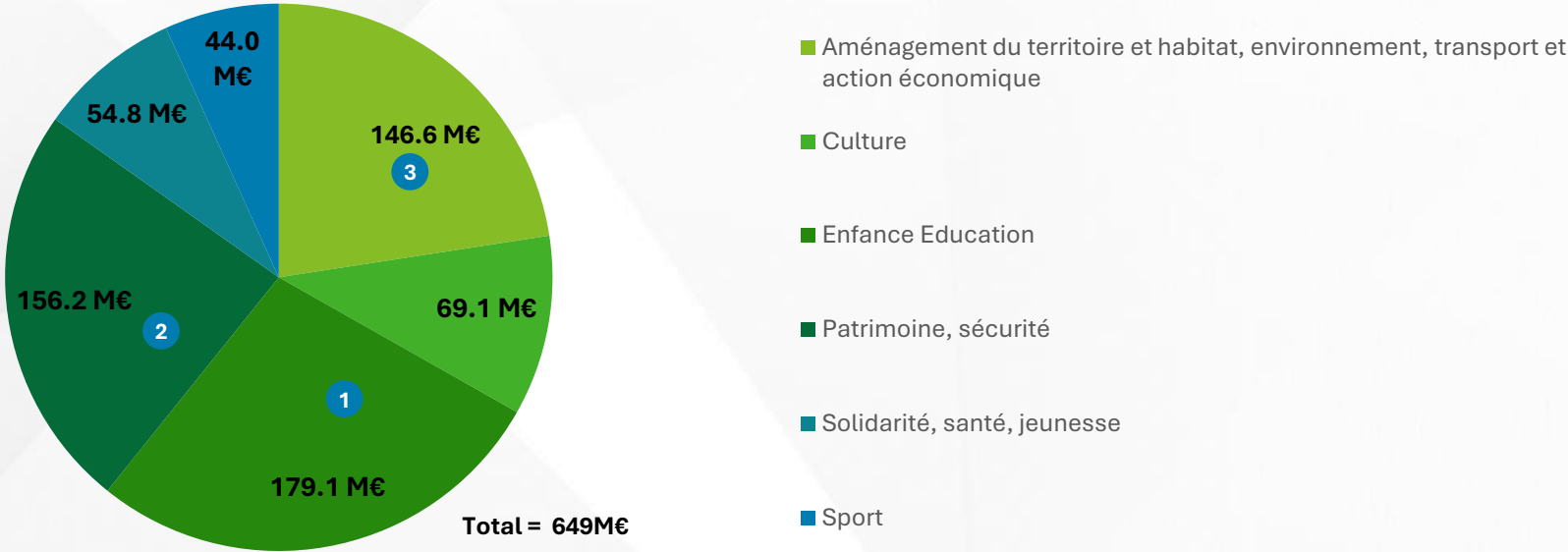
En valeur, les dépenses d'équipement par habitant ont augmenté de 63 € à Strasbourg. Seules Rennes (-74,6 €), Nantes (+14,7 €), Toulon (+31,5 €) et Lyon (+47,8 €) présentent des évolutions inférieures.



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Vision par politique publique

Dépenses d'équipement par politique publique (2020 / 2025)



Source : Direction des finances

Sur la période, les dépenses d'équipement se sont concentrées sur trois postes principaux:

- 1 L'enfance et l'éducation avec notamment la création de deux groupes scolaires (Menthelin pour 22,2 M€, Meinau pour 18,8 M€) ainsi que des mises en sécurité, rénovations et extensions (Hohberg pour 13,4 M€, Schlutfeld pour 7,9 M€, Finkwiller pour 7,3 M€...).
- 2 Le patrimoine avec 156,2 M€ de dépenses rattachées à cette fonction pour des travaux sur des bâtiments municipaux (26,2 M€), la gestion de travaux pour la réhabilitation du patrimoine en location (13,2 M€).
- 3 L'aménagement du territoire et habitat, environnement, transport et action économique qui comprend notamment des investissements en termes de végétalisation des écoles (17,5 M€), la mise en service du Parc des Expositions (8,9 M€), l'acquisition du bâtiment OSMOSE 2 (8,1 M€) ou la construction du programme Archipel 2 (9,4 M€)

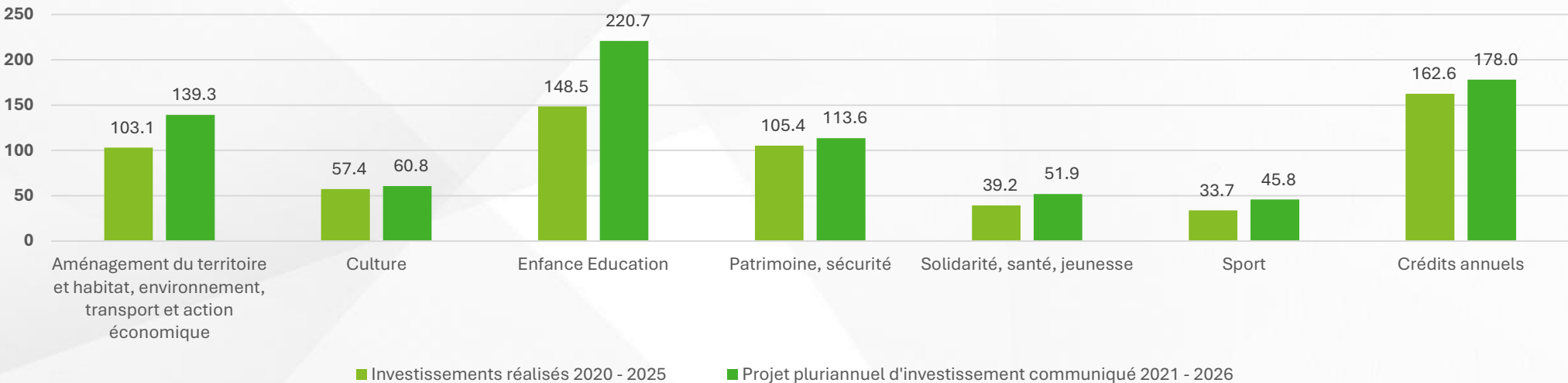


Etude rétrospective

Rétrospective -
Investissement

Enjeux de la section d'investissement – Comparaison des investissements réalisés par rapport au PPI

Comparaison entre les investissements réalisés et prévus sur la période 2020 – 2025 (en M€)



Source : Direction des finances

Sur la période, le **plan pluriannuel d'investissement communiqué pour la période 2021 – 2026 prévoyait un programme de dépenses de 810 M€ contre 649 M€ effectivement réalisées.**

Les écarts les plus significatifs au regard de la programmation initiale concernent les politiques « Aménagement du territoire et habitat, environnement, transport et action économique » et « Enfance-Éducation ».

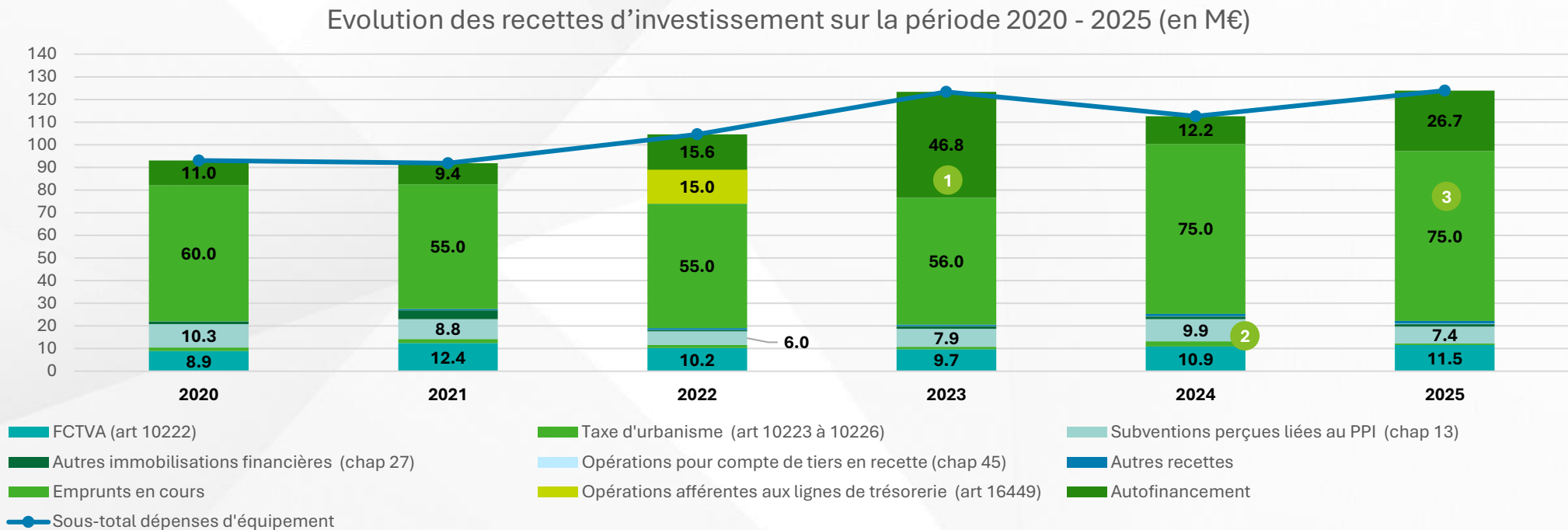
S'agissant de la politique « Enfance-Éducation », plusieurs opérations n'ont pas été mises en œuvre : groupes scolaires de Koenigshoffen (7 M€ prévus), Fischart (6,5 M€) et du Conseil des XV (5,5 M€). Principalement orientés vers la rénovation énergétique, ces projets traduisent le décalage du calendrier d'investissement sur ce volet.

Concernant la politique « Aménagement du territoire et habitat, environnement, transport et action économique », les réalisations atteignent 103,1 M€ contre 139,3 M€ initialement prévus. Cet écart s'explique principalement par le retard du projet Archipel 2, avec 9,4 M€ réalisés contre 22 M€ inscrits au budget.



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Recettes

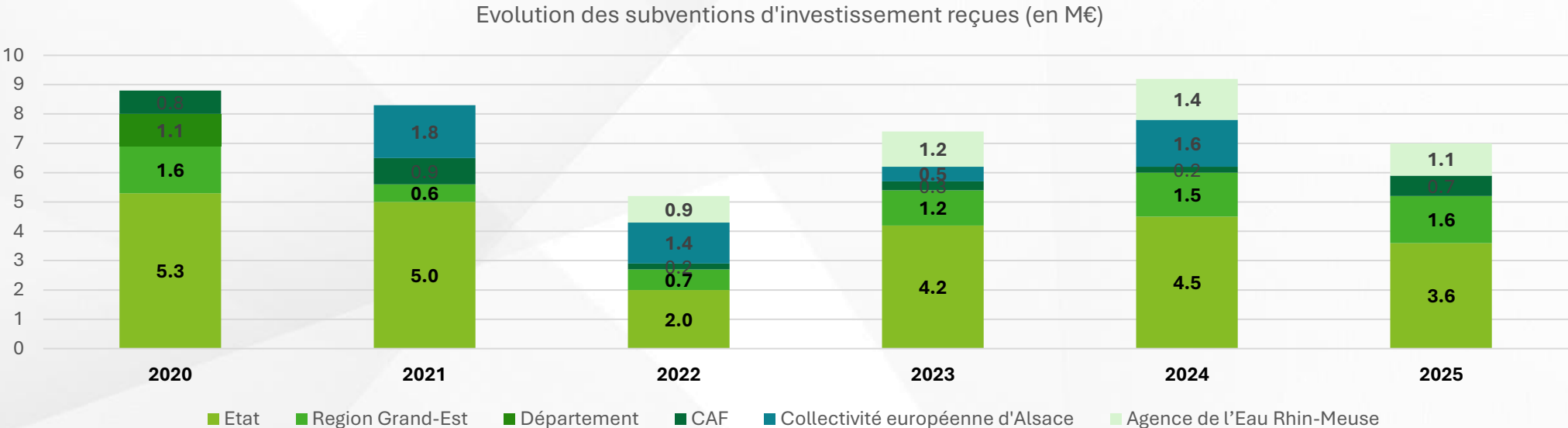


- 1 Le levier traditionnel de financement (les excédents de fonctionnement capitalisés = autofinancement) représente 122 M€ en cumulé, soit 19 % des recettes réelles d'investissement cumulées. Ce levier a particulièrement été utilisé en 2023 avec 38% des dépenses d'équipement financés par ce mode de financement.
- 2 Les subventions d'investissement reçues représentent environ 12,7% des dépenses d'équipement (50,3 M€ sur la période soit 8,4 M€ / an en moyenne).
- 3 La Ville a eu recours à l'emprunt sur la période avec 376 M€ d'emprunts souscrits (soit 62,7 M€ par an en moyenne) sur la période dont 75 M€ respectivement sur les deux derniers exercices.



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Recettes



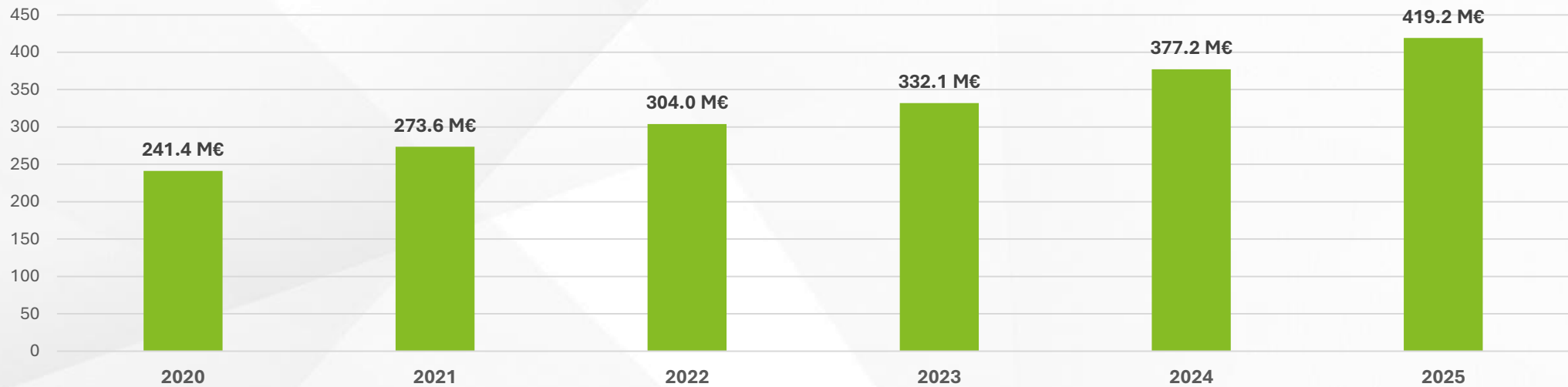
En 2021, la Ville a mis en place une organisation centralisée à la DGS pour la recherche et le suivi des subventions d'investissement reçues. Sur la période, les dépenses d'équipement sont subventionnées en moyenne à hauteur de 12,7%.

L'État demeure le principal contributeur au financement du budget d'investissement de la Ville, avec un apport moyen d'environ 4 M€ par an sur la période. Cette contribution a toutefois connu un point bas en 2022, limité à 2 M€, avant de retrouver des niveaux plus conformes aux tendances observées, compris entre 3,6 et 4,5 M€.

La Région constitue le deuxième financeur, avec un volume cumulé de 7,2 M€ sur la période étudiée. Par ailleurs, la Collectivité européenne d'Alsace (recettage des projets convenus dans le cadre du contrat départemental signé lors du précédent mandat) est intervenue de 2021 à 2024 et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse de 2022 à 2025 (financement de la végétalisation des cours d'école), pour des participations respectives de 5,3 M€ et 4,6 M€.

Enjeux de la section d’investissement – Endettement

Evolution du Capital Restant Dû sur la période 2020 - 2025 (en M€)



L’endettement de la ville connaît une croissance significative sur la période 2020 – 2025 avec une hausse de 73,7% du capital restant dû, soit +177,9 M€ pour atteindre 419,2 M€ à fin 2025. Cette croissance a été linéaire et soutenue sur l’ensemble des exercices avec une augmentation moyenne de 36 M€ annuelle.

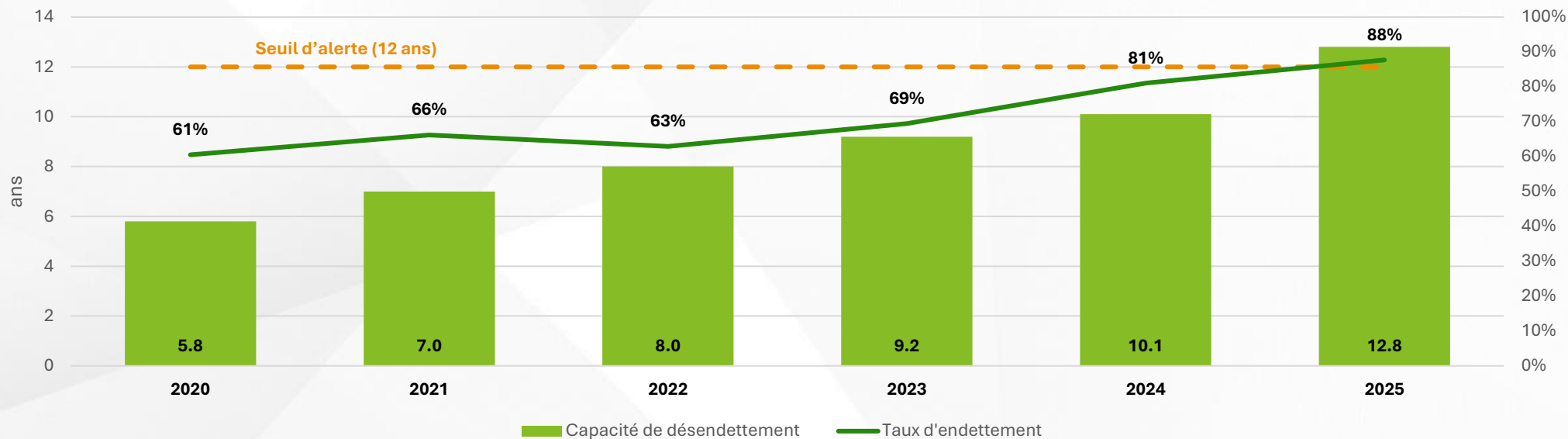
Evolution du capital restant dû	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Souscriptions nouveaux emprunts	60,0 M€	55,0 M€	55,0 M€	56,0 M€	75,0 M€	75,0 M€
Remboursements emprunts	- 20,7 M€	- 22,8 M€	- 24,6 M€	- 27,8 M€	- 29,9 M€	- 33,0 M€
Variation capital restant dû	39,3 M€	32,2 M€	30,4 M€	28,2 M€	45,1 M€	42,0 M€

Cette hausse s’explique principalement par des souscriptions d’emprunt plus élevées en valeur que les remboursements de capital effectués, malgré une progression mécanique de ces remboursements.



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Endettement



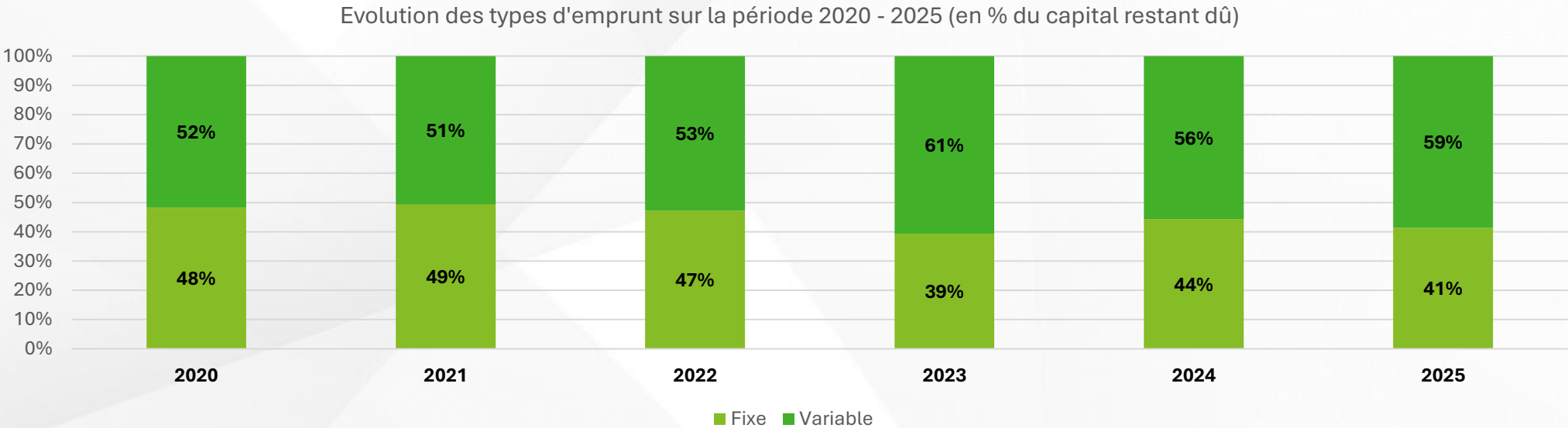
La capacité de désendetttement s’inscrit dans une trajectoire de dégradation continue sur l’ensemble de la période analysée. Elle passe ainsi de 5,8 années en 2020 à 12,8 années, franchissant le seuil d’alerte de 12 ans fixé par la DGCL. Cette évolution traduit une tension croissante sur la soutenabilité de l’endettement et s’explique principalement par : d’une part, une érosion de l’épargne brute, et d’autre part, une progression du capital restant dû.

Parallèlement, **le poids de la dette dans les équilibres financiers de la collectivité s’accroît nettement.** Le capital restant dû représente une part de plus en plus significative des recettes réelles de fonctionnement (RRF), en raison d’une dynamique nettement plus soutenue de l’endettement (+73 %, soit +177,9 M€) comparativement à celle des recettes (+20 %, soit +79,1 M€). En conséquence, le ratio d’endettement s’alourdit fortement, le stock de dette atteignant 88 % des recettes réelles de fonctionnement en 2025, contre 61 % en 2020.



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Endettement



Au regard de la charte Gissler*, l'ensemble des emprunts détenus par la ville de Strasbourg au 31/12/2025 sont classés en risque A1, à savoir le niveau de risque le moins élevé (99,4% des emprunts étaient classés A1 et 0,6% en B4 à fin 2020). En l'occurrence, la ville détient des emprunts à taux fixe ou des emprunts à taux variable simple fondés sur des indices de la zone euro (en l'espèce, taux EURIBOR 1M, 3M, 6M, 12 M et livret A). Au cours de la période, aucun emprunt dit « toxique » n'a été contracté. La collectivité n'a pas non plus mobilisé d'emprunts obligataires ou de green bonds.

Les emprunts à taux variable, qui représentaient environ 50 % du capital restant dû sur la période 2020-2022, ont vu leur poids se renforcer pour atteindre jusqu'à 61% en 2025.

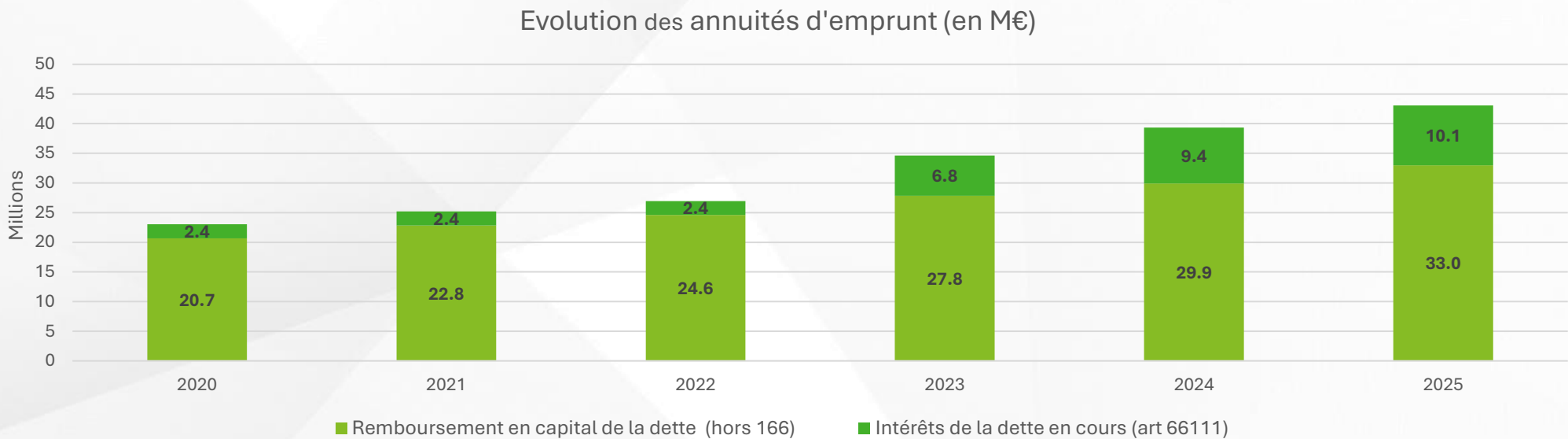
* La classification « Gissler » est une Charte de bonne conduite qui propose de classer les produits structurés en fonction de deux critères :

- L'indice sous-jacent qui détermine le taux d'intérêt d'un emprunt structuré servant au calcul de la formule : classement de 1 (risque faible) à 5 (risque élevé) ;
- La structure de la formule de calcul déterminée par la combinaison du produit bancaire classique et du ou des produits dérivés : classement de A (risque faible) à E (risque élevé).

Source: Banque de France



Enjeux de la section d'investissement – Endettement



Les annuités de la dette ont progressé de manière continue sur la période, passant de 23 M€ en 2020 à 43 M€ en 2025, soit une hausse de +87% (+20 M€). Cette évolution s'explique par deux facteurs principaux :

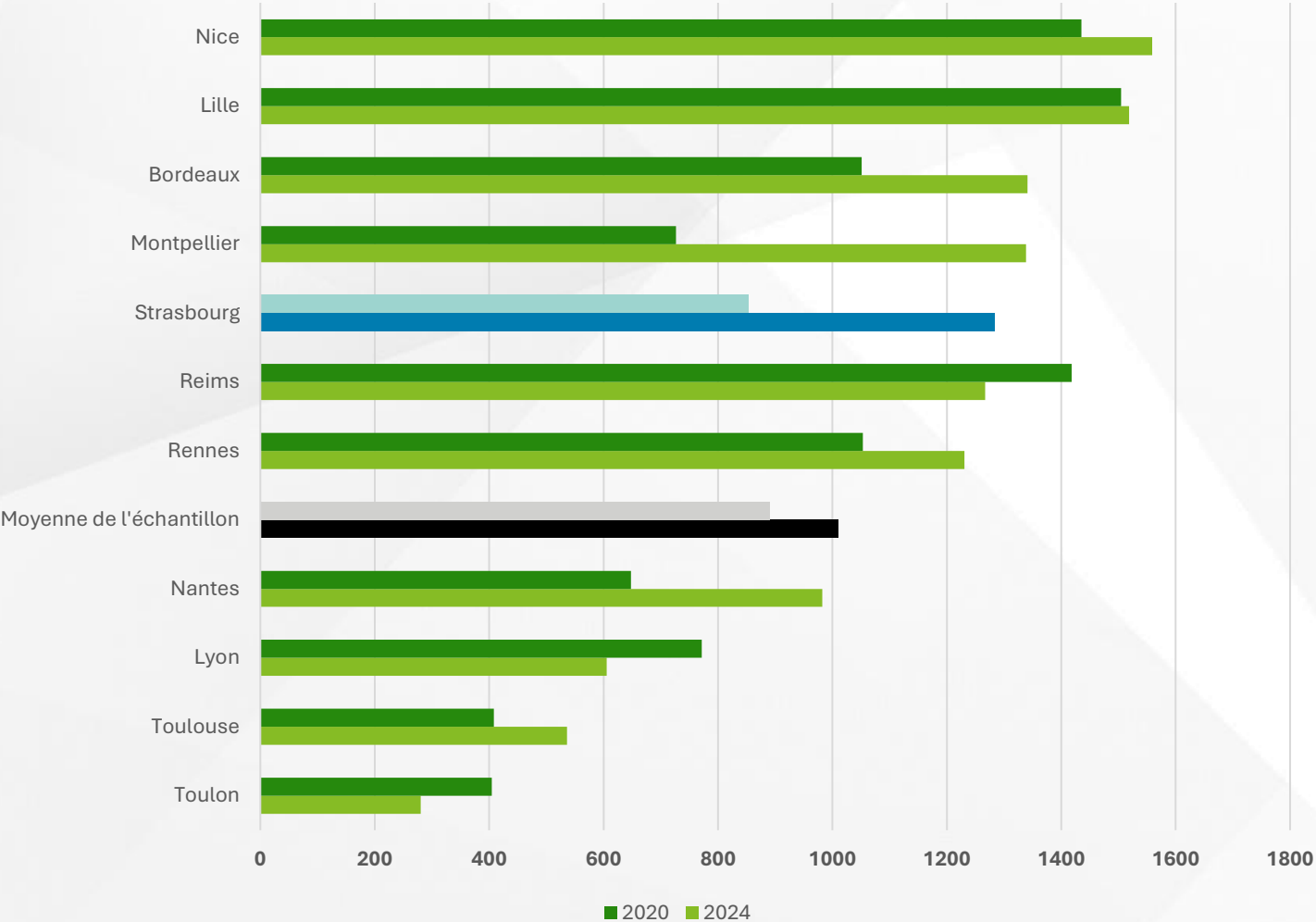
- d'une part, un niveau de nouveaux emprunts supérieur aux remboursements de capital, entraînant mécaniquement une augmentation de l'encours de dette et, par conséquent, des charges de remboursement ;
- d'autre part, la hausse des intérêts de la dette s'explique par la remontée des taux d'intérêt dans un contexte géopolitique international tendu, ainsi que par la part significative d'emprunts à taux variable dans l'encours de dette. Sur la période, la part des intérêts dans l'annuité d'emprunt passe de 10% à 23% avec une augmentation très marquée à partir de 2023.



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Endettement

Evolution de l'endettement(en € par habitant) sur la période 2020 / 2024



Sur la période 2020–2024, l’endettement par habitant progresse globalement au sein des grandes villes, avec une moyenne qui franchit le seuil des 1 000 € en 2024.

Cette évolution reste toutefois très contrastée : certaines villes connaissent une augmentation très significative (Strasbourg, Montpellier, Bordeaux), tandis que d’autres, comme Reims ou Lyon, présentent une trajectoire plus maîtrisée.

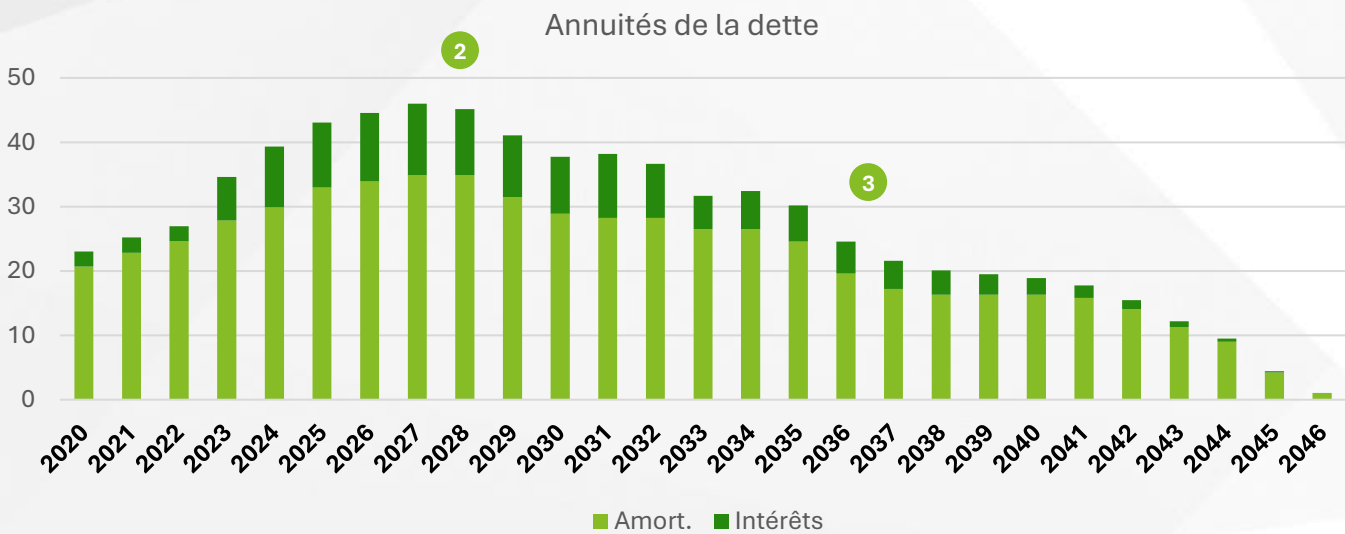
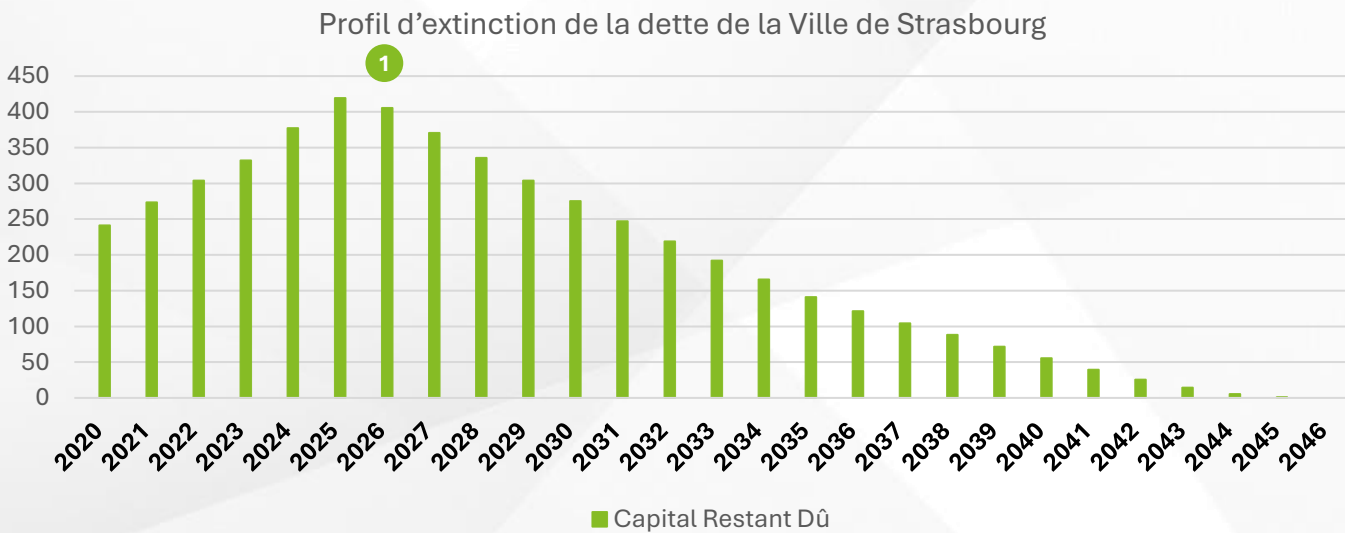
Les niveaux d’endettement demeurent structurellement élevés dans certaines villes comme Nice ou Lille, contribuant à une dispersion importante des situations d’endettement par habitant.

Strasbourg se positionne comme étant la troisième ville de l’échantillon ayant le plus augmenté son endettement par habitant entre 2020 et 2024 (+50%) se positionnant après Montpellier (+ 84%) et Nantes (+52%). Cette augmentation se place bien au-delà de l’augmentation moyenne de l’échantillon (+13%).



Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Endettement



Les emprunts se traduisent par des engagements qui courent jusqu'en 2046 (hors nouveaux emprunts futurs).

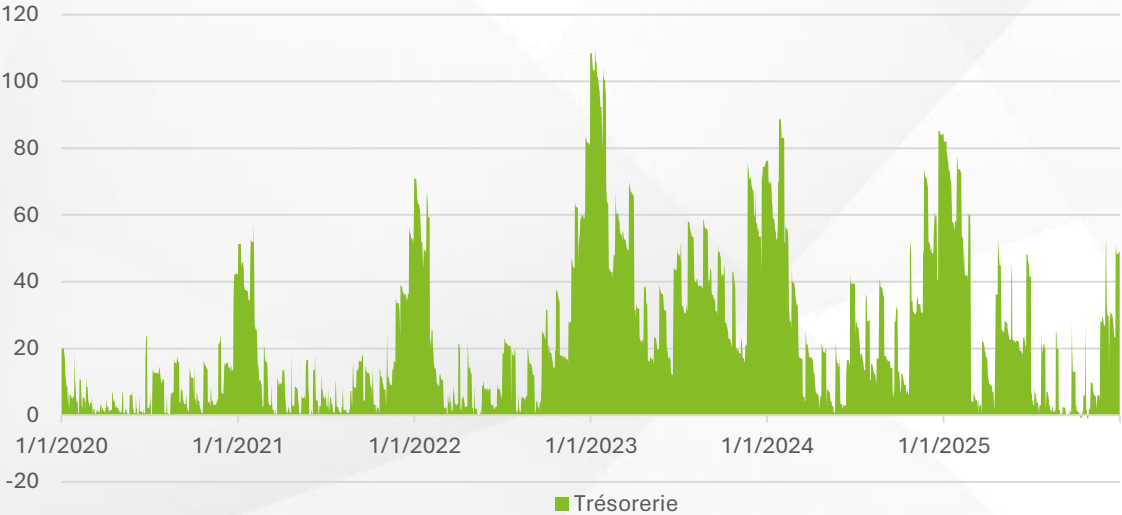
- 1 Le profil d'amortissement de l'encours illustre une diminution linéaire du stock de dette sur la période (2025 – 2046) eu égard au fait que la grande majorité (78%) de l'encours est constituée d'emprunts contractés sur la période 2020 – 2025 sur des durées comprises entre 15 et 20 ans.
- 2 Les souscriptions d'emprunt récentes impliquent une augmentation des annuités jusque 2027 avant d'entamer une décrue à compter de 2028 – 2029 avec l'échéance de 9 emprunts représentant actuellement une annuité de 6,9 M€.
- 3 En l'absence de nouveaux emprunts, la Ville pourrait dégager des marges de manœuvres conséquentes à partir de 2036.



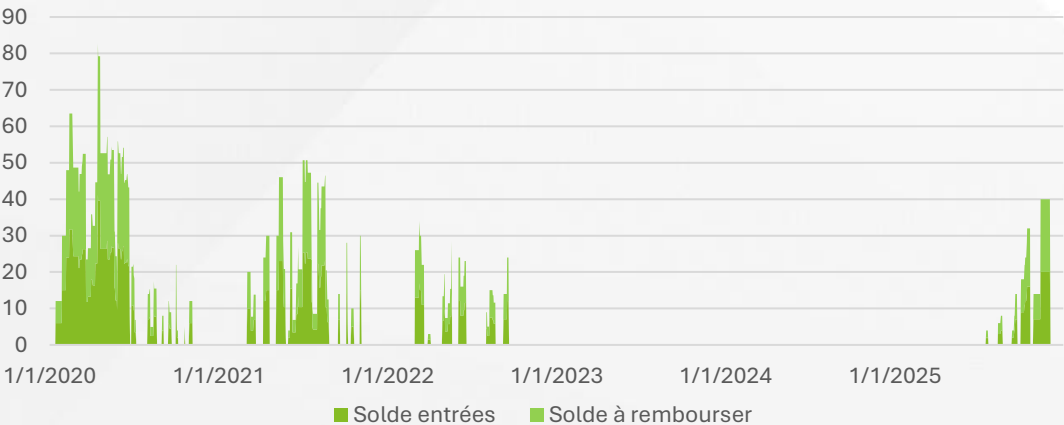
Etude rétrospective

Enjeux de la section d'investissement – Trésorerie, fond de roulement et résultat

Etat de trésorerie - Compte 515 - (en M€)



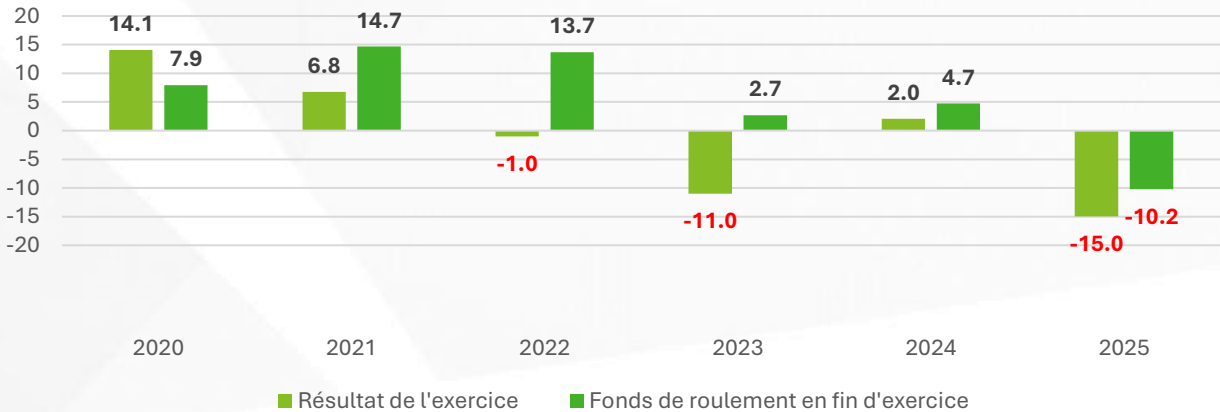
Mobilisation de la ligne de trésorerie (en M€)



La Ville de Strasbourg **a réalisé trois exercices à résultats nets déficitaires** sur le mandat (2022, -1M€; 2023, -11M€, 2025, -15M€). **Ces déficits ont détérioré le fond de roulement** de la Ville à un niveau de -10M€ en 2025.

Cette baisse peut avoir un effet sur la trésorerie de la collectivité. Cependant, les observations des montants au compte 515 et de l'utilisation des lignes de trésorerie de la Ville **ne démontrent pas pour le moment d'alerte particulière**.

Fond de roulement et résultat net (en M€)



An isometric illustration of a cityscape with various buildings, streets, and green spaces, rendered in shades of green and white. The perspective is from an elevated angle, looking down at the city.

02

Synthèse exécutive pour réunion du 18
septembre 2026

Ville de Strasbourg



Rétrospective 2020-2026 et perspectives horizon 2031

Synthèse exécutive

Vendredi 18 septembre 2026



3 notions préalables

1

Recettes de fonctionnement

Produits fiscaux
Dotations
Subventions / participations
Recettes tarifaires & loyers

Epargne brute

Dépenses de fonctionnement

Prestations de service, énergie, fournitures
Rémunération du personnel
Subventions versées
Intérêts de la dette

Différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les dépenses courantes, **l'épargne brute** constitue le **premier indicateur de la santé financière** d'une collectivité.

2

Epargne brute

Annuité du capital de la dette

Epargne nette

Aussi appelée « **autofinancement** », l'épargne nette constitue les **disponibilités** restantes **pour financer des nouveaux investissements**, après couverture de toutes les charges courantes et dettes.

3

Encours de dette

÷

Epargne brute

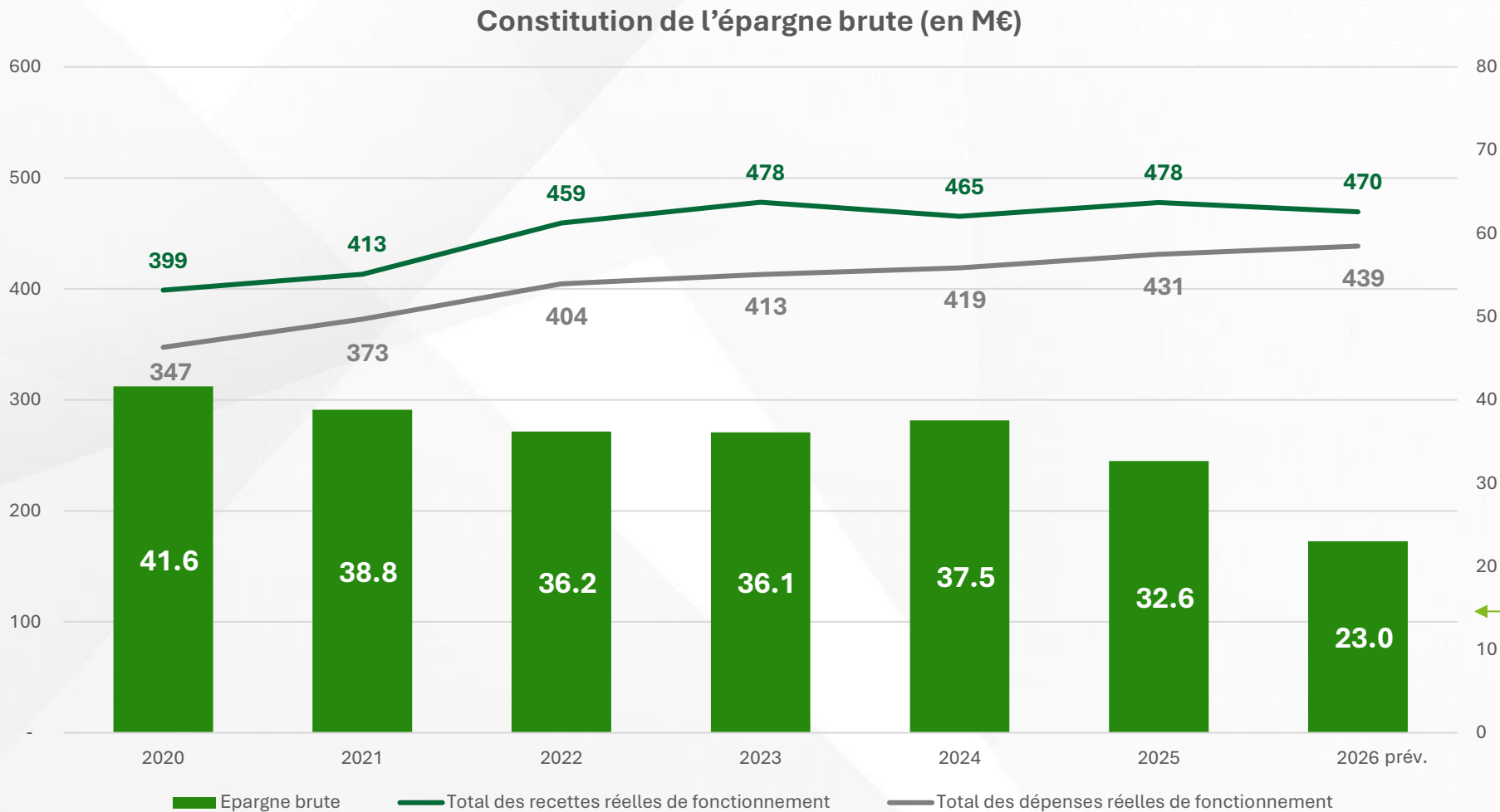
=

Capacité de désendettement

Rapportée au stock de dette, l'épargne brute permet de calculer la **capacité de désendettement**, c'est-à-dire le **nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser toute la dette** si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne.



Constitution de l'épargne brute



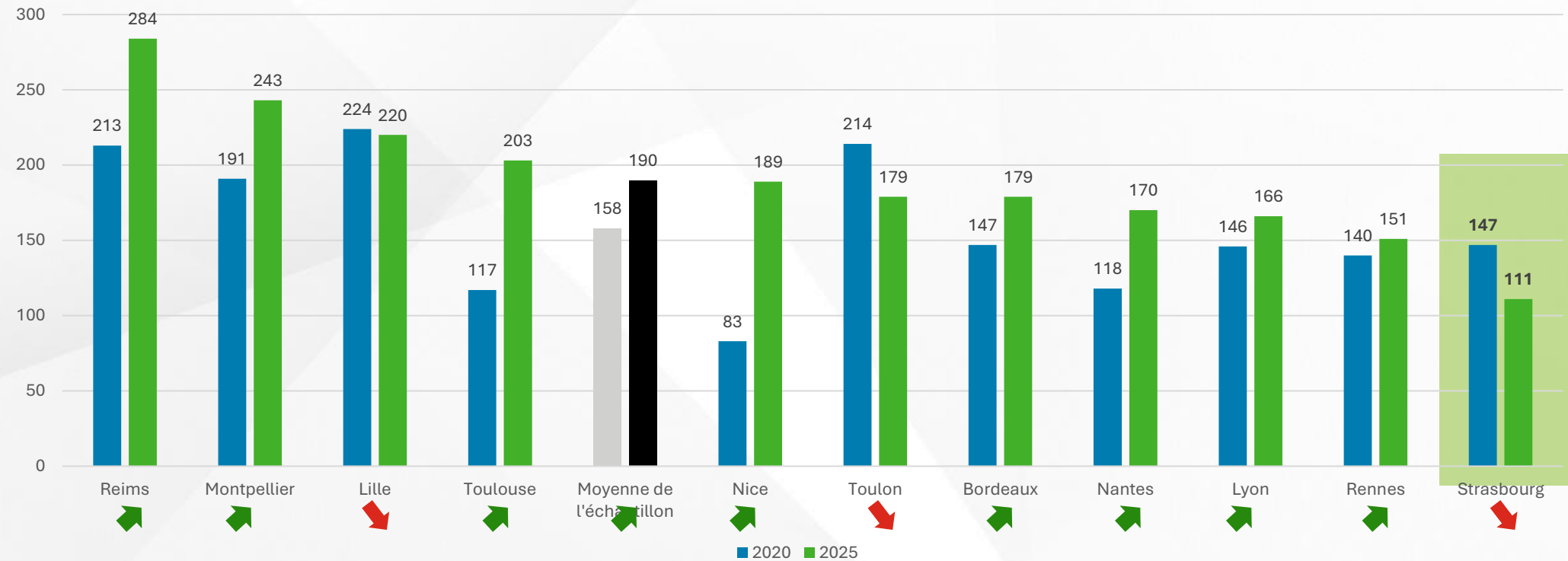
Projection
avant
éventuelles
mesures de
“freinage”

Sur la période, les frais financiers sont multipliés par 5 (de 2,3 M€ en 2020 à 11,7 M€ en 2026) et les charges à caractère général progressent de 52% (de 74 à 112 M€).



Comparaison de l'épargne brute

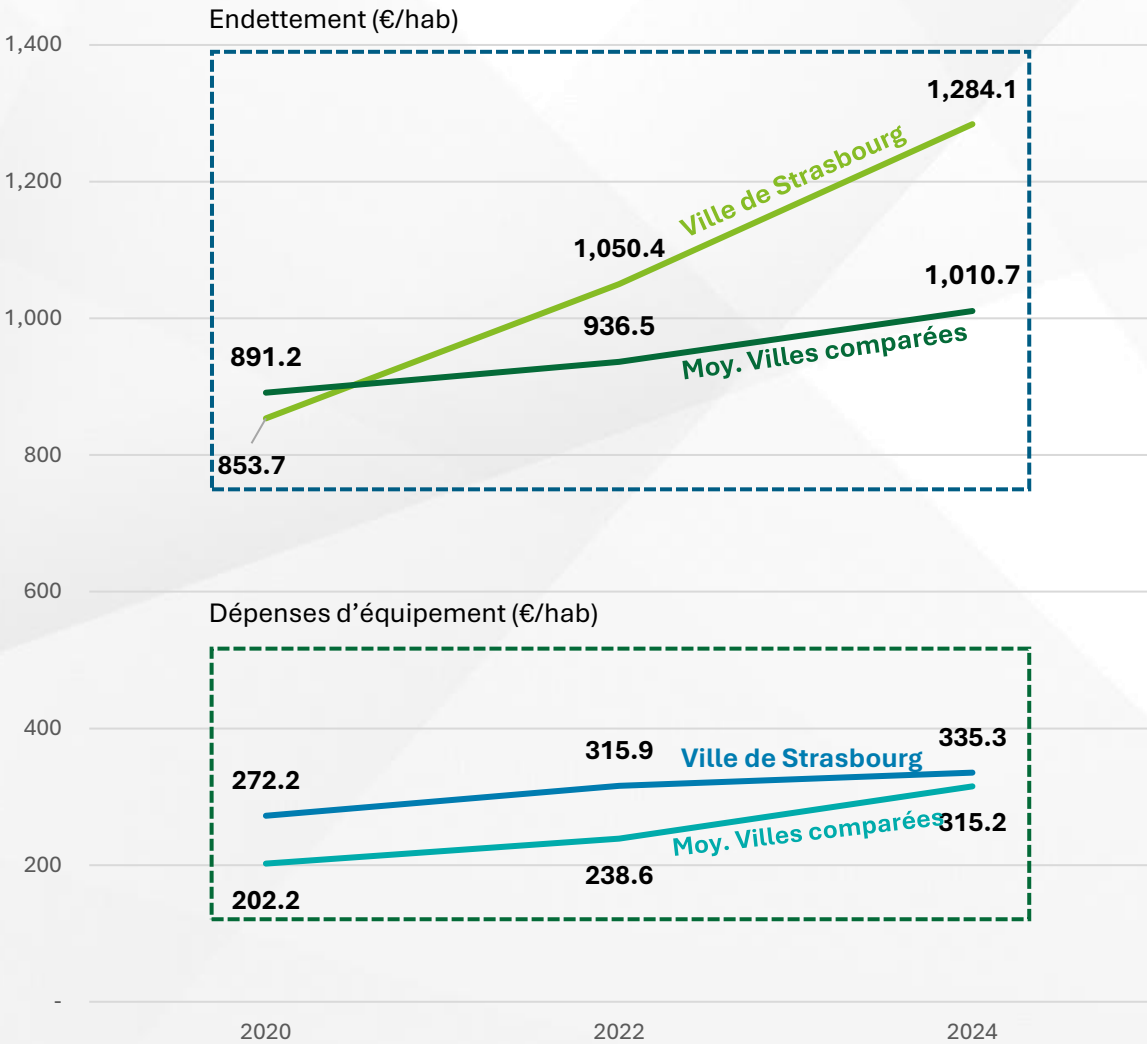
Evolution de l'épargne brute par habitant entre 2020 et 2025 en € (OFGL)



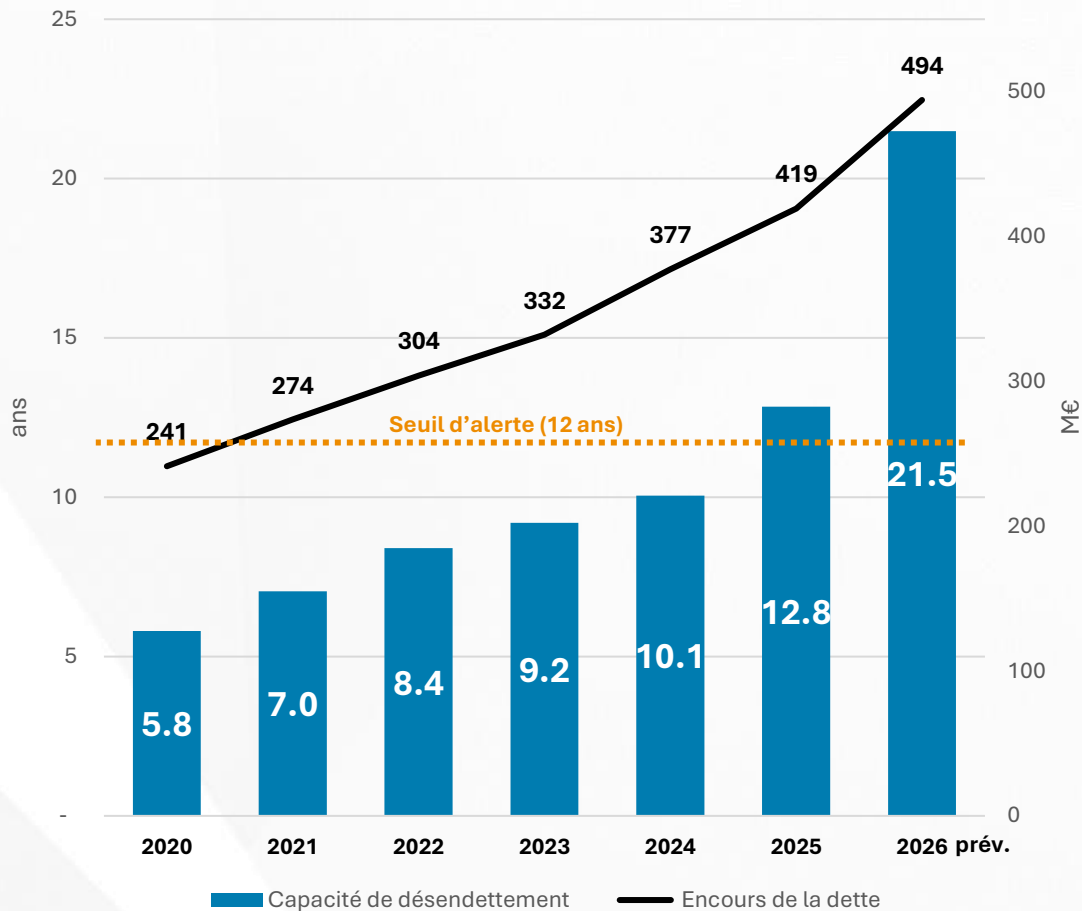
Classée 6^{ème} sur 11 en 2020 selon l'épargne brute par habitant, la collectivité recule de 5 rangs pour s'établir au 11^{ème} rang en 2025.



Evolution des niveaux d'investissement et d'endettement sur la période – en M€

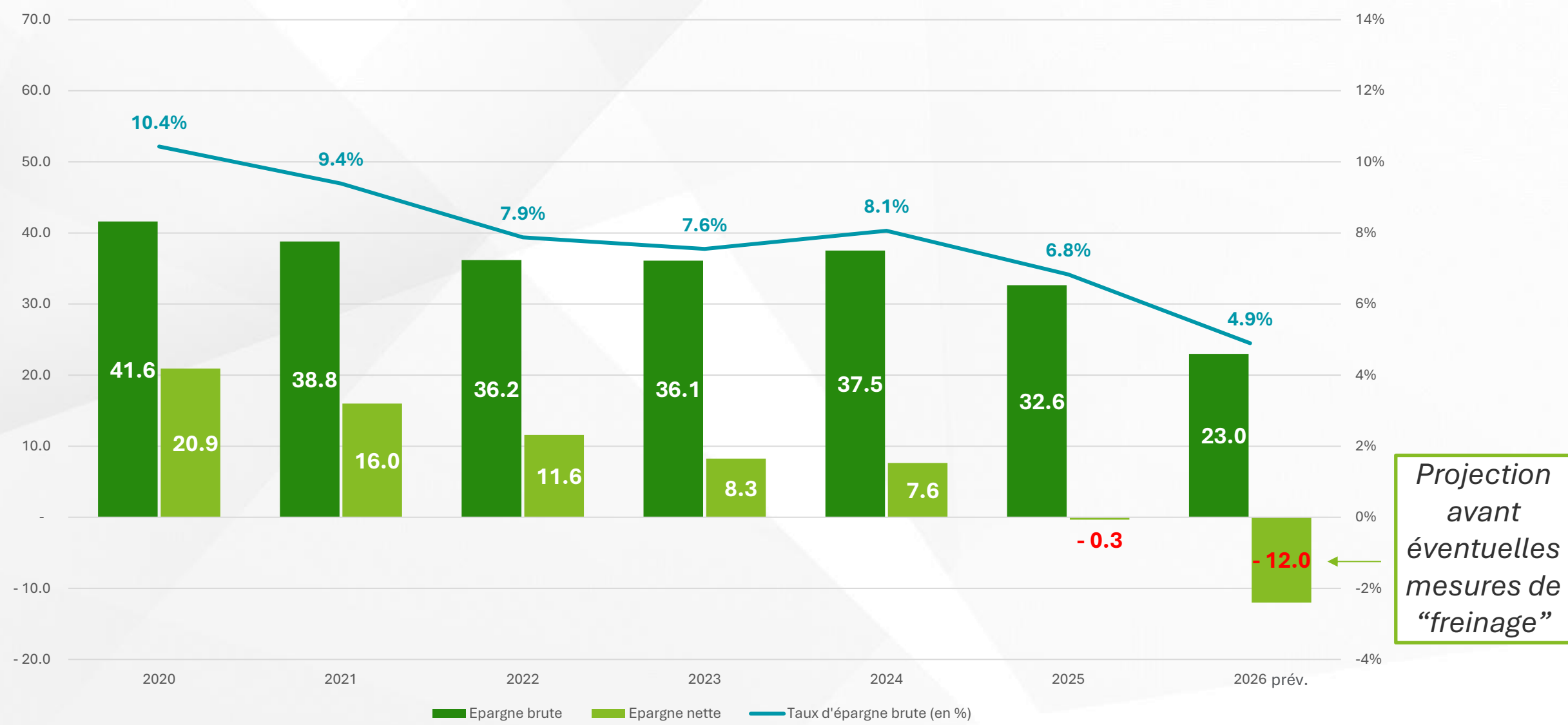


649 M€ de dépenses d'équipement
cumulées sur le mandat



Les intérêts de la dette passent de 2,3 M€ en 2020 à 11,7 M€ prévus en 2026, soit +9,4 M€.
Les remboursements en capital passent de 20,7 M€ en 2020 à 35,0 M€ prévus en 2026, soit +14,3 M€.

➡ Evolution des épargnes entre 2020 et 2026 – en M€



Synthèse de nos travaux sur la période 2020/2026



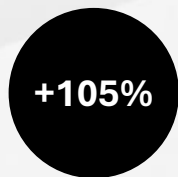
Epargne brute

En net recul, sous l'effet d'une croissance des dépenses (charges à caractère général et intérêts de la dette notamment) plus rapide que les recettes



Epargne nette

Directement liée à l'évolution de l'épargne brute et de l'endettement, en forte dégradation pour devenir négative en fin de période



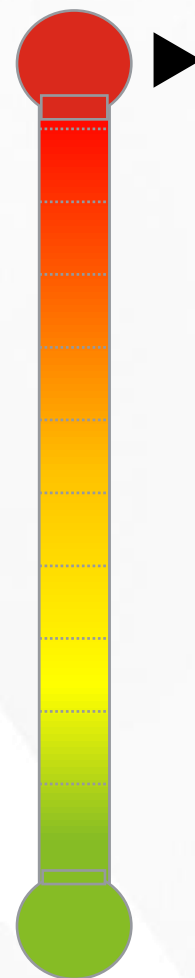
Encours de dette

Multiplié par 2 (+250 M€) pour soutenir l'effort d'investissement, avec 54% d'encours à taux variable au 01/01/26



Capacité de désendettement

Sous le double effet d'un recul de l'épargne et d'une hausse de l'encours, indicateur en forte dégradation, au dessus du seuil d'alerte



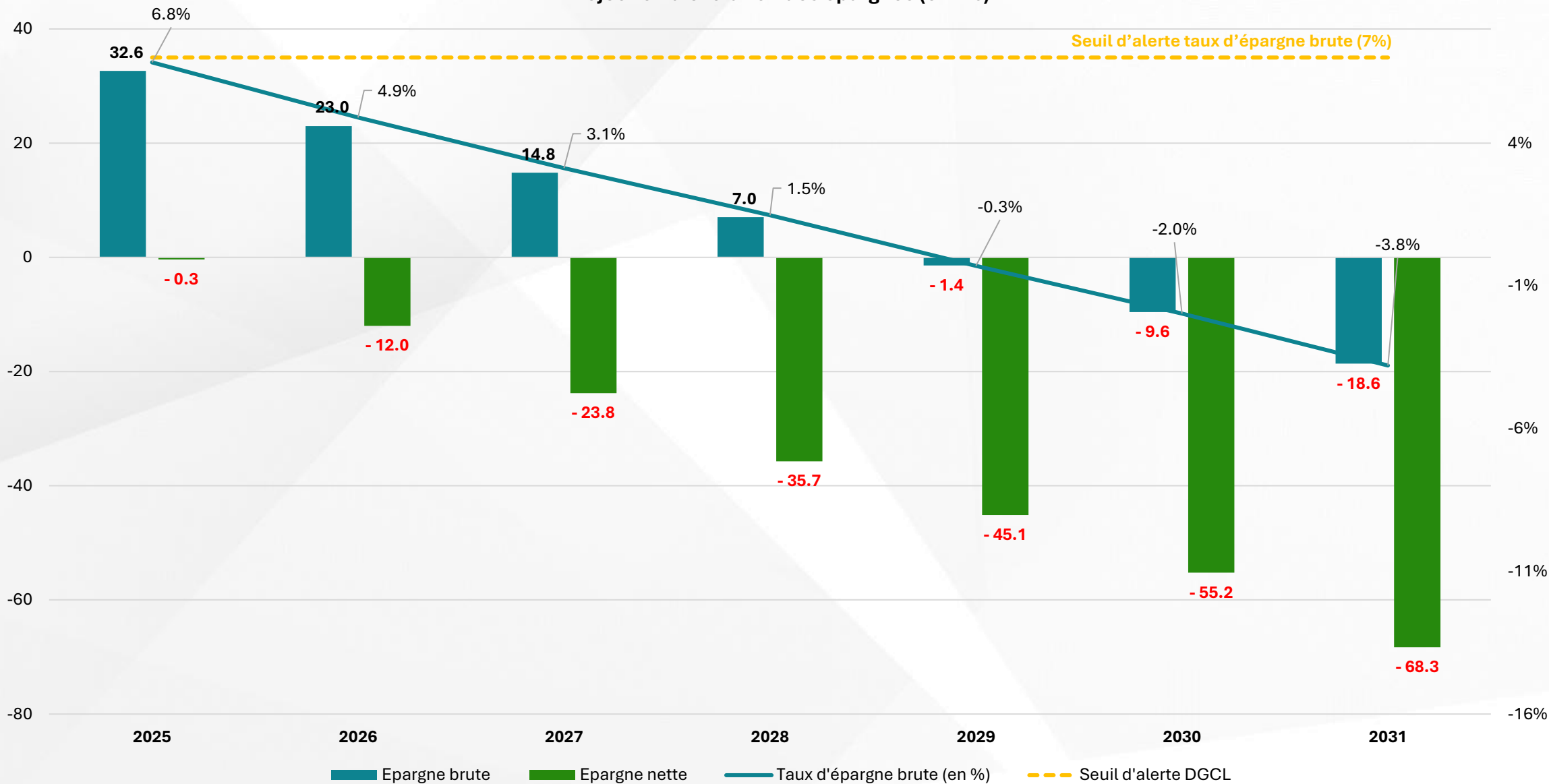
Situation globale

A l'issue de la période, la collectivité présente une situation fortement dégradée, avec des niveaux d'épargne en fort repli. Elle ne dispose pas de marges de manœuvre supplémentaires compte tenu du recours significatif à l'endettement, dans un contexte de marché peu favorable.



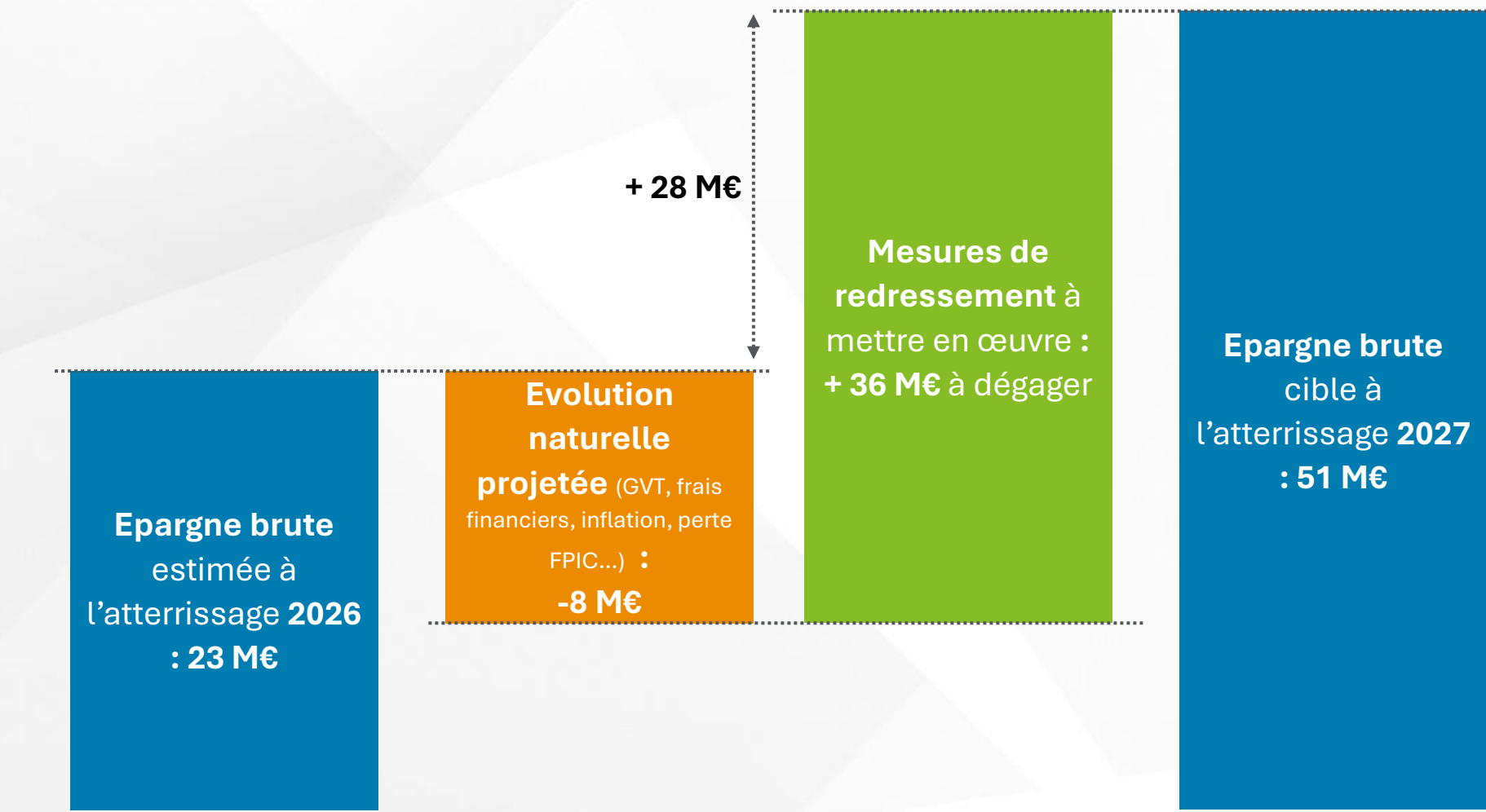
Projections fil de l'eau

Projection d'évolution des épargnes (en M€)





Quel effort à réaliser pour redresser et garantir une trajectoire soutenable ?

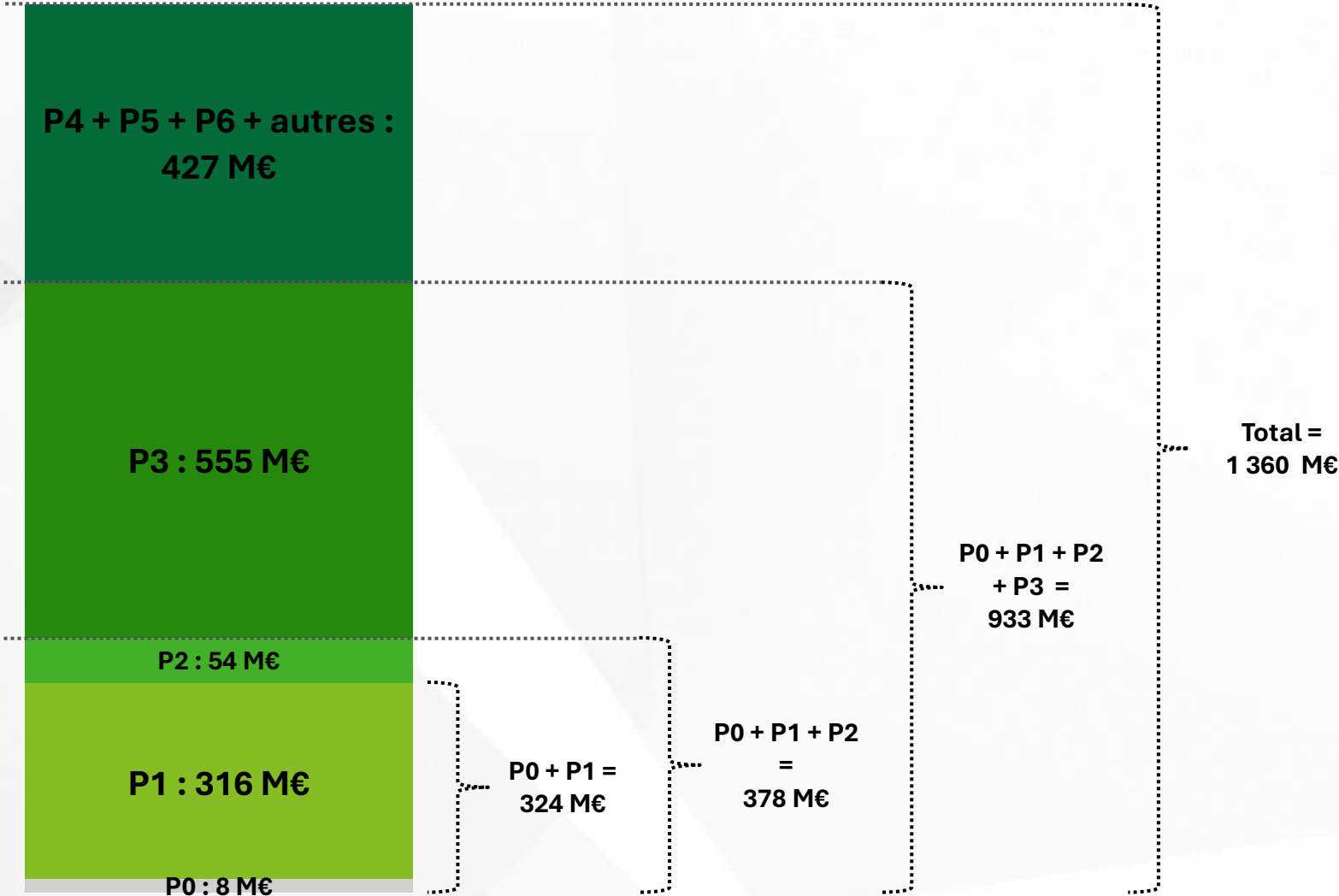




Des choix à faire aussi sur les investissements

Les « coups partis »
(P0, P1 et P2)
représentent déjà
près des 2/3 de la
capacité budgétaire
cible du mandat

Une capacité à
investir sur le
mandat à venir
évaluée à 600 M€



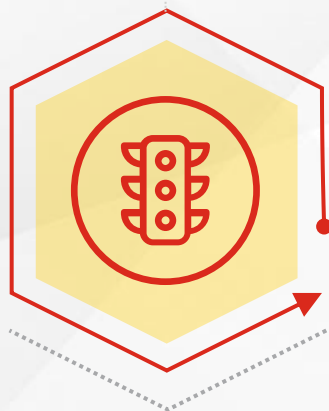
Volume cible projeté

Programmation et priorisation
actuelle du PPI



Quelles perspectives ?

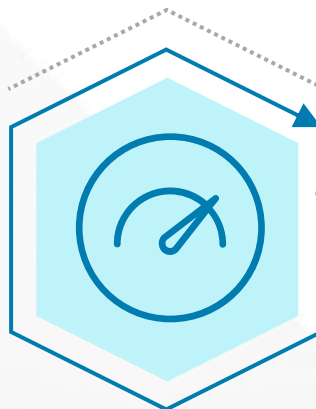
**Une situation
financière très
dégradée**



**+ de 35 M€ à trouver en
fonctionnement**



**La nécessité de mettre
rapidement en œuvre
des mesures de
redressement**



**Des investissements à
prioriser**



03

Contacts et Annexes

→ Contacts



Loïc Muller

Associé – Secteur Public

Port. : +33 6 22 97 16 12

lomuller@deloitte.fr



Nicolas Castets

Directeur – Secteur Public

Port. : +33 6 76 03 05 88

ncastets@deloitte.fr



Corentin Seguin

Manager - Secteur public

Port : +33 6 77 21 85 78

coseguin@deloitte.fr

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels en audit & assurance, consulting, financial advisory, risk advisory, juridique & fiscal et expertise comptable à ses clients des secteurs public et privé, quel que soit leur domaine d'activité. Deloitte sert près de 90% des *2018 Fortune Global 500® companies* à travers un réseau de firmes membres dans plus de 150 pays, et allie des compétences de niveau international à un service de grande qualité afin d'aider ses clients à répondre à leurs enjeux les plus complexes. Pour en savoir plus sur la manière dont nos 286 000 professionnels make an impact that matters (agissent pour ce qui compte), connectez-vous et échangez avec nous sur Facebook, LinkedIn ou Twitter.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les ETI et PME. Fort de l'expertise de ses 7 000 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit & assurance, consulting, financial advisory, risk advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement.

Le présent document et ses annexes sont confidentiels et réservés à l'usage interne exclusif de l'Eurométropole de Strasbourg. Toute reproduction ou toute divulgation partielle ou totale à des tiers en est interdite, sauf accord écrit préalable de Deloitte & Associés.